



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a-674

F-6

23195

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

FÉVRIER, 1773.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv; que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR , feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts, &c. L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro- vince, port franc par la poste, est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; il en paroît deux feuilles par semaine, port franc par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES , 24 vol. par an, à Paris,	30 liv.
En Province, franc de port par la poste,	36 liv.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL politique de Bouillon & supplé- ment,	18 liv.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN , 12 vol. par an, port franc, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , Lettres périodiques sur les trois Régnes, animal, végétal & mi- néral, &c. vingt-cinq cahiers par an,	14 liv.
En Province,	18 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- E**LOGE de Racine avec des notes, par
M. de la Harpe, in 8° br. 1 l. 10 f.
- Réponse d'Horace en vers, 12 f.
- Fables orientales, comédies, poëstes &
œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-
8° brochés, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire, en vers la-
tins & françois, 1772, in 8° br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les
enfans contrefaits. in 8° br. avec fig. 4 l.
- Lettres d'Elle & de Lui, in 8° b. 1 l. 4 f.
- Le Phasma ou l'Apparition, histoire grec-
que, in 8° br. 1 l. 10 f.
- Les Muses Grecques, in-8° br. 1 l. 16 f.
- Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°.
nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare, tradui-
tes par M. Chabanon, avec le texte grec,
in-8° broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux, hist. comique, br. 1 l. 4 f.
- Du Luxe, broché, 12 f.
- Traité sur l'Equitation, in-8° br. 1 l. 10 f.
- Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.
- Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.
- Airs choisis de Maîtres Italiens avec des
paroles françoises, 1 l. 16 f.



MERCURE

DE FRANCE.

FÉVRIER, 1773.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LE JEU DU REVERSIS.

L'AFFREUX jeu que le Reversis !

Non, je n'en connois point dans la machine
ronde,

Qui par la malice profonde ;
De ses perfides tours, de ses revers maudits ;
M'enflamme plus le sang, m'aigrisse plus la
bile,

Que ce jeu qu'inventa le plus noir des esprits.
Du ténébreux Piquet plus d'un joueur habile

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

A mes dépens , mille fois m'a fait voir ,
Les coups d'arrière - main qui , pareils au ton-
nerre ,

Renversent , & mettent par terre ,
Du jeu le mieux rangé , le plus flatteur espoir.
S'unissant au brutal repique ,
Cent fois l'humiliant capot

M'a su déconcerter par une marche oblique
Et fait subir un double assaut.

J'aurois plutôt compté mes vives incartades ,
Les fureurs où me jette un sort capricieux ,
Que je ne compterois les séances maussades
Qu'essuya ma jeunesse au bon homme ennuyeux.
Du Tri , n'en parlons pas , c'est mon antipathie :
Est-il destin pareil à celui d'un joueur ,
Qui pendant tout le cours d'une triste partie ,
Ne voit pas une carte , un seul jeu qui lui rie ,
Et prêt à s'endormir , voit Madame ou Monsieur
L'éveiller sans pitié pour payer leur bonheur ?

Tout cela n'est que bagatelle ,
Après du jeu maudit qui me met en cervelle ,
Et dont mon Apollon , en ses justes fureurs ,
Va peindre routes les horreurs.

Du moment qu'une main poliment assassine ,
En m'offrant le cartel , m'invite à ma ruine ,
Poullé par un secret démon ,
Qui d'un perfide espoir enivre ma raison ,
J'accepte , je prends place , & , prévoyant l'orage ,

Contre les coups du sort d'abord je m'encourage.

D'abord d'ailez beaux jeux s'arrangent dans ma main :

Je souris , je me livre à mon heureux destin.
L'aimable Quinola ne vient que sous l'escorte
D'un bon nombre d'atoux qui lui prêtent main forte ;

J'entre en lice ; tout cède à mes premiers efforts,
De fiches , de contrats je grossis mes trésors.
Aux dépens des voisins mon jeu se débarrasse,
Je charge l'un de points , à l'autre je fais grace
Et, maître du combat , sans mollir un instant,
Je pare tous les coups de chaque combattant.
Me voit à beau joueur , moi-même je m'admire ;
Mais crac , la chance tourne , & je tombe en délire.

Un malheureux panier de contrats engraislé,
Qu'enfle de ses tributs le Quinola forcé,
Devient le triste écueil où ma fortune échoue :
Renforcé de trois cœurs , je le porte & je joue ;
Je n'ai que deux bas pics pour sortir d'embaras ;
On me les fait sauter , j'entre & je ne sors pas.
D'as à la bonne mis , sur moi tombe un orage ,
Je perds partie , & tout , mais non pas le courage.

Le traître revenant dans un plus haut éclat
Avec quatre estafiers me rengage au combat.

8 MERCURE DE FRANCE.

Je triomphe , je frappe & d'estoc & de taille ,
Sûr , par un tel renfort , de gagner la bataille :
Point de tout , j'aperçois que cinq cœurs ennemis
Dans une seule main se sont tous réunis.
De pareils champions la rencontre est mauffade ,
Il faut , avec adresse , esquiver l'accolade ,
Je me retourne en pic , j'attaque par carreau :
Je ne puis échapper la main de mon bourreau.
Il relève ma carte , & fait , sans résistance ,
Tomber mon Quinola , mon orgueil & ma chance.
De ce coup assommant je ne puis revenir.
Le flegme des Catons y pourroit-il tenir ?
Que je suis un grand sot ! est-il fou dans la
lune?..

Vous riez , beaux joueurs , mignons de la fortune ,
Vous , qu'en tous vos plaisirs , respecte le hasard ,
Vous , qui d'un air sucré , m'enfoncez le poi-
gnard :

Quand on gagne les gens , il est aisé de rire.
Le trait est généreux , ma foi je vous admire ,
Puis-je , quand on m'écrase , étouffer mon cour-
roux ?

Suis-je donc un sabot pour dormir sous les coups ?
Qu'un malheureux joueur joue un rôle bien
triste !

En proie à son guignon , personne ne l'assiste ,
Chacun s'épanouit la rate à ses dépens ,
Les rieurs sont toujours du côté des gagnans ;
Un homme sur le gril , un homme qu'on tenaille

Souffre moins qu'un perdant qui se fâche & qu'on raille :

On diroit que sur lui , le sort injurieux
Rassemble tous ses traits pour le tourmenter
mieux.

L'un lui donne un conseil qui le conduit au piège,
L'autre , d'un air malin , incessamment l'assiège ;
Affecte quand il joue un certain embarras ,
Et condamne tout haut ce qu'il disoit tout bas.
Chacun, au tour de lui , pour sa perte conspire ,
Plus il peste en perdant , plus on s'obstine à rire.
Il est des spectateurs le jouet malheureux ,
Le fiel dont on l'abreuve est un nectar pour eux ;
Qu'on s'étouffe de rire , alors que d'une gaule
Le plaintif arlequin sent frotter son épaule ,
Je n'en suis pas surpris , ses maux ne sont pas
vrais ,

Ainsi que le bâton , ses cris sont contrefaits ;
D'un joueur , que le sort outrage sans mesure ,
Le supplice est-il donc un supplice en peinture ?
Mais à prêcher des sourds on avance fort peu.
Je reviens à mon texte , & je reprends mon jeu.
Le malheur est , dit-on , un être chimérique :
Je n'en crois rien. Voyons. Quel début magnifi-
que !

As , roi , dame , valet , le sept & trois de cœur ,
Toute la cour des pics , je crois , sur mon honneur ,
Qu'avec moi la fortune enfin se rapatrie ,

A ▼

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Pour le coup , à mon tour , j'aurai la galerie ,
Je suis tenté d'abattre ; hé ! mon jeu n'est-il pas?...
Non : je veux , pour jouir de tout leur embarras ,
Carte à carte sur eux distiller ma vengeance ,
C'est un plaisir de plus , c'est un trait de prudence ;
Tombez, cœurs. Mais que vois-je ? un seul fournit
la main !

Qu'ai-je fait ? malheureux ! un mouvement sou-
dain ,
De mon seul endroit foible a trahi le mystère.
Qu'un front trop ingénu , qu'une ame trop sin-
cère

Est pour le Reversis un meuble dangereux !
Je jette tous mes pics , & mes cœurs après eux ;
Quinola , tout chagrin , veut que je le renvoie ,
Le neuf attend mon sept comme un lion sa proie.
Il l'arrête au passage , & rompt mon reversis.
Est-ce ainsi , fort cruel , que tu te radoucis ?
Et toi , jeu séducteur , dont l'infemale adresse
A surpris trop long-tems ma crédule tendresse ,
Ai-je assez bien payé tes funestes leçons ?
Ma constance à souffrir tes noires trahisons ;
Mon zèle pour tes loix , mes nombreux sacrifi-
ces ,

Rien n'a donc pu fixer le cours de tes caprices !
Et tandis que moi seul j'épuisais tes rigueurs ,
Aux cœurs les plus glacés tu portois tes faveurs.
Va , mon amour , fais place à la plus forte haine,
Je renonce à ton culte & je brise ta chaîne,

12 MERCURE DE FRANCE.

O jeu charmant quand tu veux l'être !
Du sombre Wisk, rival plaisant & fin,
Plus varié, plus vif & plus malin,
Non moins savant sans le paroître,
Qu'aîsément avec toi j'oublierois mes malheurs ;
Si tu n'étois pas un peu traître !
Sous des auspices bien flatteurs,
Voilà donc dans ses droits ta gloire rétablie.
Pourois tu placer tes faveurs
Dans de plus belles mains que celles d'Æmilie ?
De l'amuser n'es-tu pas trop heureux ?
Fais voltiger les ris au tour de sa couronne,
Ses graces sauront bien les fixer à sa cour.
Sensible à ses bontés, par un juste retour,
Rends-lui tout le plaisir que son aspect nous
donne,
Mon cœur consent d'oublier à ce prix
Les tours cruels que tu lui fis.

HYLAS, ou la Présomption punie.

VENEZ, me dit le vieil Hylas, en me prenant la main, & me faisant asseoir auprès de lui : vous apprendrez par l'histoire de ma vie jusqu'où peut nous conduire le délire de la présomption, & combien de chagrins nous prépare une vanité extravagante.

Lorsque j'avois votre âge , aimable Sylvandre , la nature ne m'avoit refusé aucuns de ces agrémens qui forment un joli homme. Ma taille , sans être absolument avantageuse , étoit bien prise & bien dessinée ; mes traits étoient assez réguliers , & tout cela étoit soutenu par une démarche svelte , une attitude fière , & des manières aisées , petits avantages que je devois à mon amour - propre , & qui ne me paroissent pas peu capables de faire valoir ceux que j'avois reçus de la nature.

Je n'avois pas lieu de me plaindre de la manière dont me traitoit cette aveugle Déesse ; aussi pouissois-je ma reconnoissance à l'extrême. Maître pour les autres hommes , elle sembloit n'être que pour moi mère tendre & prodigue de sa bienveillance & de ses faveurs. J'entrois dans ma quinzième année ; je me plaisois peu en la compagnie des jeunes bergers de mon âge , je cultivois peu leur amitié , & de leur côté ils ne s'empressoient pas beaucoup de cultiver la mienne ; je recherchois au contraire la société des bergères qui me souffroient parmi elles plus volontiers que tout autre. Ma gaieté, mon enjouement les amusoient beaucoup ; mon

14 MERCURE DE FRANCE.

air hardi , mon ton libre & aisé les divertissoit , sans leur déplaire. La foiblesse de mon âge me mettant à l'abri de tout soupçon , on me mettoit de toutes les fêtes , j'étois l'ame de toutes les parties.

Présomptueux comme je l'étois , je ne manquai pas d'attribuer à mon mérite des distinctions que je ne devois qu'au hasard, & peut-être à mon effronterie. Je n'étois pas aussi peu instruit que les imprudentes begères se plaisoient à l'imaginer : leur société devança chez moi les effets de l'âge ; bientôt je me persuadai qu'elles étoient toutes amoureuses de moi , que toutes attendoient que je me déclarasse , & qu'il n'en étoit pas une qui n'eût envie le bonheur de voir tomber sur elle mon choix. La belle & sage Chloris parut sur tout désirer cette préférence ; il me sembloit qu'elle faisoit des prévenances sensibles, & qu'elle avoit reçu plus profondément que les autres la puissante impression de mon mérite.

Je ne me trompois pas absolument dans mes dernières conjectures ; Chloris, la prudente Chloris ne s'étoit pas assez mise en garde contre mes graces séduisantes.

Chloris avoit environ dix-huit ans ;

elle étoit d'une médiocre stature , mais très bien faite , & les traits de son visage étoient parfaitement réguliers. Je ne fais même s'il n'auroit point été à desirer que cette régularité de traits ne fût point si absolue ; il me semble qu'elle ôtoit à sa figure ces graces d'expression, ces traits de caractère , qui me paroissent l'ame de la physionomie. Quant aux qualités de l'esprit & du cœur , Chloris possédoit les plus estimables : gaie , sans être folâtre , sa conversation intéressoit le cœur & amusoit l'esprit ; son parler doux , mais un peu lent , sembloit fait pour pénétrer jusqu'au fond des ames ; un aimable sourire animoit ses lèvres. Chloris étoit extrêmement sensible, mais personne n'avoit jamais eu plus d'empire sur son cœur , & ne savoit mieux qu'elle en régler les mouvemens ; elle jugeoit avant de choisir & d'aimer ; sa prudence se trouva cependant en défaut à mon égard , Chloris m'aima sur mes seules qualités extérieures ; c'est que Chloris ne s'étoit point mise en défense : elle avoit laissé faire un progrès insensible à une passion dont elle ne soupçonnoit point l'existence , & n'étant plus maîtresse de la bannir de son cœur , elle cédoit à son penchant. Mais j'éprouvai

bientôt qu'appelant sa raison à son secours, Chloris sauroit, sinon éteindre, du moins couvrir & diminuer des feux indignes d'elle.

Je voulus, sans néanmoins me priver du plaisir de faire la cour à toutes les bergères, je voulus, dis-je, à l'exemple de nos bergers, paroître m'attacher particulièrement à l'une d'elles. Ce fut Chloris que je choisîs, je lui rendis ouvertement mes soins; comme nos fortunes étoient fortables, & nos parens fort unis entr'eux, ils virent avec plaisir la naissance de cette inclination, & l'aimable Chloris, assurée de leur consentement, parut satisfaite de mon amour.

Cependant Chloris étoit aimée depuis long-temps de Thersandre. Ce berger étoit d'une figure peu agréable, mais il compensoit bien ce désavantage du côté des qualités de l'esprit. C'étoit un de ces caractères souples & insinuans, faits pour pénétrer les replis les plus cachés du cœur, en découvrir les foiblesses & les mettre à profit.

Thersandre s'apperçut aisément que je lui avois enlevé le cœur de Chloris; il aimoit éperdûment cette bergère; & sans perdre le temps en plaintes inutiles, il

conçut le dessein de détruire par adresse un amour qui le chagrinoit.

Il rechercha mon amitié, il étudia mon caractère; il apprit le secret de captiver mes bonnes graces, &, en flattant ma présomption, il sçut tellement se rendre maître de mon esprit & de mon cœur, que je ne faisois rien sans le consulter, & que je lui découvrois mes secrets les plus cachés.

Vous pouvez croire que je ne tardai pas à lui parler de Chloris; je l'instruisis des progrès que faisoit tous les jours l'amour de cette bergère. Le dissimulé Thersandre approuva d'abord mon choix, m'applaudit de la promptitude de ma victoire. Peu de temps après, il m'en parla d'une manière plus froide & plus dédaigneuse. Le triomphe n'étoit pas si éclatant, puisqu'il s'étoit rendu sans combat; d'ailleurs, quelles armes pouvoit m'opposer Chloris? Elle auroit été bien ennemie d'elle-même, pour ne pas saisir avidement une conquête aussi précieuse pour elle, & qui auroit pu lui échapper. Chloris n'étoit pas riche, ses parens n'étoient pas des plus distingués de nos hameaux, mais je n'avois de ce côté aucun avantage sur la bergère. C'est ce que

Thersandre me fit adroitement valoir. A le croire, j'étois fait pour prétendre aux partis les plus distingués; il n'en connoissoit pas qui ne se crussent honorés de ma recherche. Que vous dirai-je ? La voix de l'insidieux berger étoit trop d'accord avec celle que ma sottise vanité me faisoit entendre ; comment n'aurois-je pas été persuadé ? Chaque instant que je passois avec lui me refroidissoit pour Chloris ; l'adroit berger voyoit avec plaisir se confirmer tous les jours le succès de son artifice.

Pour couronner son ouvrage , & bannir absolument Chloris de mon souvenir, Thersandre me conseilla de porter ailleurs mon hommage ; je fus long - temps à fixer mon choix ; il fit passer en revue toutes les beautés du canton , il n'en étoit pas une qui n'eût quelques imperfections qui la rendoient indigne de mon amour. Enfin nous nous arrêtâmes à Thémire. Cette fille étoit extrêmement belle , mais d'un orgueil insupportable. Son père étoit le plus riche Laboureur de la contrée ; il avoit quitté la profession des armes , dans laquelle il s'étoit attiré beaucoup de considération , pour venir cultiver les héritages de ses pères. Thémire entêtée de la

noblesse de sa race , & des distinctions militaires dont son père avoit été décoré , se trouvoit absolument déplacée dans nos hameaux. Elle avoit rejeté bien loin d'elle les hommages de nos principaux bergers , & leur avoit clairement fait entendre qu'aucun d'eux n'étoit digne d'aspirer à elle.

D'après le caractère que je viens de tracer , vous concevez , mon cher Sylvandre , qu'il ne falloit rien moins que les dédains de la fière Thémire pour abattre ces fumées de vaine gloire , qui me faisoient perdre la tête. Je goûtai le projet de Thersandre , & dès lors je cherchai avec soin les occasions de l'exécuter.

Je me trouvois toujours sur les pas de Thémire , je lui prodiguois des soins qui n'autoient pas manqué de lui découvrir mes vues , si l'orgueilleuse bergère avoit pu concevoir que je fusse capable d'une pareille témérité. Elle recevoit donc ces soins avec indifférence , comme un hommage qui lui étoit naturellement dû. Enfin enhardi par sa complaisance , je fis une déclaration d'amour ; je la brusquai même avec cet air aisé , ce ton de confiance qui caractérisent la plus parfaite sécurité. Mais , Dieux ! quelle fut ma sur-

prise ? Une rougeur subite monte au visage de Thémire ; elle jette sur moi un regard fier & dédaigneux. Juste Ciel , s'écrie t elle , à quoi suis - je exposée ! Cette vive exclamation me pétrifia. J'étois immobile d'étonnement ; je restai dans l'attitude que j'avois prise aux pieds de Thémire , la bouche béante , la rougeur au front. Mon anéantissement & ma confusion réjouirent un peu la bergère ; elle se reprocha d'avoir traité sérieusement une témérité qui devoit exciter ses mépris , & non pas sa colère. Hylas , me dit elle , en éclatant de rire , vous avez perdu le sens. Oubliez vous que vous êtes dans les chaînes de l'incomparable Chloris ? En vérité , vous m'honorez beaucoup ; mais , croyez moi , vous perdriez trop au change. Le ton moqueur dont elle prononçoit ces mots , ranima mon courage , je recouvrai la parole pour lui faire de nouveau mille protestations ; j'abjurai l'amour de Chloris , je rabaisai son mérite & ses attraits ; enfin je débitai mille extravagances. L'altière Thémire , que cette scène fatiguoit beaucoup , m'imposa silence , me congédia pour jamais , & quitta elle-même la partie , en cachant par des éclats de rire simulés , l'excès de sa mortification.

Que je fus humilié du malheureux succès de cette entrevue ! Que de coups de poignard les cris insultans de la bergère portèrent à mon foible cœur ! Je pleurai de dépit & de rage : il faut l'avouer , le malheur le plus affreux , la catastrophe la plus sanglante ne m'auroient point arraché de larmes plus amères. J'allai retrouver Thersandre. Le croiriez-vous , mon ami , m'écriai-je , aussitôt que je l'aperçus ? je suis insulté , rejeté avec mépris. La superbe Thémire dédaigne mes vœux ; que dis-je ? elle les repouille avec aigreur comme une témérité répréhensible. Elle me renvoie fièrement aux pieds de Chloris. Oui , je retournerai , ajoutai-je avec amertume , je punirai la trop orgueilleuse Thémire , je la priverai pour jamais , puisqu'elle le desire , de l'amant le plus tendre & le plus digne d'elle. Que vous avez peu d'expérience , mon cher Hylas , interrompit , en souriant , Thersandre ! croyez vous que vous trouverez par tout la même facilité qu'auprès de Chloris ? Les victoires aisées sont celles dont on retire le moins d'avantages. Qu'aeriez-vous pensé de Thémire , si elle eût répondu favorablement à vos vœux , surtout lorsqu'elle ne pouvoit ignorer

22 MERCURE DE FRANCE.

que vous aviez aimé publiquement Chloris ? Allez , croyez - en votre ami , Thémire vous aime ; sans cela auroit-elle reçu vos soins avec tant de complaisance ? mais elle craint Chloris , elle sçait que vous l'aimez ; pouvez-vous ne pas approuver la noble fierté qui lui fait appréhender de se voir un jour sacrifiée à sa rivale ? Je ne répondis rien à ce séduisant discours , je me laissai facilement convaincre ; je regardai Thersandre d'un air riant , d'un visage assuré , je l'accablai d'amitiés & de caresses ; je lui devois mon bonheur. Aussitôt nous concertâmes ensemble la manière de renouer avec Thémire. L'adroit Thersandre , qui ne perdoit point son objet de vue , m'insinua qu'il falloit commencer par congédier Chloris avec éclat , & d'une manière qui lui ôrât toute espérance de retour. J'écrivis à l'instant même une lettre à Chloris , sous la dictée de Thersandre. Je ne rappellerai point ici les termes de cette odieuse lettre ; j'osois lui dire avec imprudence que je ne l'avois jamais aimée , que les soins que je lui avois rendus n'étoient l'effet que de ma complaisance , & de la politesse avec laquelle je ne pouvois me dispenser de recevoir les

avances qu'elle m'avoit faites ; en un mot cette outrageante lettre étoit marquée par tout au coin du mépris & de l'insulte. Aveugle que j'étois ! C'étoit ainsi que me livrant à la discrétion de mon rival , je courois à ma perte , & je me préparois moi-même les plus justes châgrins.

Le hasard voulut que Chloris fût en la compagnie de plusieurs bergères , & que Thémire en fût du nombre , lorsqu'elle reçut ma lettre. Il seroit difficile de vous peindre la situation de Chloris, lorsqu'elle eut parcouru cette impertinente épître. Elle fut néanmoins assez maîtresse d'elle-même pour ne point laisser éclater ses transports dans toute leur violence ; cependant comme en lisant il avoit paru quelque altération sur son visage , elle ne put s'empêcher d'en communiquer la cause à ses compagnes. Ma lettre fut lue à haute voix. Un cri général d'indignation suivit cette lecture. La fière Thémire fut celle dont l'emportement se manifesta davantage. Elle excita Chloris à se venger , & voulut elle-même dicter la réponse. Dieu fait quels termes piquans , quelles expressions insultantes employa la bergère , pour accabler mon amour-propre , & punir mon insolence.

14 MERCURE DE FRANCE.

Je ne pus me défendre d'émotion , lorsque je reçus la lettre de Chloris. J'avois beau me flatter & m'applaudir dans le délire de ma passion , je ne pouvois éviter les vifs reproches que je me faisois intérieurement. Cependant le souvenir de Thémire étouffoit en moi cette voix de l'honneur & de la probité. J'oubliai bientôt Chloris pour ne songer qu'à ma nouvelle maîtresse.

Mon amour propre avoit été trop mortifié pour tenter une nouvelle déclaration. Je pris le parti d'écrire à Thémire ; Thersandre se chargea de ma lettre ; il fit plus , il s'engagea de m'apporter une réponse.

J'attendois avec impatience le retour de mon cher confident ; je l'apperçois de loin , les signes de la joie sur le front , élevant les bras avec toutes les démonstrations du plus parfait contentement , pour me faire voir un papier que je jugeai être la réponse si désirée.

Je ne me trompois pas. Hé bien , mon cher Hylas , me dit-il , en m'embrassant étroitement , que pensez vous de votre ami ? En croirez-vous désormais son amitié & son expérience ? Sans répondre à ce transport , je prends , ou plutôt j'arrache
la

la lettre des mains de Therfandre , j'en déchire le cachet : Dieux ! que devins-je ? la lettre fatale me tombe des mains : voici ce que j'y lus.

J'avois excusé sur votre extrême jeunesse, Hylas, votre imprudente témérité ; mais je m'apperçois que vous la poussez avec réflexion jusqu'à l'insolence & à l'insulte. Ne vous avisez plus de me choisir pour l'objet de votre impertinent amour, je serois forcée de vous en punir ; & croyez que je n'ai pour vous que les sentimens de mépris que méritent vos odieux procédés.

THÉMIRE.

La colère qui m'anima à la lecture de cette lettre fut si vive que je ne pus parler. Je me promenai à grands pas dans ma chambre, les yeux fixés en terre, les bras entrelassés sur le sein. Quelquefois je les développais avec vivacité, je portois ma main à mon front avec fureur, & je semblois menacer l'auteur de mes peines. Therfandre, assis tranquillement dans un coin de la chambre, me regardoit en souriant d'un air fin & moqueur. Cette scène muette dura quelque tems ; enfin recouvrant la parole & une apparente tranquillité : je serois bien insensé de me

B

désespérer, mon cher ami, dis-je à Thersandre ; abandonnons l'altière Thémire, je ne prétends pas pousser long tems à ses pieds des soupirs inutiles. L'ingrate ! J'abandonnois pour elle l'amante la plus fidèle. Ah ! Chloris seule sait aimer. Je veux retourner à elle, je suis sûre d'en obtenir facilement le pardon de mon imprudence. A ces mots je vis Thersandre changer de couleur ; il prit bientôt la parole pour me faire abandonner mon nouveau projet : mais à ce coup ses sollicitations furent inutiles. Thersandre désespéré sortit le rire sur les lèvres & le désespoir dans le cœur.

Je me confirmai de plus en plus dans la résolution que je venois de prendre. Cependant qu'il en coûtoit à mon cœur ! ce n'est pas que je n'aimasse sincèrement Chloris ; je ne sentois même de l'amour que pour elle seule ; ma sottise présomption étoit l'unique lien qui m'attachoit à Thémire. Mais, que ce cœur superbe & vain étoit cruellement déchiré ! que les traits dont les dédains de Thémire l'avoient percé, lui faisoient de profondes & douloureuses blessures ! Je ne crus pouvoir mieux me venger de l'orgueilleuse bergère, qu'en rapportant à Chloris un cœur

plus tendre & plus fidèle que jamais. Le dépit encore plus que l'amour dirigea cette nouvelle démarche.

J'entre auprès de Chloris, je me jette à ses pieds. Là, versant des larmes que m'arrachoit la confusion plutôt que le repentir, je balbutiai quelques excuses. La tendre Chloris me releva avec bonté; elle ne put soutenir un aussi attendrissant spectacle, elle mêla ses larmes aux miennes. Hélas! qu'elle étoit éloignée de soupçonner la véritable cause de ces odieuses larmes! Elle se remit un peu de son émotion & s'asseyant auprès de moi: Si vous ne m'êtes effectivement point infidèle, Hylas, me dit la bergère, je vous rends mon cœur & je suis satisfaite; mais si vous m'avez trompée, si vous avez porté ailleurs vos hommages; je vous le dis, Hylas, ma tranquillité exige que je ne vous voye jamais & que je vous bannisse sans retour de mon souvenir. J'allois répondre, lorsque la porte de la chambre s'ouvre & je vois; qui? Thémire elle-même qui, ma lettre à la main, venoit chez son amie pour la lui faire lire & s'en assurer. Hé! c'est vous Hylas, me dit en entrant Thémire! Oui, c'est Hylas reprit alors Chloris; je suis charmée que vous

28 MERCURE DE FRANCE.

qui avez été témoin de sa faute, le soyez aussi de son repentir. Ah vraiment, j'ai bien d'autres choses à vous apprendre, interrompit Thémire avec un éclat de rire qui me glaça d'effroi; restez, ajouta-t-elle voyant que je voulois sortir, vous êtes intéressé dans tout ceci, & sur le champ elle présenta à Chloris, la lettre qu'elle tenoit : la honte, la colère, le dépit & la rage se succédoient tour à tour dans mon cœur & se peignoient successivement sur mon visage. La froideur méprisante de Chloris, les insultantes railleries de Thémire, achevèrent de m'accabler. Je voulus articuler quelques mots; mais ils expirèrent sur mes lèvres. Je voulus sortir; je m'égarai. La cruelle Thémire avec le persifflage le plus sanglant, conduisit elle-même mes pas incertains jusqu'à la porte, & me laissa dans la rue comme anéanti sous le poids de ma confusion.

Je ne saurois vous dire combien je restai de temps dans ce cruel état. J'errois à l'aventure. Mille idées désespérantes se présentoient à l'envi. La honte me faisoit chercher les endroits écartés; j'aurois voulu me dérober à moi même & aux autres. Je rencontre Thersandre qui me tire de ma rêverie; mais il n'eut pas plu-

tôt appris ma désagréable aventure, qu'après m'avoir donné quelques froides consolations qu'il interrompoit mille fois par des éclats de rire, qui lui échappoient malgré lui & qui me perçoient l'âme, il me laissa plus désespéré que jamais.

Ce n'est pas tout : le bruit de mon histoire se répandit dans nos hameaux ; je me l'entendois reprocher chaque jour avec des ris insultans & des railleries amères : en un mot j'étois devenu la fable du canton. Mon malheur m'accabloit ; j'étois absorbé dans la douleur : tous ceux que je voyois ne faisoient qu'aggraver mes peines ; enfin ne pouvant supporter un pareil genre de vie, je confiai le soin de ma maison à Therlandre que son bon cœur avoit rapproché de moi, & , m'étant muni de tout ce qui étoit nécessaire pour un voyage de longue durée, je partis sans prendre congé de personne.

Après avoir marché environ deux heures, je me trouvai sur les bords de la mer ; je vis un vaisseau prêt de mettre à la voile, & je m'embarquai.

A mesure que je m'éloignois de ma patrie, mes soucis se dissipoiént, ma gaieté reprenoit le dessus. Je cherchai à charmer mes ennuis en liant société avec

30 MERCURE DE FRANCE.

les différens passagers. Quoique les mortifications qu'avoit essayées mon amour propre en eussent un peu corrigé l'excès, je n'avois pas cependant perdu le goût de faire ma cour aux belles, & je croyois encore que j'en rencontrerois difficilement de cruelles.

Il y avoit sur le vaisseau une petite personne, qui sans être belle, me plaisoit beaucoup. Sa physionomie étoit vive & spirituelle; ses yeux, quoique petits, étoient vifs & pleins de feu; sa bouche un peu grande paroissoit toujours sourire avec malignité; son nez un peu plat & écrasé, sembloit enchérir sur le tout pour animer sa figure & lui donnoit un petit air lutin, aussi capable de subjuguier le cœur que la beauté la plus accomplie. Dorothée (c'étoit son nom) me plut au premier abord, & je méditai aussi-tôt sa conquête: l'entreprise étoit difficile; Dorothée étoit escortée de sa mère, femme fort sévère & fort avancée en âge, qui ne la quittoit pas de vue. Désespéré de ce contre-temps, je pris le parti de faire ma cour à la vieille & de m'attirer ses bonnes grâces: je n'y réussis que trop bien; la vieille se persuada que j'étois véritablement amoureux d'elle, & je vous laisse

à penser les comiques efforts qu'elle fit pour conserver sa conquête. Elle étoit vieille & amoureuse, elle ne pouvoit manquer de devenir jalouse : ainsi, bien loin que son amitié me procurât la facilité d'entretenir Dorothée de mon amour, elle y formoit aucontraire un obstacle invincible. Je ne voyois plus Dorothée que rarement & toujours en la présence de sa mère. Quant à cette dernière, elle m'obsédoit continuellement : j'avois beau lui marquer de la froideur ; le mot avoit été dit, il avoit allumé en elle des feux que mon indifférence & mes rebuts ne purent parvenir à éteindre.

J'étois furieux : je ne pouvois me débarrasser de la vieille qu'en l'éconduisant avec éclat ; & pour lors je perdois pour jamais l'espérance de voir Dorothée. Lassé cependant d'une persécution aussi insupportable , j'aimai mieux renoncer à la fille que d'être contraint à souffrir les fatigantes caresses de la mère ; je m'éloignai de l'une & de l'autre, & pour me distraire, je cherchai à faire de nouvelles connoissances.

Je m'étois trouvé plusieurs fois en société avec une jeune veuve qui avoit paru

32 MERCURE DE FRANCE.

me distinguer ; cette femme étoit très-belle ; & le train qui l'escortoit dans le vaisseau me fit augurer qu'elle étoit très-riche. Elle retournoit en Espagne , lieu de sa naissance , pour mener une vie tranquille au milieu de ses possessions qui étoient , disoit-on , considérables ; elle avoit épousé un jeune Seigneur de la Cour de France , qui l'avoit laissée veuve au bout de quelques mois. Cette conquête m'étoit d'autant plus avantageuse , qu'elle me mettoit à portée de me passer des biens de mes pères & me dispensoit de revenir dans ma patrie , qui m'étoit devenue odieuse. J'avois pensé plusieurs fois à tenter l'aventure ; mais la figure froide & altière de la Dame Espagnole , m'avoit retenu : j'avois toujours devant les yeux les méprisans refus de Thémire , & je sentoie que je serois mort de honte si j'en avois éprouvé de pareils de la belle Espagnole ; de plus l'amour de Dorothee m'occupoit ailleurs.

Lors donc que j'eus résolu de me soustraire entièrement aux empressements de la mère de Dorothee , je m'introduisis chez Eléonore ; c'est le nom de l'Espagnole. J'y fus bien reçu ; & quoique mes visites devinssent très-fréquentes , on ne s'en plaignoit point. Peu à-peu je pris coura-

ge ; les caresses de la Dame & cette bonne opinion de moi même , qui ne m'abandonnoit point , m'enhardirent. Je hasardai la déclaration. Eléonore la reçut d'abord avec une colère apparente ; insensiblement elle s'appaîsa ; enfin la belle Espagnole répondit à mes feux ; elle n'attendoit que son retour dans sa patrie pour assurer mon bonheur.

Eléonore étoit maîtresse d'elle-même ; elle m'aimoit dès l'instant de mon entrée dans le vaisseau ; il est donc peu étonnant qu'elle ait fait une résistance aussi foible. Elle avoit le cœur naturellement tendre , & les romans de sa nation , dont elle faisoit continuellement sa lecture , n'avoient pas peu contribué à entretenir en elle ces dispositions à l'amour. Eléonore étoit une vraie héroïne de roman ; elle en avoit l'ardeur & les beaux sentimens. Mariée malgré elle à un homme qu'elle n'aimoit point , elle avoit décidé de laisser faire à son cœur le choix d'un second époux ; & j'avois été assez fortuné pour voir tomber sur moi cette préférence. Heureux ! si j'eusse su mettre à profit ces faveurs de la fortune & si ma présomption & ma légèreté n'avoient obscurci pour jamais les jours sereins qui commençoient à luire sur ma tête.

B v

J'étois presque toujours avec Eléonore. Nous nous entretenions des merveilleux faits d'armes des Chevaliers de sa nation & de leur constance plus merveilleuse encore. Eléonore vouloit que je prisse le parti des armes & que je me fisse recevoir Chevalier. Elle devoit être la Dame de mes pensées, & comme elle ne doutoit pas que je n'imitasse leur courage & leur bravoure, elle devoit partager ma gloire & ceindre ma tête de lauriers. Mais ce que je devois encore plus imiter, c'étoit leur inébranlable fidélité. Eléonore ne cessoit de me faire envisager cette qualité comme la première vertu d'un Chevalier; elle en étoit aussi inséparable que l'intrépidité. J'écoutois Eléonore avec complaisance, j'applaudissois à ses projets; mais intérieurement je riois des jeux de son imagination, & je ne les regardois rien moins que comme des visions extravagantes.

Il y avoit déjà plus d'un mois que nous tenions mer, & l'eau étant venue à manquer, nous fumes obligés de relâcher à une petite isle dont j'ai oublié le nom. Hélas! Puissé-je également oublier la malheureuse aventure qui m'y a fait perdre les bonnes grâces d'Eléonore, & m'a replongé dans l'état d'humiliation & de

mépris dont je ne faisois que de sortir!

A peine eus-je quitté le vaisseau, que joyeux de marcher sur la terre, je me promenai avec complaisance. Je m'éloignai du rivage jusqu'à le perdre de vue, & je pensois à m'enfoncer dans un bosquet pour prendre quelque repos, lorsque j'aperçus à quelque distance de moi, Dorothée seule, assise au bord d'une fontaine. Transporté de joie, je vole à sa rencontre; j'avois encore le cœur tout plein de la tendresse romanesque de l'Espagnole; je débutai sur ce ton auprès de Dorothée. La petite personne se leve & sans me répondre, se met à me considérer d'un air grave & tranquille. Une réception aussi singulière m'interdit; je ne pus continuer ma froide harangue. Alors la folâtre Dorothée me passant la main sur le visage, se mit à fuir en riant de toutes ses forces; je m'aperçus à qui j'avois affaire, je la poursuivis; je l'atteignis à l'entrée du bosquet, & la serrant entre mes bras, je lui donnai un baiser passionné. Un bruit que j'entendis à quelques pas de moi, me fit tourner la tête. Peignez vous ma surprise & ma consternation: c'étoit Eléonore. Elle se retiroit à grands pas du côté du

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

vaisseau ; elle couvroit son visage de ses mains & pouffoit de longs soupirs. Je quittai brusquement Dorothee que je laissai vivement irritée de ma désertion , & je suivis les pas d'Eléonore. Je ne l'abordai pas , je voulus laisser au temps , le soin d'adoucir sa colère ; je remontai sur le vaisseau.

J'avois espéré vainement que mon amour & mes soins me rameneroient Eléonore ; elle devint inflexible , elle refusa constamment de me voir : je la suivis en Espagne ; mais , toujours inébranlable , elle me fit interdire l'entrée de son château. Enfin ayant perdu toute espérance , je me retirai le cœur dévoré de chagrin & d'ennui d'avoir ainsi perdu par ma légèreté la fortune la plus brillante. J'avois perdu de vue Dorothee , je la détestois depuis la malheureuse aventure dont elle avoit été la cause. Je parcourus toute l'Espagne sans qu'il m'arrivât rien de remarquable ; enfin ayant épuisé toutes mes ressources , je m'approchai insensiblement de ma patrie.

J'y rentrai lorsque je me trouvai absolument dénué de tout secours ; il y avoit près de cinq ans que j'étois absent : on

avoit presque oublié ma malheureuse histoire. Je trouvai Chloris unie à Therfandre; ils faisoient le bonheur l'un de l'autre. Ils me reçurent à bras ouverts. Chloris changea toute sa tendresse pour moi en amitié. Therfandre, après s'être excusé sur la violence de son amour des chagrins qu'il m'avoit causés, me rendit compte de mes biens. Il les avoit considérablement augmentés pendant mon absence; il me les restitua généreusement. J'embrassai ce digne ami avec transport. Les douceurs de l'amitié me consolèrent des disgraces de l'amour; je me livrai tout entier au premier sentiment. Je comptois n'y trouver que des charmes. Hélas! que je me trompois! je fermai les yeux du fidèle Therfandre & de ma chère Chloris. Quelle fut ma désolation! toutes mes plaies se rouvrirent. Chaque jour, je vais payer sur le tombeau de mes fidèles amis, le tribut de mes larmes. Mais pourquoi rappeler ce cruel souvenir? Je n'ai retracé à vos yeux, mon cher Sylvandre, l'histoire de mes chagrins, que pour vous mettre en garde contre cette sorte de présomption qui séduit si communément à votre âge. Souvenez-vous que *les plus heureuses qualités du cœur & de l'esprit*

*disparoissent & s'éclipsent , lorsqu'on les fait
accompagner d'une vanité extravagante.*

Par Mlle Raigner de Malfontaine.

*E P I T R E A M I L O R D ,
Comte de Warwick.*

QUAND votre fameux conquérant,
 Dégoûté de la Normandie,
 Conçut la généreuse envie
 De passer le moite élément,
 Et d'affervir votre patrie;
 Son grand cœur, pour ce beau projet,
 Eût été peut-être inutile,
 S'il n'eût pris avec lui Graville,
 Son chevalier le plus parfait.
 Pourquoi donc, ô Warwick, dans la brillante
 histoire
 Des héros de votre Maison
 A t'on omis un si beau nom,
 Si propre à rehausser leur gloire?
 Que le sang des Sydnei, des Pembrock, des Beau-
 champs
 Soit précieux à l'Angleterre;
 Qu'on les ait vûs l'appui de leurs Rois chance-
 lans,
 Et que, pour des faits éclatans,

La superbe Albion les aime & les révère ;
 C'est un juste tribut , un légitime encens
 Qu'on devoit à leur ame altière ,
 Et que le cœur , l'amour sincère ,
 Ont déjà consacré par de beaux monumens.
 Mais , croyez-vous que cette foule illustre
 Des héros & des demi-dieux
 Ne s'honoreroit point du lustre
 Des Gravilles , vos vrais ayeux ?
 Ces ayeux , qui jadis du Nord fondant les glaces ,
 Et de Rollou suivant les traces ,
 Avoient leurs noms gravés dans les fossés du tems ,
 Et plus d'une fois , de nos Francs
 Dompté l'intrépide courage ,
 Qu'à peine , de leur marécage ,
 Votre isle avoit purgé ses champs ;
 Mais , pardonnez ma généreuse audace ,
 Mon zèle est sans doute indiscret.
 Après tout , quel est mon objet ?
 Qu'aux Gravilles François de votre illustre race ,
 Milord , vous donniez une place
 Près de Beauchamps , Sydnai , Pembrok , Planta-
 genet ;
 Souvenez-vous que notre France
 Fut votre berceau glorieux
 Que la tige y produit des rejetons heureux ,
 Toujours dignes de leur naissance :
 Des Gravilles humains , bienfaisans , généreux ,

49 MERCURE DE FRANCE.

Qui ne sont, comme vous, jaloux de leur puissance

Que par le doux attrait de faire des heureux ;
Mais j'abuse un peu trop de votre complaisance.
Ma muse, pour vous rendre un hommage flatteur,

Sans penser à son indigence,
Se livre trop à son ardeur ;
Son zèle mérite indulgence,
Et vous la devez à mon cœur.

*Par M. Smich, procureur du Roi
au Vigan.*

IMITATION de l'Élégie de Tibulle.

Dī meliora ferant !

ECARTEZ, Dieux puissans, ce funeste présage !

Fuyez, songe trompeur !

Non, je ne puis le croire ; il t'offense, il m'outrage,

Il accuse ton cœur.

Quel est donc, ma Cloris, d'un amant qui t'adore

L'étrange égarement ?

... Je veille, & toutefois je le redoute encore

Ce vain pressentiment !

Les voiles de la nuit, les pavots de Morphée
 Couvroient tout l'Univers,
 Lorsqu'un Dieu tout-à-coup, du haut de l'Empirée,
 Embrase & fend les airs.

Il approche, & je vois briller sur son visage
 La jeunesse & les ris,
 Comme dans un bosquet éclate l'assemblage
 Des roses & des lis.

L'or de ses blonds cheveux, & sa robe légère
 Flotte au gré du zéphyr;
 Sa lyre est dans ses mains; il prélude, il préfère
 Les accens du plaisir.

Mais, laissant aussi-tôt sa lyre & la tendresse,
 Il me tient ce discours;
 Foible amant, dans les fers d'une ingrate ma-
 tresse
 Languiras-tu toujours?

Les Dieux t'aiment encore, & je daigne t'appren-
 dre
 Ce qu'on peut révéler:
 Ecoute; mais, hélas! pourras-tu bien entendre
 Ton destin sans trembler?

Cette jeune beauté que tu erois si fidèle,
 Tes amours, ta Cloris,
 Des feux chastes & purs dont tu brûles pour elle,
 Méconnoît tout le prix.

42 **MERCURE DE FRANCE.**

Epoux infortuné , de l'erreur qui t'abuse

Arrache le bandeau ;

Et crains de retrouver ta Cloris & sa ruse

Dans un objet nouveau.

D'un sexe dangereux connois enfin l'adresse

Et les cruels détours :

Flatte pourtant Cloris ; ton extrême tendresse

T'offre un puissant secours.

La douceur amollit le cœur le moins sensible ;

Et les plus durs mépris.

Ta volage Beauté ne peut être inflexible ;

Presse , pleure , attendris.

Il dit , & disparoit... Mais Cloris de Mégère

N'a point reçu le jour ;

Elle n'est point le fruit de l'odieux Cerbère ,

Elle inspire l'amour !

Tu ne m'as point trahi ! de ton aimable mère

N'as tu pas la douceur ?

N'as-tu pas , ma Cloris , la candeur de ton père ?

Fuyez , songe trompeur !

*LETTRE sur la critique des ouvrages
& des auteurs.*

LA critique, art si nécessaire & si difficile, a pour principe ou pour fondement l'amour des lettres, & le goût du vrai. Elle doit tout rapporter à ces deux objets: tout autre motif est indigne d'elle, & la dégrade ou la dénature. Ainsi rien de plus sérieux qu'un art qui n'a pour but que l'utilité. L'enjouement ne lui est pourtant pas défendu, mais il est subordonné à l'instruction; & lorsqu'un bon critique répand quelques gaietés dans certaines matières, il les sème légèrement; il ne va jamais les chercher hors de la nature des choses; il ne les cherche pas, il les trouve. La critique n'est donc point l'art de faire rire & d'amuser la malignité, travail frivole, aisé, méprisable, & pour lequel il suffit d'avoir quelque penchant à la satire, beaucoup de confiance & un peu d'esprit, j'entends de cet esprit factice qui coûte toujours plus qu'il ne vaut. La rareté des bons critiques prouve bien la difficulté du genre; & que de parties en effet il faut rassembler pour y réussir.

44 MERCURE DE FRANCE.

Jugement solide & profond ; logique sûre & bien exercée ; sagacité , goût , précision ; esprit facile , mais de cette trempe qui n'est que la fleur du bon sens ; imagination souple , mais réglée ; variété de connoissances , érudition étendue , amour du travail , &c. voilà les principaux élémens dont l'heureuse combinaison forme le génie de la critique ; & quiconque , sans ce génie , veut exercer l'art , fait un métier très-périlleux. Car , ne vous y trompez pas , Monsieur , lorsqu'un ouvrage est critiqué , ce n'est pas l'auteur qui subit l'épreuve la plus délicate. Le public intelligent se réserve le droit de juger le censeur ; & si la critique est injuste ou fautive , le mépris dont elle est payée se mesure à l'idée de supériorité que tout censeur fait présumer avoir voulu donner de soi. De ces considérations générales je passe au portrait du vrai critique. Si je paroiss tracer ici l'idée de l'homme qui ne se trouve point , le contraste au moins fera voir l'idée de l'homme qui se trouve.

Le critique qui fait respecter ses lecteurs , ne se pare point des apparences de la modération que prescrivent les loix de la société pour mieux se livrer à sa fougue. Il ne prend point jusqu'à une devise pour

la mépriser plus ouvertement ; mais sans annoncer avec faste son impartialité , il la fait passer dans ses écrits. Au lieu de chercher à en imposer par ces préambules pompeux , où la charlatanerie se déploie par cette vaine montre de richesses qu'étale la fausse opulence , il réalise seulement ce que les petits écrivains ne se lassent pas de promettre. Chez lui tous ces noms spécieux de *liberté*, *d'amour du vrai*, *d'indépendance philosophique*, ne servent point à colorer un pur brigandage , un vrai cynisme littéraire. Attaché à la simplicité didactique , moins fastidieuse & moins monotone que le luxe faux des déclamateurs , il ne coud point à tous ses extraits de froides préfaces , d'ennuyeuses amplifications , des tirades vuides & soufflées , des lieux communs cent fois rebatus qui n'apprennent rien , de petites satyres déguisées mal-adroitement en préceptes de goût : il laisse aux demi-littérateurs l'affectation de ces ornemens dont leur érudition se compose. Exactement impartial , on ne le voit point s'occuper de la personne d'un auteur beaucoup plus que de son ouvrage. Il ne lit point tout un livre dans la seule table des matières pour n'en donner que des lambeaux triés au hasard , ou

46 MERCURE DE FRANCE.

curieusement recherchés dans le dessein de montrer l'ouvrage du côté le moins favorable. Il ne prostitue point sa plume pour accréditer des productions viles ou dangereuses ; & ni l'intérêt du libraire qui est toujours séparé du sien, ni celui d'un mauvais écrivain qu'il pourroit affectionner sans l'en estimer davantage, ou de lâches ménagemens pour d'autres qu'il craindroit sans les aimer, ne lui font jamais compromettre ou trahir son discernement. Il ne manque point aux égards dûs aux talens supérieurs, aux hommes de génie : il fait remarquer leurs fautes, parce qu'il est attentif & clairvoyant ; mais par une jalousie basse, il ne dissimule point les belles choses qui rachètent leurs négligences, & en nous éclairant de bonne foi sur les défauts d'un ouvrage, il paie aux talens de l'auteur le tribut d'estime qu'exige la sincérité. Il ne se passionne point avec un acharnement ridicule contre d'illustres écrivains qui pourroient d'un seul trait de plume écraser mille insectes satyriques s'ils pouvoient sentir leurs piquûres. Au-dessus de la haine & de la vengeance, qui sont les passions des foibles & la source des petitesse, il ne poursuit point à outrance & avec une fureur puérile ceux, qui

auroient pu lui déplaire. Il ne s'attache point constamment à nous préoccuper pour certains auteurs & à en déprimer d'autres qui donnent au moins les mêmes espérances. Le jugement d'un bon critique se remarque jusque dans le choix des ouvrages qui sont l'objet de sa censure. Il n'affecte point de déprécier des écrits dont le plus grand défaut seroit de n'avoir point son attache, & d'en prôner de médiocres dont sa protection seroit tout le mérite. Toujours fort de ses propres forces, & non de la foiblesse d'autrui, il n'ira point, pour se faire redouter, déterrer de mauvais romans ou des livres obscurs qui ne sont lus de personne, & que le plus mince lecteur est en état d'apprécier par lui même. Par le même principe encore il ne s'appesantit point sur les choses dont le ridicule est palpable & saute aux yeux de tout le monde; sa pénétration se réserve pour des remarques moins triviales. Il ne prend point pour le fond de l'art la chicane de l'art; aussi ne va-t-il pas éplucher les petites fautes d'un ouvrage, compter les *que*, les *si*, les *mais*, & négliger ce qu'il y a de bon; mais il a toujours soin de faire une compensation équitable, & qui honore autant le goût que le bon

48 **MERCURE DE FRANCE.**
esprit du censeur. Il s'arrête encore bien plus à l'essence qu'à la surface des choses, & ne juge pas tous les écrits suivant les règles d'un froid purisme porté jusqu'à la pédanterie. Fidèle jusqu'au scrupule, ainsi que doit l'être tout homme qui s'érige en juge, il cite avec exactitude & ne déguise ou n'altère rien. Lorsqu'il a lieu de censurer un auteur, il produit littéralement ses expressions sans les affoiblir en les mutilant, ou par quelque changement dans les termes. Il ne se pare point non plus de pensées d'autrui : il se garde bien de rapporter de longs textes, sans les distinguer par aucune marque, de la suite de son discours, sans avertir qu'un autre parle. Toutes ces petites ruses de guerre, quoiqu'apperçues ordinairement de peu de lecteurs, sont indignes d'un vrai critique; il rougiroit de les employer. Quand il parle d'un bon ouvrage, ou d'un écrivain de mérite, il ne s'abandonne point à l'enthousiasme, à des exagérations, à des louanges outrées que leur seul excès rendroit fausses & par conséquent sans effet. D'un autre côté lorsqu'il censure, ses expressions ne sont jamais dures, chargées, absolues, mais réfléchies & mesurées. Il fait sur-tout se préserver des
airs

airs & des tons décitifs que prennent les petits critiques, parce que le savoir est timide, & que sa modestie le rend circonspect par-tout où l'ignorant tranche avec hardiesse. Dans cet esprit, jamais il ne donne pour règles de ses jugemens, ni son goût particulier, ni ses idées propres. Il rappelle tout aux principes, aux règles de proportion établies ou par les grands maîtres, ou par la nature même des choses; & comme il est comptable au public qui doit le juger à son tour, il ne condamne rien sans motifs, sans rendre raison de sa censure. Il fait de plus caractériser par des traits propres & distinctifs même une production médiocre, sans laisser échapper rien de personnel ou d'offensant contre l'auteur.

Il est des railleries innocentes qui ne sauroient blesser personne, & que le sérieux de l'art n'interdit point à un bon critique; mais il ne s'en permet aucune qui ne s'offre, pour ainsi dire, d'elle-même. Il ne se bat jamais les flancs pour produire du ridicule où il n'y en a point; il ne songe même à le montrer où il est, que quand l'intérêt du goût ou de la raison l'exige nécessairement. Il rejette sévèrement tous ces quolibets insipides, ces misérables pointes & ces prétendues épi-

C

50 MERCURE DE FRANCE.

grammes dont la recherche puérile & pourtant pénible se découvre par la façon dont les place un mauvais critique, parce qu'il est en même tems mauvais écrivain, quoiqu'il en puisse dire lui-même & quiconque est assez bon pour le croire. C'est sous cette qualité d'écrivain qu'il me reste à considérer le critique dont j'ébauche l'image.

Pour mériter le nom de bon écrivain, il faut écrire purement, élégamment, naturellement. Le beau naturel n'exclut point la noblesse & les graces du style; mais il faut savoir distinguer les graces de l'afféterie & la noblesse de l'enflure. Le critique qui fait écrire & qui connoît par conséquent toutes les propriétés du style, n'en confondra jamais les vices avec les agrémens réels. Son style est toujours simple & uni, parce que c'est le style du genre, & qu'il ne veut rien dénaturer. Il écrit avec pureté, mais sans étude & sans roideur, sans rien d'affecté ni de pédantesque, parce qu'il manie aisément sa langue. Il écrit encore noblement; mais la noblesse de son style ne consiste point dans une vaine pompe d'expressions boursoufflées & souvent oisives. Enfin il écrit avec force, élégamment, agréablement;

mais il n'affecte point de parler comme l'Eumolpe de Pétrone, *sapius poeticè quàm humanè*. Son style n'est point herissé d'images poétiques, de métaphores éternelles, laborieusement amenées, d'épithètes entassées par-tout avec une profusion risible. Il fait le varier à propos, sans faire sans cesse revenir dans des phrases usées, les Muses, Apollon, le Parnasse, la double colline & tous les lauriers du Pinde. Il ne crie point à tout propos à l'emphase, au néologisme pour les confondre très-souvent lui-même avec l'énergie, & en donner de fréquens exemples. Enfin il fait louer sans fadeur, & avec esprit, quoique sans effort, parce qu'un long usage des caustiques n'a point tout-à-fait émoussé son goût pour les vérités obligantes dont il connoît l'assaisonnement. Vous aimez trop les métaphores pour ne point me passer celle-là.

Je ne dois pas oublier un trait qui seul doit donner bien du lustre au portrait que j'ai crayonné. Que tout écrivain, quel qu'il soit, c'est-à-dire, quelque supériorité qu'il ait réellement, ou qu'il croie avoir (ce qui est pour lui la même chose) doive avoir de la modestie, on en sent la nécessité. Pour acquérir cette vertu si dif-

52. MERCURE DE FRANCE.

ficile & partant si rare, il ne faudroit de tems en tems que quelque retour sur soi-même, sur les bornes de notre esprit & sur celles de nos connoissances, ou, pour tout comprendre en deux mots, sur notre ignorance & sur notre foiblesse. Combien donc celui qui prétend juger les autres sur ces deux points, ou autrement marquer les bornes de la capacité d'autrui, doit-il être infiniment plus modeste, pour ne point donner de prise sur soi ! Ce principe bien imprimé dans l'esprit de notre critique le préservera de bien des travers. Il ne parlera point de lui même, il ne se citera point continuellement. S'il est aidé dans ses travaux, il ne ramènera point tout à lui seul ; il n'identifiera point dix personnes en une : il bannira principalement cet orgueilleux & très-faux *moi*, qui révolteroit les lecteurs instruits. Il nommera ses coopérateurs pour les faire entrer en partage de l'honneur que lui produira leur travail ; ou s'il veut toujours les traiter comme des artisans qu'il emploie à l'édifice de sa gloire, il évitera du moins de se faire des ennemis trop clairvoyans, & en état de renverser l'édifice.

LES COLOMBES DE VENUS.

A Madame la Comtesse d'H. . . . , qui depuis quelques jours , négligeoit deux Pigeons que l'auteur aimoit ; par Mlle B. . . , née au village d'Atbejchwiler , au pied des Vosges.

L'ENFANT qui dans les Cours , comme en l'hum-
ble chaumière ,

Des mortels règle le destin ,
Chez les dieux , & même à sa mère

A joué plus d'un tour malin.

L'autre jour Vénus à Cythère ,

Lasse des vœux & de l'encens

De la foule des soupirans ,

Dans un asyle solitaire

Sur le gazon verd reposoit ;

Où le sommeil sur sa paupière

Doucement s'appesantissoit.

Les guides de son char , couple tendre & fidèle ;

Ses pigeons étoient auprès d'elle.

Les plaisirs , les ris enchanteurs ,

Les jeux & les Graces , leurs sœurs ,

Répétoient tout bas , qu'elle est belle !

L'Amour feignant de dormir sur son sein ;

Attendoit que sur l'immortelle

54 MERCURE DE FRANCE.

Morphée eût secoué de l'aile ,
 De ses pavots le charme souverain.
 Sûr de son fait, il prend cet air vif, enfantin
 Qui plaît, qui séduit & qui touche,
 Voit de Vénus le char voisin ,
 Y monte, & , mettant sur sa bouche
 Le doigt : *Motus* , vous voyez mon dessein ,
 Dit-il au séduisant eslain
 Dont la déesse est entourée ;
 A son réveil elle se fâchera ;
 Mais , à la fin de ma tournée ,
 Un seul baiser l'appaisera.
 Je connois bien ma Cythérée.
 Il dit , fait le signal : promptes comme l'éclair ,
 Les deux colombes fendent l'air.
 La main d'Amour qui les caresse
 Leur a fait oublier leur infidélité ,
 Leur devoir , jusqu'à leur maîtresse.
 Le petit Dieu plein d'alégresse ,
 En triomphe conduit le char de la Beauté.
 Sa course étoit plus d'à moitié finie
 Lorsque passant près d'un château ,
 Que l'Ambre * arrose de son eau ,
 Il vit dans une métairie ,
 En déshabillé de linon ,

* Rivière de Bavière sur le bord de laquelle est le château de Madame d'H. . . .

Vénus, mais Vénus embellie,
 Qui dirigeant sa laiterie,
 Lisoit avec émotion
 Voltaire, le dieu du génie ;
 Puis, au milieu d'une troupe choisie ;
 Dissertoit avec goût, avec précision,
 Sur un point de philosophie,
 De cet air aisé, de ce ton
 Dont elle auroit jugé si le beurre étoit bon.
 La voyant ainsi travestie,
 L'Amour ne la crut là que pour mieux le guetter.
 Fuyons, dit-il ; sa fantasia
 Est sûrement de m'attraper.
 Les Colombes ont vu Thérèse,
 Elles n'écoutent plus l'Amour.
 Il part à tire d'aile, achève seul son tour :
 C'étoit-elle, ne vous déplaîse,
 Qu'ils prenoient tous pour la divinité,
 Qu'elle surpassoit en beauté.
 Les deux oiseaux de céleste origine,
 A ses pieds viennent se ranger,
 Puis inquiets, mais charmés de sa mine ;
 Sur son beau sein vont se loger,
 L'effleurent d'une aîle badine,
 Veulent, n'osent la becqueter,
 Et l'invitent à pardonner.
 Leur tendresse naïve & pure
 Eut pour salaire, hélas ! un triste prix.

Thérèse ignorant l'aventure
 Qui lui vaut le char de Cypris,
 Soupçonne un piège de son fils,
 Et fait retomber sa colère
 Sur nos voyageurs caressans.
 Ils lui paroissent les agens
 Du dieu qui, pour perdre, aime à plaire.
 Dans une mauvaise volière
 Hier, au point du jour, je les vis.
 Là tous deux je les entendis,
 Tristes, regretter leur foiblesse
 Pour le dieu des jeux & des ris,
 Bien plus souvent, à leur avis,
 Le dieu des regrets & des larmes;
 Puis dire... à son air, à ses charmes,
 Qui ne l'auroit pris pour Cypris?
 Ah! que nous nous sommes mépris!
 Quelle est donc la beauté sévère
 Qui nous tient dans cette volière?
 Seroit-ce Minerve en courroux?
 Ce n'est pas elle; elle est trop belle.
 Dans son regard quelque chose de doux
 Annonce l'amitié vive, tendre & fidèle.
 Mais qu'auroit-elle contre nous?
 Seroit-ce?... A l'instant je m'avance
 Et j'interromps par ma présence
 Leur entretien. Ah! de tous deux
 Que je partageois la tristesse!

Pour tout deux ma vive tendresse
 Se peignoit, brilloit dans mes yeux.
 Votre recherche, dis-jé, est vaine,
Charmans oiseaux; l'objet qui cause votre peine
 N'est pas encore au rang des dieux,
 Quoiqu'elle exerce sur la terre
 Des vertus bien dignes des cieus.
Qui la connoît, & l'aime & la révère.
 Beauté, sourire, attrait charmans,
 Science, talens, agrémens,
 Elle a tout & n'en est pas plus fière.
 Son cœur est tendre & généreux,
 Son esprit est plein de lumière;
C'est un éclair, qui frappant la paupière,
 Sans la blesser, la remplit de ses feux.
 Sa sagesse n'est point austère;
 —C'est la raison sous le dehors riant
 De la gaité, fille du sentiment.
 Bref, philosophe, épouse ou mère,
 L'amour du vrai toujours l'éclaire,
 Et fixe son choix sur le mieux.
 Ne redoutez plus sa colère,
 Elle est l'appui des malheureux.

E N V O I

Comtesse, de tes prisonnières
 N'auras-tu pas quelque pitié ?
 A ces deux célestes courrières
 En promettant mon amitié
 J'ai promis tous mes bons offices.
 Hélas ! dans le malheur novices,
 Ta rigueur les fera mourir
 Si tu les fais long-tems souffrir.
 Au pied de leur triste volière,
 Ma main trace leurs déplaisirs.
 A leurs vœux je joins ma prière ;
 Tu vas te rendre à leurs desirs.
 Oui, je réponds de ta tendresse.
 Tu n'envieras pas à mon cœur
 Le doux plaisir de voir sans cesse
 Mon ouvrage dans leur bonheur.
 Hélas ! il est facile à faire.
 Elles n'aspirent qu'à te plaire.
 Comtesse, par un seul baiser,
 Vénus, & l'Amour, & Cythère,
 Tu leur feras tous oublier.

O D E A LYDIE , 13 liv. 1.

Cùm tu Lydia , Telephi , &c.

IL est trop vrai , quand je vous vois , Lydie ;
 Louer Téléphe , admirer sa fraîcheur ,
 D'une secrète & sombre jalousie
 L'affreux poison fermente dans mon cœur.

Trop agité pour cacher mes alarmes ,
 Mon front pâlit & rougit tour-à-tour ,
 Et je trahis , par de furtives larmes ,
 Tout le dépit que ressent mon amour.

Quoi ! vous souffrez la féroce tendresse
 D'un jeune fou barbare entre vos bras ,
 Qui , dans l'excès d'une honteuse ivresse
 Mord ce qu'il aime , & meurtrit vos appas ?

Lèvres de Rose , aujourd'hui profanées ,
 Bouche où Vénus mit un parfum si doux ,
 Ah ! par l'amour vous étiez destinées
 A des baisers moins indignes de vous.

Heureux deux cœurs toujours d'intelligence ,
 Toujours constans , plus amoureux toujours ,
 Dont le desir croît par la jouissance ,
 Et ne s'éteint qu'au dernier de leurs jours !

Par M. L. R.

C vj

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du mois de Janvier 1773, est le *Bouquet*; celui de la seconde est *Page*; celui de la troisième est *Œuf*. Le mot du premier logogryphe est *Boulet*, où se trouve *boule*; celui du second est *Vase*, où l'on trouve *Esau*; celui du troisième est *Seringue*, où se trouvent *ver*, *génie*, *vin*, *gêne*, *suie*, *neige*, *ris*, *Reine*, *Nègre*, *seing*, *ruse*, *signe*, *Sirène*.

É N I G M E.

Je suis plus brillante & plus belle,
 Lorsque je parois au grand jour;
 Chez bien des gens je suis pucelle,
 Sans inspirer jamais d'amour.
 De cent malheurs je suis suivie,
 Même dans le plus heureux sort;
 Lorsque je conserve la vie,
 Je donne bien souvent la mort.

Par M. le Bret.

Les Paroles et la musique sont de M. Fabre de Marseille

Amoroso.

Février.

1773.

L'Amour me dit qu'il faut que j'aime, La raison
me deffend d'aimer, Et dans cet embarras ex-tremé,
Je crains de me laisser charmer; Mais hélas! charmante
Isabelle, Mon cœur soupire nuit et jour: Peut-on en
vous voyant si belle, Braver le pouvoir de l'Amour?
Pour calmer mon inquiétude, En vain, privé de
vos beaux yeux, Voudrois-je dans la so-li-tu-de
Chercher un remède à mes feux, L'Amour sauroit bien
tôt lui même Vers vous reconduire mes pas, Car j'aurois
une peine extrême A vivre où vous ne seriez pas.

A U T R E.

JE suis d'un naturel farouche ,
 Et plus légère que le vent :
 Je ne veux point que l'on me touche ,
 Et, si je m'approche souvent ,
 Je prends souvent quelque licence ,
 Sans que l'on m'en puisse empêcher :
 Lorsqu'on veut punir mon offense ,
 Aussi-tôt je vais me cacher ;
 J'ai mille charmantes retraites
 Qui pourroient enchanter des Rois ;
 Et l'amour n'a pas quelquefois
 De plus agréables cachettes.

Par le même.

A U T R E.

Tous les climats de l'Univers
 Conviennent à mon existence ;
 Mais le plus heureux est la France !
 C'est-là qu'au milieu des hivers ,

62. MERCURE DE FRANCE.

De leur rigueur bravant l'outrage,
Du doux printems j'offre l'image.
Sur moi l'on voit des plus brillantes fleurs
Eclater les vives couleurs ;
Et je jouis encor de l'avantage,
Sans attendre le tems des fertiles moissons,
De produire des fruits en toutes les saisons.
Tel qui pense à fond me connoître
Est toujours le jouet de sa prévention ;
L'on ne peut que gémir de son illusion.
C'est une énigme que mon être.

A U T R E.

MON père fait de ma naissance
Un mystère pour plus d'une bonne raison,
Et ce géniteur, par prudence,
Au lieu du sien, me donne un autre nom.
Suis-je donc un bâtard ? j'en aurois l'apparence
avec cette précaution !
Mais comme un rêve fit mon être,
Un rêve aussi me fait connoître,
Et détruit cette opinion.

LOGOGYPHE.

JE suis, ami lecteur, de toutes les provinces,
Utile au riche, au pauvre, ainsi qu'aux Ducs &
Princes,

Je dois mon existence au rebut des humains,
A leur attention, au travail, à leurs soins.
Six pieds, bien calculés, composent ma struc-
ture:

Si de mon foible corps tu fais la découpure,
Je t'offrirai d'abord certain oiseau des bois,
Dont l'art de rapiner a surpris maint bourgeois;
Une isle en l'Océan du royaume de France;
Du Sultan le fauxbourg d'un beau lieu de plai-
sance;

Ce que le naturel inspire au chien basset
Quand il sent ce qu'il cherche au milieu d'un bot-
quet;

Un meuble de marin, souvent de fantaisie;
Un Dieu jadis célèbre en certain lieu d'Asie;
Un Potentat révééré des Chrétiens,
Dont les décrets sont des ordres divins.

Si je pouvois parler, j'en dirois davantage;
Mais ce recit, lecteur, suffit pour ton usage.

*Par M. Loubert, dans les
finances à Paris.*

 A U T R E.

Je suis grand ou petit , mais toujours fait au moule.

Je ne suis pas pesant , aisément on me roule.

J'étois présent quand on t'a marié ;

Si toutefois tu l'as été.

Retranche , cher lecteur , afin de me connoître ,

De mes six pieds

Les deux derniers ,

Tu verras , en mon corps , ce qui me donne l'être.

A U T R E.

Le cœur que l'on m'a fait est fait pour la noirceur ;

Tu recherches pourtant très-souvent mon espèce ,

Non sans quelque raison ; car jamais ta maîtresse

N'a senti pour toi de si brûlante ardeur.

Pour savoir qui je suis , lecteur , j'offre à ta vue

Un tout dont les huit pieds s'élèvent à la nue ;

Mais décompose-moi , tu pourras deviner

Ce que le plus souvent la foudre vient frapper ,
 D'un jeune conquérant la princesse adorée ,
 Une ruse à la cour sûrement employée ;
 Un jeu dont les effets sont des plus effrayans ,
 Ce que font les esprits les plus entreprenans ;
 Tourne & retourne-moi , je te ferai paroître
 Un mot dont tous les jours tu sustentes ton être ;
 Un lieu , qui de l'encens prend au moins la moi-
 tié ,
 Quand le Prêtre l'adresse à la Divinité ;
 Un fil entrelaçant un papillon funeste ;
 Un arbre dont la tête , à la voûte céleste ,
 Ose atteindre. Est - ce tout ? lecteur , encore un
 mot ,
 Qu'en combinant un peu tu trouveras bientôt.
 Pour te le désigner, il faut que je te dise
 Que ce mot est celui dont le pieux Anchise
 Eprouva la rigueur , quand son fils , sur son dos ,
 Loïn d'Ilion en feu , transporta ce héros.

*Par un Officier d'artillerie du
 régiment de Grenoble.*

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier sieur de Vauprivas, nouvelle édition, dédiée au Roi, revue, corrigée & augmentée d'un discours sur le progrès des lettres en France, & des remarques historiques, critiques & littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Président Bouhier, de l'académie françoise; de M. Falconnet, de l'académie des belles-lettres, par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au parlement de Metz; tome troisième *in-4°*. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais, & Michel Lambert, imprimeur, rue de la Harpe près St Côme.

LA Bibliothèque de la Croix du Maine que nous avons annoncée précédemment est en deux volumes *in-4°*.; & ce troisième volume forme le premier de la bibliothèque d'Antoine du Verdier. Cette bibliothèque est d'autant plus curieuse que le bibliographe a souvent ajouté aux

notices qu'il donne sur les auteurs, des extraits de leurs ouvrages. Mais on peut reprocher à du Verdier de n'avoir point mis assez de critique & assez d'exactitude dans ses recherches. L'éditeur a suppléé à ces défauts par des notes utiles de différens littérateurs, & par les siennes propres qui se sont multipliées en raison de la richesse & de l'abondance des matières qu'offre du Verdier.

On nous annonce, à l'article d'*Alcuin*, précepteur de l'Empereur Charlemagne, une nouvelle édition de ses œuvres, recueillies en 1617, en un volume *in-fol.* Il s'en faut beaucoup que ce recueil soit complet; mais nous jouirons bientôt de la collection de tous les ouvrages qui nous restent de ce savant. M. Frobénius, abbé, prieur de S. Emeran, à Ratisbonne, les a rassemblés avec le plus grand soin, & l'impression en est déjà fort avancée. On y trouvera, entre autres écrits-anecdotes d'*Alcuin*, près de cent lettres que M. de Bréquigny, de l'Académie Française & de celle des Belles-Lettres, a copiées à Londres, sur un manuscrit du neuvième siècle, & qu'il a communiquées à ce savant prélat. Ces lettres, ajoute l'éditeur, méritoient de voir le jour, &c.

68 MERCURE DE FRANCE.

il paroît par des notes de la main du célèbre Ulfenius, sur le manuscrit d'où elles ont été tirées, que le docte archevêque d'Armach avoit eu intention de les publier.

Du Verdier cite dans sa Bibliothèque le roman d'Apollonius. Plusieurs bibliographes se sont trompés sur ce roman. L'éditeur, pour ne pas multiplier les méprises, en parlant sur la foi d'autrui, rapporte ce qu'il a vu par lui même. Cette histoire se trouve dans le livre intitulé : *Gesta Romanorum, cum applicationibus moralisatis & mysticis*, publié plusieurs fois dans le quinzième siècle avec quelque différence dans le titre. Un exemplaire de cet ouvrage, qui appartient à M. de Bréquigny, est sans nom d'imprimeur & sans date, & paroît à l'éditeur être de la première édition. Velfer ayant trouvé cette même histoire parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Aufbourg, formant un ouvrage séparé, le publia en 1595, & crut le publier pour la première fois. Cela étoit vrai à quelques égards, car elle diffère infiniment, quant au style, de celle qu'on a insérée dans le *Gesta Romanorum*. Celle-ci est absolument barbare. Celle que Velfer pu-

blia est plus élégante. Elles paroissent l'une & l'autre être des traductions de deux mains très-différentes d'un ouvrage écrit originairement en grec.

Du Verdier fait aussi mention d'une histoire de *Barlaam & Josaphat* que l'on attribue à Jean Damascène. Quoi qu'il soit visible que l'ouvrage entier n'est qu'une fiction pieuse, nos légendaires ont fait commémoration de Barlaam & de Josaphat comme de deux saints Confesseurs. Le conte des oies de Frère Philippe, dans le prologue de la quatrième journée du *Décameron*, est extrait d'un endroit de l'*histoire de Barlaam*, où il est dit « qu'un Roi ayant fait élever son fils » unique, jusqu'à l'âge de raison, dans » une salle obscure, où il prit grand soin » de ne laisser entrer aucune lumière, il » le tira ensuite de là, & lui ayant mon- » tré tout ce qui étoit le plus capable de » plaire aux yeux, or, argent, perles, » pierres précieuses, habits superbes, » chars dorés, chevaux couverts de riches » housses, enfin de jeunes demoiselles, » belles, gracieuses, bien faites & bien » mises, lorsqu'il vint à lui demander » laquelle de toutes ces choses lui agréoit » le plus, l'enfant répondit que de tout

70 MERCURE DE FRANCE.

» ce qu'on lui avoit montré, rien ne lui
» plaisoit tant que ces *diabes qui séduisent*
» *les hommes.* » C'est ainsi qu'on avoit
trouvé à propos de lui nommer les demoiselles qu'il avoit vues.

Bertrand de Allamanon « fut, dit
» du Verdier, bon poëte provençal, agréable à tout le monde pour son doux &
» modeste parler & façon d'écrire. Il a
» fait de belles rimes en langue provençale ; fut amoureux de Stéphanette de
» Romanin, de la maison de Gantelmes,
» qui tenoit de son tems cour d'amour
» ouverte & plénière en son château de
» Romanin, près la ville de S. Remi ;
» en provence, &c. » Une anecdote rapportée dans une note ajoutée à l'article de ce poëte, peut servir à nous peindre la galanterie du treizième siècle, tems où vivoit Bertrand. Geoffroy Rudel, autre poëte provençal, étant devenu éperdument amoureux de la Comtesse de Tripoli, sur le récit merveilleux que les pèlerins de Jérusalem lui avoient fait de sa beauté, lui écrivoit les choses les plus tendres & les plus passionnées. Mais comme il n'en recevoit aucune réponse, il résolut de s'embarquer pour aller la trouver, la voir & mourir de douleur, s'il

étoit assez malheureux pour n'éprouver
 que des refus ou des cruautés de la part
 de la Comtesse. Il ne confia son secret
 qu'à Bertrand de Allamanon, & tous
 deux, sous le prétexte de faire le voyage
 de la terre sainte, *chargèrent l'écharpe &
 le Bourdon*, & s'embarquèrent. Geofroi
 Rudel, dans la traversée, tomba si dan-
 gereusement malade, que les matelots,
 le croyant déjà mort, furent au moment
 de le jeter à la mer. Enfin ils abordèrent
 à Tripoli, Rudel étant toujours en dan-
 ger. Bertrand courut donner avis de leur
 arrivée à la Comtesse, « laquelle tout
 » aussi tôt se transporta vers la nef, où
 » ayant pris la main de ce pauvre gentil-
 » homme allengouri, soudain qu'il eut
 » entendu que c'étoit la Comtesse, les
 » esprits commencèrent à lui revenir, &
 » pensoit on que cette présence lui servi-
 » roit de médecine, mais la joie en fut
 » courte ; car, comme tout foible, il se
 » voulut mettre dans son beau parler pour
 » la remercier de l'honneur qu'il recevoit
 » d'elle sans l'avoir mérité, à peine eut-il
 » ouvert la bouche que la parole lui
 » meurt, & rend l'âme à l'autre monde.
 » Vrai martyr certes d'amour, & qui au
 » paradis imaginaire des amans, méritoit

72 MÉRCURE DE FRANCE.

» de trouver sa place. La Dame, toute
 » éplorée, lui fit ériger un tombeau de
 » porphyre, sur lequel fut mise une épi-
 » taphe en langue arabesque, & depuis
 » ne fit jamais démonstration de bonne
 » chère. Toutefois pour la consoler Alla-
 » manon lui donna le reste des poésies
 » du défunt, dans lesquelles elle voyoit
 » ses perfections être tout au long en-
 » chassées. » Il est à croire que le confi-
 dent revint chez lui en bonne santé, car
 on doit supposer qu'il étoit jeune lorsque
 Geoffroi Rudel le prit pour son second
 dans son expédition amoureuse. L'his-
 toire ne dit pas si la Comtesse de Tripoli
 témoigna quelque reconnoissance à Ber-
 trand de Allamanon. Il est certain, c'est
 la réflexion de l'éditeur, que si la Com-
 tesse eût vécu dans le siècle présent, elle
 en auroit suivi l'usage; & qu'Allamanon,
 à son retour dans son pays, en exagérant
 les charmes & les beautés de la Dame,
 en auroit aussi peut être exagéré les bontés.

Les articles négligés ou passés sous
 silence par de la Monnoye n'ont point
 échappé à l'éditeur dès qu'il les a trouvés
 dignes de fixer l'attention du lecteur,
 Plusieurs de ses notes offrent des discus-
 sions qui annoncent beaucoup de recher-
 ches

ches & de lectures. On lira avec intérêt, à l'article de *Flavius Joseph*, une observation mise en note sur le fameux passage qui se trouve dans l'histoire de ce savant Juif au sujet de Jésus-Christ.

Les volumes qui doivent suivre celui que nous venons d'annoncer ne tarderont pas à être publiés ; & cette Bibliothèque de du Verdier sera terminée, comme celle de la Croix du Maine, par deux tables générales, l'une alphabétique de tous les auteurs par leurs noms propres, l'autre de tous les ouvrages cités & détaillés, soit dans les articles dont parle du Verdier, soit dans les remarques qui les accompagnent.

Histoire abrégée des Philosophes & des Femmes célèbres, par M. de Bury ; deux vol. in 12. A Paris, chez Monory, libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française.

« Lorsque j'ai composé cet ouvrage,
 » nous dit l'auteur dans la préface, je n'ai
 » pas prétendu faire des philosophes de
 » tous ceux qui le liront. Les connois-
 » sances que le philosophe peut nous
 » procurer sont assez inutiles à la plupart

D

» des hommes. » Cette réflexion indique assez que l'auteur a fait peu de recherches pour rendre cette histoire de la philosophie complète. Son but a été simplement de montrer par une suite de faits historiques, dans quels égaremens tombe l'esprit humain, lorsque n'étant pas éclairé par les lumières de la vérité & de la raison, il veut pénétrer dans des secrets dont la Providence n'a pas voulu qu'il fût instruit. Cette histoire des philosophes est particulièrement destinée à l'éducation de la jeunesse ; elle est suivie d'une histoire abrégée des femmes célèbres écrite d'un style simple & uni. Cette simplicité cependant auroit pu être relevée quelquefois par des tours plus vifs, plus concis, par des traits plus saillans & plus propres à caractériser les femmes illustres que l'on rappelle à notre souvenir.

Cornélie, fille du grand Scipion, & femme du consul Sempronius Gracchus, étoit dans une compagnie de Dames Romaines qui étaloient leurs pierreries, leurs bijoux, leurs ajustemens. On demanda à Cornélie de voir les siens. Cette sage Romaine fit aussi-tôt approcher ses enfans qu'elle avoit élevés avec soin pour la gloire de la patrie, & dit, en les montrant : *voici ma parure,*

voici mes ornemens. L'historien a affoibli ce trait en nous le rapportant. « Un jour, » nous dit il, une Dame de la Campanie, » amie de Cornélie, étant venue à Rome » pour des affaires, & étant logée chez » elle, affecta de lui faire voir & d'étaler » à ses yeux les joyaux & les ornemens qui » lui servoient de parure, & pria Cornélie » de lui faire voir ses richesses. Cornélie » lui présenta ses enfans, en lui disant » qu'elle les regardoit comme son unique » & le plus précieux de tous les trésors, » & qu'elle avoit donné tous ses soins » pour leur procurer une éducation qui en » fît des hommes capables de rendre à » leur patrie les plus grands services. »

Analyse des Conciles généraux & particuliers, contenant leurs canons sur le dogme, la morale & la discipline tant ancienne que moderne, expliqués par des notes, conférés avec le droit nouveau, notamment avec le droit particulier de la France, & précédés d'un traité des conciles en général pour servir d'introduction : ouvrage utile au clergé séculier & régulier, ainsi qu'aux juriconsultes ; par le R. P. Charles Louis Richard, Professeur en Théologie, de

l'ordre & du noviciat général des Frères Prêcheurs, auteur du Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques. Tome second, *in* 4°. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Le premier volume de cet ouvrage, publié l'année dernière, a déjà fait assez connoître son importance & son utilité. L'auteur ne borne point son travail à nous donner une connoissance claire & méthodique des dogmes, de la morale & de la discipline fixés par les canons ; il a soin aussi de conférer ces canons avec les loix françoises, & de rapporter les pragmatiques, les concordats, les ordonnances, édits & déclarations de nos Rois, les arrêts des Parlemens & du Grand Conseil, les délibérations des assemblées générales du Clergé de France, enfin les loix, les usages & les libertés de l'église gallicane, afin que les théologiens & les jurisconsultes puissent prendre une connoissance exacte des canons suivis en entier & les distinguer de ceux que le droit nouveau a abrogés ou modifiés en partie.

Ce second volume est terminé par une table alphabétique & chronologique tout

ensemble des conciles renfermés dans les deux premiers.

Éléments du Droit , ou traduction du premier livre du Digeste , avec des notes historiques sur le droit romain & sur le droit françois ; par M. Troussel , avocat au Parlement de Toulouse : deux parties in-12 ; à Paris, chez Dehanfy, le jeune, libraire, rue S. Jacques, près celle des Mathurins.

Les jeunes gens qui se destinent au barreau, trouveront dans cet ouvrage, une instruction à leur portée. L'auteur s'est proposé d'extraire, en leur faveur, les loix les plus utiles, de choisir dans chaque livre du Digeste, celles qui sont les plus relatives à nos usages, de les traduire en françois, & d'accompagner cette traduction de notes historiques. S'il est utile d'éclairer l'histoire par les loix, il ne l'est peut-être pas moins d'éclairer les loix par l'histoire. Ces *Éléments* sont précédés d'un abrégé de l'histoire du droit, & d'un discours dont le but est de faire voir que les états ne peuvent subsister sans loix, que les loix ont pour objet la tranquillité publique, & le bonheur des

particuliers ; enfin , que la science des loix , mise en comparaison avec les autres sciences , présente quelque chose de plus noble , de plus grand & de plus utile.

Ce discours contient des réflexions sages mais peu approfondies. L'orateur fait l'éloge des loix romaines & leur attribue la splendeur de la république. Mais les mœurs austères des citoyens contribuèrent encore plus que leur législation à cimenter leur puissance. Les loix que la république avoit empruntées des Grecs & des autres peuples paroissoient même contraires à l'esprit de cette république. Ces loix d'ailleurs ouvroient la porte à l'usure , compromettoient les fortunes en opprimant les débiteurs , favorisoient le divorce & sembloient encourager l'abus de la puissance paternelle ; mais les bonnes mœurs suppléèrent à l'insuffisance de ces loix & corrigèrent les mauvaises. La république étoit si convaincue de l'efficacité des bonnes mœurs , que quand elle se trouvoit dans un péril éminent , elle faisoit taire les loix & s'abandonnoit à la seule conduite d'un citoyen vertueux. M. Troussel , dans ce même discours , observe que les plus belles loix romaines parurent lorsque l'empire étoit dans sa

décadence. « Tel , continue l'auteur , un
 » vieux arbre dont les fibres sont mieux
 » disposées à recevoir la sève , produit sur
 » son déclin des fruits plus délicieux que
 » dans le tems de sa première vigueur. »
 Nous n'examinerons point si cette com-
 paraison est juste & bien placée ; mais il
 nous semble qu'il auroit été plus satisfaisant pour le lecteur , qu'au lieu de cette
 comparaison qui ne lui apprend rien , on
 lui eût développé cet axiome de politique,
 qu'à mesure que les mœurs d'un peuple se
 corrompent , il est nécessaire d'y suppléer
 par une législation plus parfaite.

Histoire naturelle de Plin , traduite en
 François avec le texte latin , rétablie
 d'après les meilleures leçons manuscri-
 tes accompagnées de notes critiques
 pour l'éclaircissement du texte , & d'ob-
 servations sur les connoissances des
 Anciens comparées avec les découverts
 des Modernes ; tome 5^e. in-4°. A
 Paris , chez la V^e, Desaint , libraire ,
 rue du Foin près la rue St Jacques.

Ce grand ouvrage , le plus grand peut-
 être en ce genre qu'un homme seul ait osé
 entreprendre , se continue avec rapidité

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

& avec succès. M. Poinfinet de Sivry apporte la même critique, la même sagacité, les mêmes soins pour épurer le texte original des fautes & des altérations des copistes, pour donner une traduction élégante du Naturaliste latin, & pour expliquer dans des notes savantes les difficultés du texte. Ce cinquième volume est très-intéressant. On y reconnoît toujours le génie de Pline qui fait embellir les moindres détails; ce volume renferme les livres 13^e, 14^e, 15^e & 16^e. Nous nous attacherons à citer préférentiellement les choses instructives.

Dans le treizième livre il est question des parfums & de plusieurs espèces d'arbres. Les parfums sont composés de deux choses; sçavoir, des odeurs qui en sont le corps, & des huiles qui en sont l'assaisonnement. Il y entre un troisième élément qui est la couleur, mais dont plusieurs se mettent peu en peine.

Les plus exacts Naturalistes disent que dans toutes sortes d'arbres, ou plutôt dans toutes sortes de plantes, & même dans les herbes il y a sexe masculin & sexe féminin. Mais il n'y a point d'arbre où la différence des sexes soit plus sensible que dans les palmiers. Le mâle produit.

ses fleurs dans des enveloppes ; la femelle ne produit point de fleurs, mais seulement des bourgeons qui ressemblent à des épis.

Pline traite dans ce même livre des différentes sortes de papiers. Les bandes les plus proches du cœur de l'arbrisseau, c'est-à-dire les plus intérieures, sont aussi les meilleures ; ensuite les autres diminuent de bonté, à mesure qu'elles approchent davantage de l'écorce extérieure.

Toutes les différentes sortes de papier se font sur une table que l'on a soin de mouiller auparavant avec de l'eau du Nil ; car comme cette eau est trouble, elle tient lieu de colle. On prend des bandes de papiers aussi longues qu'on a pu les avoir, & les ayant rognées par les deux bouts, on les étend exactement sur la table l'une à côté de l'autre. Sur ces premières bandes on en étend d'autres transversalement, ce qui forme un double rang de bandes duquel est composée chaque feuille de papier. On met ensuite les feuilles à la presse : & après les avoir fait sécher au soleil, on les assemble l'une sur l'autre pour en former ce qu'on appelle la main de papier.

Lorsque le papier est rude on le polit

D v

82 MÉRCURE DE FRANCE.

avec une dent ou avec une coquille : mais alors l'écriture n'y dure pas si long-tems ; car ce papier lissé ne prend pas si bien l'encre , il est seulement plus luisant. Souvent aussi il arrive que le papier ressorte quand on écrit , parce qu'on lui a donné mal-à-propos ou en trop grande quantité l'eau qui lui sert de colle.

On se sert aussi d'une autre manière de faire le papier. Elle consiste à employer de la colle ordinaire qui est préparée avec la fleur de farine bouillie dans l'eau & un peu de vinaigre , car la colle forte & celle qui se fait de gomme ne sont pas de longue durée. Ceux qui veulent avoir un papier encore meilleur , font bouillir dans de l'eau une certaine quantité de pain levé qui soit tendre & ils coulent cette eau. Ils obtiennent par ce moyen une colle très - légère qui occupe très - peu de place entre les deux couches de bandes dont le papier est composé , & celui qu'on fait de cette manière , est plus uni qu'une toile de lin. Le papier étant collé , on l'amincit en le battant avec le marteau : ensuite on le colle de nouveau , & après l'avoir mis à la presse pour le dérider , on le bat de rechef avec le marteau pour l'étendre & le rendre plus uni.

Le cyrife est un arbrisseau. Aristomaque d'Athènes en fait les plus grands éloges, le recommandant singulièrement pour la nourriture des brebis & aussi pour celle des porcs quand il est sec. Il dit qu'un arpent de terre planté de cyrife, encore que le fonds ne soit pas des meilleurs, rendra bien chaque année mille sesterces à son maître. Il n'y a point de pâture qui fasse avoir plus de lait ni de meilleur lait. En outre cette plante, de quelque manière qu'on l'emploie, est un très-bon remède pour les maladies du bétail. Le même Aristomaque recommande aux nourrices qui n'ont pas de lait de prendre du cyrife sec, de le faire bouillir dans l'eau & boire cette décoction avec du vin. Il ajoute que les enfans en seront plus grands & plus forts. Il veut qu'on donne du cyrife verd aux poules, & s'il n'y en a que de sec, qu'on le fasse tremper dans l'eau. Le même auteur & Démocrite assurent que par-tout où il y a du cyrife jamais les abeilles ne manqueront. Outre ces excellentes propriétés, il est à observer que rien au monde n'est de moindre dépense que le cyrife.

Il est question, dans le quatorzième livre, des vignes & des différens vins.

84 MERCURE DE FRANCE,

Voici une partie de l'exorde de ce livre.

Qui ne croiroit que l'étendue de l'empire romain ayant produit, entre les différentes parties de l'univers à la suite d'une heureuse paix, une communication, un commerce, une société plus étendue, les hommes ont profité de ces avantages comme d'un précieux moyen de s'instruire, & que toutes les choses qui auparavant étoient inconnues, sont par-là devenues d'un usage commun & ordinaire? Cependant beaucoup de ces nations ont péri malgré l'attention des anciens à nous les transmettre, ce qui montre combien ceux-ci ont été plus laborieux que nous, ou plus heureux dans leurs recherches. Aussi il y a déjà plus de mille ans qu'Hésiode, qui vivoit vers l'époque de la naissance même des lettres, donna des préceptes d'agriculture en grec; plusieurs autres l'ont imité dans la suite: ce qui nous a produit une augmentation de travail; car il faut que nous recherchions non-seulement les dernières découvertes, mais encore celles qu'ont fait les anciens, & dont la négligence des hommes a fait perdre le souvenir. On ne sauroit alléguer d'autres causes de cette indolence

que les causes générales des révolutions qui arrivent dans l'univers. En effet, d'autres coutumes sont établies, d'autres objets occupent maintenant les esprits des hommes, & l'on ne s'applique plus guère qu'aux moyens d'amasser du bien &c.

La culture des vignes est traitée avec beaucoup d'étendue & d'attention dans Pline & dans les notes de son traducteur & commentateur : ainsi l'art ancien & l'art moderne sont rapprochés & comparés dans cet ouvrage : & la nature antique y est rajeunie par l'expérience & les travaux de notre industrie.

Pline parle des arbres fruitiers dans le quinzième livre, & des arbres forestiers dans le seizième. Le début de ce dernier livre est remarquable.

Chez les peuples appelés *grands & petits Cauques*, dans le nord, l'océan franchissant ses bords deux fois chaque jour, se répand avec une impétuosité surprenante, & couvre de ses eaux une immense étendue de pays, en sorte qu'on ne sauroit dire si cette contrée est terre ou mer. Les peuples infortunés qui l'habitent placent leurs cabanes sur des hauteurs naturelles ou sur des éminences artificielles jusqu'au sommet desquelles ils ont reconnu que

86 MERCURE DE FRANCE.

les plus hautes marées ne parvenoient jamais. Lorsque tout le plat pays est inondé, on prendroit les chétives habitations des Cauques pour des vaisseaux qui voguent en pleine mer ; & quand le flux est retiré, on les prendroit pour des navires qui ont échoué sur quelque écueil. Au reste ces malheureux s'appliquent à pêcher à l'entour de leurs cabanes & à rendre des embûches aux poissons qui se retirent avec la marée baissant, car ils n'ont ni bétail ni lait pour se nourrir comme en ont leurs voisins, & ils ne peuvent pas même chasser aux bêtes sauvages, puisque dans toute cette contrée on ne trouveroit pas un seul arbrisseau. Les filets dont ils prennent les poissons ne sont faits qu'avec les herbes & les joncs des marais. Ils façonnent à la main des mottes de terre qu'ils font sécher au vent plutôt qu'au soleil ; & avec cette terre ainsi séchée ils cuisent leur nourriture & se dégèlent ou plutôt se rotissent les entrailles saisies & prises en glaçons par l'âpreté de la bise. Ils n'ont pour toute boisson que de l'eau de pluie qu'ils gardent dans des mares à l'entrée de leurs maisons. Ces peuples cependant, s'il leur arrive d'être subjugués par les Romains, ne

manquent pas de crier à la servitude. Passons leur cette manière de penser. Croyons avec eux qu'en les dérobant à notre domination la fortune les épargne, mais convenons qu'elle les épargne à leur grand détriment.

Pline entre dans les plus grands détails des objets qui appartiennent au règne végétal, & par-tout on trouve le naturaliste savant & le philosophe profond. S'il donne quelquefois dans des erreurs, elles ne sont pas de lui, mais de son tems; & son traducteur attentif a soin de lui opposer les vérités découvertes de nos jours.

Compozizioni Theatrali Moderne, tradotte da Elisabetta Caminer, tomo 1 & 2. Venezia 1772.

La célèbre Elisabeth Caminer a reçu de la nature les graces qui plaisent, & les qualités de l'esprit & du cœur qui font aimer. Elle est jeune, belle, très-spirituelle, & fort studieuse. Elle est fille d'un libraire de Venise; elle vient d'épouser un docteur renommé à Padoue qui aime les lettres, & qui la soutiendra dans son goût pour la littérature. On publie à Venise deux volumes *in 8°*. des traduc-

88 MERCURE DE FRANCE.

tions qu'elle a faites en italien de plusieurs drames françois modernes.

Elle a mis dans une prose italienne, qui passe pour être élégante, exacte & facile; *Olinde & Sophronie*, drame en cinq actes de M. Mercier. *Euphémie ou le Triomphe de la Religion*, drame de M. d'Arnaud. *Le Mariage Interrompu*, comédie en trois actes en vers de M. Cailhava. *Le Fabriquant de Londres*, drame en cinq actes en prose de M. Fenouillot de Falbaire. *Le Bourru Bienfaisant*, comédie en trois actes en prose de M. Goldoni. *L'Amour Filial*, drame en cinq actes en vers de M. Fenouillot de Falbaire. *Gabrielle de Vergy*, tragédie en cinq actes & en vers de M. de Belloy.

Lettres d'Elle & de Lui, par une Dame de la Cour, & qui n'est pas d'une académie, in-12. Prix, 24 s. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Une femme qui de son mari parvient à faire un amant, & de son amant un ami sincère & vertueux, est un phénomène moral que l'on aura de la peine à croire, mais qui cependant a existé, si l'on s'en rapporte aux lettres que nous venons d'annoncer. Ces lettres sont écrites avec beau-

coup de graces & de légereté. On pourra d'ailleurs prendre plaisir à voir une jolie femme emprunter le jargon du jour pour mieux harçeler la fatuité d'un jeune Marquis (au sort duquel elle s'intéresse,) qui ne manque pas de bon sens, & n'adopte que par air le ton de ceux que l'on appelle aujourd'hui dans le monde des hommes aimables, parce qu'ils disent agréablement des riens, se permettent une volubilité de propos qui font rire les foux & déconcertent les gens honnêtes ou timides, & s'inquiètent peu s'ils nuisent, pourvu qu'ils amusent.

Le Comte de * * * seconde ici sa femme dans le dessein qu'elle a formé de convertir l'amour du Marquis en une bonne & sincère amitié. On aura peut-être de la peine à concevoir qu'un mari puisse être exempt de jalousie, & partager de bonne foi le tendre sentiment qu'on a pour sa femme. Mais un sentiment honnête est il capable de causer une mauvaise honte ? Pour mettre le lecteur plus à portée de juger du ton qui règne dans ces lettres & lui faire connoître le but moral de ce roman, nous rapporterons, d'après la lettre même de l'amant, l'entretien que le mari eut avec lui. • Vous

90 MERCURE DE FRANCE.

» dissimulez, Marquis. Que sert, dites-
» moi, de jouer un rôle quand je vous
» donne si bien l'exemple de la franchise ?
» Ce n'est point avec cette froideur-là
» qu'on partage les alarmes de son ami ;
» vous devez en ressentir de personnelles,
» hélas ! Vous en coûteroit-il davantage
» d'entrer dans ma peine, sur tout étant
» de la même nature que la vôtre ? Soyez
» plus vrai, mon cher Marquis, la Com-
» tesse ne mérite pas qu'on dégrade les
» sentimens qu'on a pour elle au point
» de les déguiser. Je l'avouerais pourtant
» à ma confusion, je ne lui ai point tou-
» jours rendu la justice qu'elle méritoit à
» cet égard comme à tant d'autres. Je
» prétends que ma sincérité m'attire votre
» confiance. Enivré des erreurs du siècle,
» esclave timide de ses travers, comme
» la plupart des grands, il m'a fallu être
» la victime du mauvais ton régnant ;
» oui, j'aurois cru déroger en accordant
» à une femme aimable, devenue la
» mienne, le sentiment dont elle étoit
» digne & que je jettois à la tête de celles
» qui faisoient l'opprobre de son sexe.
» C'étoit ma femme en un mot. . . . Il
» falloit sacrifier au préjugé à la mode.
» La Comtesse, vous le présumez bien,

» ne cherchoit pas à me guérir d'une ma-
 » nie qu'un million d'exemples devoit lui
 » faire envisager comme incurable. La
 » dignité de ses sentimens, les ressources
 » de son esprit, lui faisoient dédaigner,
 » mépriser même ces petits équivalens,
 » les dédommagemens subalternes qui
 » viennent s'offrir en foule aux jolies
 » femmes isolées. Elle s'amusoit d'un
 » tourbillon d'adorateurs qui venoient
 » bourdonner à ses oreilles & les appré-
 » cioit tout ce qu'ils valoient. Vous seul
 » fûtes *distingué*, elle vous *entreprit*, ce
 » sont ses propres termes dans lesquels
 » je vais poursuivre. Le bon sens surna-
 » geoit de tems en tems dans votre esprit
 » & balançoit les extravagances du bon
 » ton ; c'est ce qu'elle sçut démêler à
 » travers l'entortillage du *jargon du jour* ;
 » en un mot, vous n'étiez fat que *par*
 » *air*, tout comme j'étois mauvais
 » mari *par mode*. Il falloit entrer dans
 » vos ridicules, flatter vos erreurs,
 » parler votre jargon, pour vous amener
 » par une gradation sensible où elle vous
 » attendoit. Vous ne vous en êtes pas
 » méfié, aussi y êtes-vous enfin arrivé,
 » du moins c'est ce dont nous nous flat-
 » tons tous. Mais une chose inconcevable,

92 MERCURE DE FRANCE.

» c'est qu'elle prétendoit faire de vous un
 » être par excellence pour me donner un
 » exemple sublime dont je serois moi-
 » même frappé ; je vous fais juge si elle
 » y a réussi. Une catastrophe imprévue a
 » précipité l'heureux dénouement préparé
 » & concerté avec tant d'art. L'objet de
 » son voyage, le danger où ses jours ont
 » été exposés, mon entrevue avec elle
 » dans ces momens où l'éloquence du
 » cœur tonne avec tant de succès, voilà
 » ce qui m'a ouvert les yeux sur un mé-
 » rite dont je n'avois pas même d'idée.
 » Pour la première fois de ma vie,
 » en formant des vœux pour elle, j'en
 » faisois pour ma félicité, aussi n'ai-je
 » pas été long-tems à en sentir tout le
 » prix. Son premier aveu fut celui des
 » sentimens que vous lui avez inspirés ;
 » elle me força, que dis-je ? je me fis
 » une gloire de les admirer, d'y applau-
 » dir ; trop heureux de me sentir digne
 » de les partager ; je m'en prisois davan-
 » tage.... Enfin dès cet instant j'ai éprouvé
 » le besoin d'un digne ami, & ce bon-
 » heur c'est de sa main que je le tiens. Ne
 » démentez donc point un espoir aussi
 » doux, fondé avec tant de discernement. »

Le Marquis accepta cette touchante &

délicieuse amitié qui lui étoit si généreusement offerte, & qui est bien plus capable de faire notre bonheur que cette saillie des sens qu'on nomme amour.

On prétend, suivant une note placée à la fin de ces lettres, que nos deux phénomènes en amitié brillèrent encore quelques mois dans une sphère un peu retirée du fracas de la Cour; mais l'on ajoute que la Comtesse même maria le Marquis, & qu'à son tour il fut un très-bon mari. De mauvais plaisans concluent de-là que la Comtesse la première se sentit la plus foible, & qu'elle ne trouva pas de meilleur moyen pour se tirer d'embaras. L'éditeur, de qui est cette note, avoue que cela peut être.

Discours sur les Mœurs, prononcé au Parlement de Grenoble, en 1769, par M. Servan, ancien avocat-général de ce parlement; in-8°. avec figures. Prix, 1 liv. 4 s. À Lyon, chez Grabit; & à Paris, chez Durand neveu, rue Gaude.

« Les loix humaines & positives ne régulent de l'homme que les actions principales, qui portent de grandes atteintes à l'ordre politique & civil. Vous avez re-

24 MERCURE DE FRANCE.

connu des supérieurs & vous refusez d'obéir; les loix politiques vont fixer les règles du commandement & de l'obéissance: vous croyez un Dieu, & vous refusez d'obéir; les loix religieuses vous prescriveront un culte: vous avez des concitoyens, & vous attaquez leur fortune & leur repos; les loix civiles vous forceront d'être paisibles & justes. Ces actions essentielles, ces faillies des passions qui s'élèvent du fond de la vie commune sont de l'empire des loix, le reste est de celui des mœurs: les loix enregistrent nos actions publiques pour en rendre témoignage au Public; elles conduisent l'homme au temple, au sénat, dans les places, dans les palais, dans les camps; mais elles le laissent à la porte de sa maison; & c'est-là qu'il rentre sous le règne des mœurs; c'est-là que la nature l'attend pour le dépouiller des institutions sociales; c'est-là que le citoyen, le magistrat, le monarque n'est plus enfin qu'un homme. Le monarque est un pere qui commande à ses enfans, & les sujets sont des enfans qui l'aiment & lui obéissent; les concitoyens sont des freres, des époux qui se chérissent; la patrie, c'est la famille; c'est-là qu'au tumulte civil succède tout-à-coup le silence

domestique ; le cœur humain cesse d'être agité de ces mouvemens impétueux qui donnent à la vertu même le caractère de la passion ; rendu à lui même , il laisse couler ses sentimens doux & paisibles sur le penchant uniforme de la nature ».

« C'est dans l'obscurité des maisons que se forment ces grands caractères, ces sublimes vertus qui font l'éclat & la félicité des empires. C'est à force d'obéir comme enfant qu'on apprend à obéir comme sujet ; c'est à force de commander comme père qu'on apprend à commander comme magistrat ; c'est à force d'aimer ses proches qu'on apprend à aimer ses concitoyens ; c'est là que le cœur s'assouplit , il ne lui reste plus qu'à s'étendre. Non ce n'est pas sur le taux des finances & le nombre des soldats, ce n'est pas sur les traités & les alliances qu'il faut estimer la force d'un état & le bonheur des hommes : qu'est-il besoin de sonder tant de profondeur ? Cette connoissance est bien plus simple , mettons la main sur les cœurs , & cherchons seulement s'il y a des mœurs. Les mœurs, voilà les nerfs du corps politique , le reste n'en fait que le volume & le poids ; les pères & les enfans , les maris & les femmes , les

96 MERCURE DE FRANCE.

maîtres & les serviteurs, voilà les vrais & grands rapports de la politique : la plus belle alliance d'un empire c'est l'union des citoyens ; si les familles sont heureuses l'état est heureux comme elles ; si nous voulons connoître les hommes qui gouvernent les états, & juger de la félicité publique par les ministres, ne les cherchons point ailleurs que dans les mœurs : non, je n'irai point observer un Roi sur un trône où lui-même s'observe, mais parmi ses confidens où l'homme livre le Roi. Ce n'est point dans une conférence de politique que je voudrois voir un ministre, mais dans la liberté du commerce, dans ces momens où l'âme marque ses actions d'un coin plus libre & plus vif : un grand caractère se déploie mieux dans les murs domestiques que dans les assemblées publiques ; & ces mouvemens extraordinaires d'une âme forte, dont tous les ressorts sont tendus par la passion, m'instruisent moins que la démarche aisée & naturelle qu'elle prend sans contrainte dans la paix domestique. Caton au sénat inculpant César & terrible à Catilina, me paroît bien plus grand quand j'ai vu Caton sage économe dans sa maison. La patience de Socrate avec Xantipe m'annonce bien son

son courage devant l'aréopage ; & quand Scipion sort de jouer avec Lælius, son dédain magnanime pour un peuple ingrat qui l'accuse, me frappe davantage. Ecoutez Epaminondas après la bataille de Leuctres ; ce qu'il aime le mieux, dit-il, de sa victoire, c'est de l'avoir remportée du vivant de son père & de sa mère : combien ce mot de *l'homme élève le héros!* ou plutôt le tendre fils de Polymnis, est bien plus grand que le vainqueur Epaminondas. Une grande ame n'est pas une ame toujours haute ; c'est celle qui se proportionne à tous les objets, & si je puis ainsi dire, la grande ame est une *ame à tous les biais*. Où connoissez vous mieux le grand Henri, dans le vainqueur de Coutras & d'Ivry, ou dans le cœur sublime & tendre qui relève Sulli avec générosité, pour l'embrasser avec tendresse? Le plus grand Turenne n'est pas dans les camps, il est dans sa maison ; L'hôpital est à *Vignai*, & Daguesseau à *Fresnes* ; c'est là que leur vie privée est le plus beau témoignage de leur vie publique. Les mœurs de Sulli sont la vive image de ses grands talens & de ses vertus encore plus grandes. »

« Combien nous nous trompons dans

E

nos vaines recherches ! Pénibles voluptueux , nous faisons du bonheur une grande machine , & le bonheur n'est qu'un sentiment : nous nous fuyons dans nos vastes cités , dans nos places publiques , dans nos spectacles , & nous courons en insensés implorer par-tout du secours contre nous-mêmes ; nous nous demandons avec impatience le plaisir les uns aux autres , comme si nous en étions les mutuels ravisseurs. L'animal le plus féroce revient le soir à sa caverne d'un pas paisible & gai , & nous , fugitifs malheureux , nous pâlissons à la vue de notre maison , comme un homme égaré à l'aspect imprévu d'une ville ennemie. Ah ! nous ne connoissons pas les vrais plaisirs , les plaisirs des mœurs ; nous n'avons point d'idée de la révolution délicieuse qui se passe dans le cœur d'un bon citoyen , d'un homme vertueux , toutes les fois qu'il rentre dans sa maison , lorsqu'il se dit à lui-même : « Il est nuit , & j'ai » travaillé tout le jour pour ma patrie & » pour mes devoirs ; mais voici le moment où je vais être payé de tout : je » vais retrouver ma femme , mes enfans , » ma famille. A ces noms chers & sacrés » je sens tressaillir tout mon cœur , mes

„ pieds m'entraînent où mon âme est
 „ déjà ; je vais me réunir à moi même ;
 „ tous m'aiment, tous m'attendent, &
 „ je suis sûr que déjà vingt fois mes en-
 „ fans ont interrompu leurs jeux innocens
 „ pour demander à leur mère avec inquié-
 „ tude si leur père tarderoit encore long-
 „ tems : à peine ils me verront que je
 „ n'entendrai qu'un cri de joie ; tous
 „ leurs regards, toutes leurs caresses seront
 „ pour moi, & je leur prodiguerai toutes
 „ les miennes ; je les ferrerai dans mes
 „ bras tous ensemble, tous l'un après
 „ l'autre : assis à la même table, sans doute
 „ ils me demanderont compte de ma
 „ journée, & tout mon cœur leur sera
 „ ouvert : qu'ai je à leur cacher ? Je leur
 „ dirai ma joie & mes chagrins : quel
 „ plaisir de les voir suspendre leur repas,
 „ les yeux attachés sur les miens, m'é-
 „ couter avidement, pâlir à ma moindre
 „ peine, & s'entreregarder en souriant à
 „ mes moindres plaisirs, quelquefois
 „ m'interrompre par tendresse, & se
 „ retenir aussi-tôt par respect, m'écouter
 „ encore quand je me suis tu, attendant,
 „ dans un long silence, si je n'ai plus rien
 „ à leur apprendre de moi : un de mes
 „ signes, un coup-d'œil, un souris sera le

» signal de quelques jeux où je serai pris
 » pour témoin , pour conseil , pour arbi-
 » tre , & toujours pour leur père ; & que
 » manquera-t-il enfin à mon bonheur s'il
 » m'est permis de terminer dans les bras
 » de l'amour une journée toute consacrée
 » à la vertu ? »

L'orateur dans ce discours dont nous venons d'extraire ces différens morceaux, après nous avoir , par la peinture la plus vraie & la plus touchante des bonnes mœurs, fait regretter de ne plus vivre sous leur empire, développe un des moyens les plus efficaces pour rendre à un peuple les bonnes mœurs qu'il a perdues. Ce moyen, si notre luxe, notre goût pour la dissipation & les plaisirs bruyans, notre attachement à mille petites commodités que notre mollesse a transformées en besoins, ne le rendoit impraticable, seroit d'obliger tous les propriétaires à vivre dans leurs terres. Ces propriétaires rendroient alors à la terre la substance qu'ils dévorent dans la capitale. Ils changeroient en moisson précieuse dans nos campagnes ce qui n'est pour elles qu'un poison funeste dans nos villes. Ces arts frivoles, qui employent leur fatal génie à créer de faux goûts &

de nouveaux desirs , se rangeroient vers
 Paix , ou du moins ils tourneroient leurs
 offres séduisantes du côté de nos ennemis
 étrangers. La Cour , surchargée de ces
 témoins oisifs qui viennent la considérer
 sans l'orner , de ces sollicitateurs dangereux
 qui viennent fatiguer la Justice par l'im-
 portunité ; cette Cour où tout doit res-
 sentir & imiter la majesté du Prince ,
 seroit purgée de tout ce qui l'obscurcit
 & la gêne. Elle ne verroit que des hommes
 utiles aux besoins du Monarque , à son
 éclat , à ses fonctions augustes. Ce flux
 continuel , qui depuis plusieurs siècles ,
 roule sans cesse nos provinces vers la
 capitale , seroit enfin suivi d'un reflux
 heureux qui ramèneroit tout à sa place.
 Quand les hommes seront ainsi remis &
 disposés sur le terrain , ils ne formeront
 plus ces masses informes jetées çà & là , à
 de grandes distances voides dans l'état ,
 sans union entre elles ni dans leurs pro-
 pres parties. L'état au contraire ne serait
 plus qu'un tout , où tous les mouvemens ,
 routes les forces se répondroient pour un
 seul but. Les grands propriétaires attachés
 à leur patrimoine , en feraient l'objet de
 leurs soins & peut-être de leur passion.
 L'avarice même deviendrait utile , parce

qu'elle n'exerceroit plus son usure que sur la terre; usure, la seule légitime & la moins trompée, car jamais la terre n'a frustré le créancier qui a su lui prêter un peu pour en exiger beaucoup. Si les propriétaires sollicitoient les bras en faveur de l'agriculture, l'heureuse concurrence rehausseroit les salaires, ranimeroit les forces & le courage du travailleur indigent; du moment qu'il se verroit recherché, il se sentiroit homme, & ne feroit plus à l'Etat l'affront de lui demander pain la bêche à la main. Des propriétaires plus abondants dédommageroient bientôt ceux qui auroient avancé leurs peines ou leur fortune, & ces riches succès enflammeroient pour de nouveaux. La vigueur des arts nécessaires se répandroit insensiblement sur les arts de l'aisance, & de ceux-ci sur les arts d'agrémens. C'est alors que le laboureur, après avoir rempli de sa nouvelle fortune toute l'étendue de la nécessité, la laisseroit un peu déborder sur la commodité. On verroit peut être réaliser l'espérance de cet aimable, de ce divin Henri, de cet homme Roi, qui vouloit voir sur la table du laboureur les alimens aujourd'hui réservés pour celui du riche; combien ce vœu sublime étoit

juste? Ah! s'il faut accorder aux hommes des boissons fortifiantes & des nourritures agréables, est-ce à ceux en qui l'oïveté les change en poison, ou bien à ceux dont le robuste exercice les tourne en forces utiles?

- * *Almanach des Muses*, 1773, in-12. br. 24 sols. A Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française. C'est le neuvième volume de cette collection. Le libraire vend le recueil complet br. 10 liv. 16 s. & imprimé sur papier de Hollande, 27 l.

Le succès de cette collection annuelle semble assuré. Il est également commode & agréable de réunir à peu de frais dans un petit volume un certain nombre de pièces fugitives qui ne sont pas toutes légères, mais qu'on lit légèrement, en s'attêrant à celles qui méritent d'être distinguées. Ce n'est point la faute du rédacteur, si tout ce qu'il recueille n'est pas bon. Une année ne peut pas fournir un bon volume de poésies de ce genre : d'ailleurs s'il recherche avec empresse-

* *Article de M. de la Harpe.*

ment ce qui échappe à la plume des écrivains, dont le nom fait honneur à l'Almanach des Muses, d'un autre côté il accueille avec complaisance ceux qui se tiennent honorés d'y avoir une place. Il ne peut guère en refuser une à ses amis, ni surtout à lui-même, & ni lui ni ses amis ne sont obligés de savoir écrire.

Il est vrai qu'un journaliste a dit de ce recueil qu'il n'y avoit pas une seule pièce *qui ne fût au moins passable*. Mais il est vrai aussi qu'il y en avoit de sa composition, une, par exemple, *sur la nature & l'art*, où il n'y avoit ni art ni nature, & où se trouvoient ces deux vers qui méritoient d'être cités.

Qui suit la nature à la piste,

Ne sera jamais qu'un copiste.

Ces vers qui ressemblent parfaitement à ces devises qu'on trouve dans des boîtes de paille ou sur des écrans, prouvent ce qu'a dit depuis leur auteur, que *s'il vouloit s'en donner la peine, il ferait des vers beaucoup mieux que ceux qu'il critique*. Nous pourrions citer aussi, comme une preuve du bon goût & du jugement sûr, dont l'entrepreneur de l'Almanach

des Muses s'est souvent félicité, ces vers remarquables que des curieux ont retenus.

Mais depuis que mon cerveau *fume* ,
Frappé de tragiques *vapeurs* ,
 Depuis qu'agité de *furcurs*
 Comme la Sybille de *Cume* ,
 La plus *pleureuse* des neuf sœurs
 De son poignard *taille ma plume* , &c.

On ne trouve dans l'Almanach de cette année aucuns vers de cette *force* , & les gens qui aiment à rire seront bien trompés, car il n'y a plus de notes. Nous avons conseillé le plus doucement du monde au secrétaire des Muses de retrancher ses petites remarques, quelque plaisantes qu'elles fussent. Il a répondu à cet avis par dix pages de grosses injures, & a fini par supprimer les notes. On n'en espérait pas tant.

C'est toujours M. de Voltaire qui tient la première place dans tous les recueils, & les jeux charmans de son génie facile, se font remarquer davantage à côté de ces grands efforts d'esprit pour faire de petites pièces.

L'Art dit un jour à la nature :

E v.

Vous n'égaliez jamais les œuvres de mes mains.
 Vous agissez sans choix , vous marchez sans des-
 seins ;

Que feriez-vous sans ma parure ?

Un teint flétri par vous s'embellit par mon fard.
 C'est moi qui d'une prude arrange la sagelle.
 Aux coquettes beautés j'inspire la finesse.

Je conduis sous mon étendart

Et les beaux esprits & les belles.

J'ai seul dicté sans vous les vers de Fontenelles ,
 Et les fables du sieur Houdart.

Ainsi , belle Duffé , l'Art se croyait le maître ,
 Et le monde à son char paroissait s'attacher ;

Mais la nature vous fit naître ,

Et l'art confus s'alla cacher.

Voilà le modèle & la perfection de
 ce genre. Il est impossible de réunir plus
 d'esprit , de grace & d'imagination.

On trouve des traits d'une ironie fine
 & piquante dans la pièce intitulée *mon
 réveil*, adressée par M. Dorat à celui qui
 a pris le nom de Boileau , mais non pas
 son style , pour donner de si belles leçons
 à M. de Voltaire.

Tenez , soyons vrais ; moi je pense ,

Quoiqu'exprès vous n'en disiez rien ,

Que Voltaire pourrait fort bien

Etre un auteur plein d'éloquence.
 Brutus survit à trente hivers ;
 Un tel argument persuade.
 Même après avoir lû vos vers ,
 On goûte encor la Henriade.
 Modérez-vous ; car je suis prêt ,
 Pour peu que l'on me contrarie ,
 D'adorer Agnès en secret ,
 D'aimer Zaïre à la folie ,
 Et de soupçonner du génie
 Dans vingt scènes de Mahomet.
 Faut il tout risquer & tout dire ?
 J'en suis confus , mais , entre nous ,
 Je trouve que l'auteur d'Alzire
 Répand même dans la satire
 Plus de grace & de sel que vous.

De très-jolis vers de M. l'Abbé Porquet à un homme qui a la manie de se plaindre de son sort , paraîtront encore plus heureux à ceux qui connaîtront l'original du portrait.

Tous les malheurs des gens heureux ,
 J'en conviens , assiégent ta vie.
 Cependant souffre qu'on t'envie ,
 Et plains-toi , puisque tu le veux.
 Le Ciel te prodigua tous les défauts qu'on aime ;
 Tu n'as que les vertus qu'on pardonne aisément.

E v j

Ta gaîté, tes bons mots, tes ridicules même
 Nous charment presque également.
 Bel esprit à la cour & commère à la ville,
 Qui comme toi d'un air agréable & facile
 Sait occuper autrui de son oisiveté,
 Minauder, discuter, composer vers ou prose,
 Et nécessaire enfin par sa frivolité,
 Par des riens valoir quelque chose ?
 Supprime donc des pleurs qu'on esluie en riant,
 D'un homme tout entier ose montrer l'étoffe.
 A tout l'esprit d'un philosophe
 Ne joins plus le cœur d'un enfant.

Voici un couplet de M. de Pezai,
 d'une expression douce & intéressante.

Sur le sable de ces rives
 Nos chiffres par toi tracés,
 Par les ondes fugitives
 Furent bientôt effacés.
 Mais cet amoureux emblème,
 Malgré sa fragilité,
 Dura plus que l'amour même,
 Qu'il avoit représenté.

On distinguera dans ce recueil une
 épître de M. Thomas à Madame **. Le
 sujet en est touchant & digne de sa plu-
 me; c'est à lui qu'il convenait de chanter
 la vertu.

Lorsque le Ciel , pour la seconde fois ,
 Vous amenait vers ces rustiques toits ;
 Lorsqu'à travers les rocs & la bruyère ,
 Vos deux chevaux gravissant dans les monts ,
 A pas tardifs traînaient votre litière
 Et descendoient dans ces affreux vallons ;
 Au premier bruit semé dans le village ,
 Vous avez vû tout ce peuple attendri ,
 Par vos bienfaits tout ce peuple nourri ,
 Courir , voler sur votre heureux passage ,
 Femmes , enfans , sortis de leurs foyers ,
 Border de loin la cime des rochers ,
 Et suspendus au bord du précipice ,
 De routes parts l'œil attaché sur vous ,
 Levant les mains , tombant à deux genoux ,
 Se prosterner devant leur bienfaitrice.
 Princes & Rois , ah ! soiez-en jaloux.
 En vous voyant si touchante & si belle ,
 Tout ce bon peuple errant au tour de vous ,
 Disait , quoi donc ! n'est-ce qu'une mortelle ?
 Un ange , un ange est venu parmi nous.
 Ils disaient vrai , &c.

Avant ce tableau pathétique , on trouve
 une description du mont d'or qui appar-
 tenait aux pinceaux énergiques de M.
 Thomas. Nous devons citer ces beaux
 vers.

110 MERCURE DE FRANCE.

Dieu quel aspect ! cette sombre verdure ,
D'un deuil affreux attristant la nature ,
Ces noirs rochers suspendus dans les airs ,
Ces troncs hideux blanchis par cent hivers ,
Ces longs débris de roches fracassées ,
Confusément sur la terre entassées ,
Trente torrens , qui du sommet des monts ,
Avec fracas précipitant leur onde ,
Sur les rochers tombent à gros bouillons ,
Et dans l'abyme ouvert à longs sillons ,
Pressent au loin leur course vagabonde ,
Ces bois , ces rocs & leur difformité ,
Des monts altiers l'horrible majesté ,
Tout ce cahos à l'œil épouvanté
Paraît offrir les ruines d'un monde.
Ce monde hélas ! est encore habité.

Il y a de l'esprit , du naturel & de la délicatesse dans la pièce intitulée *les souvenirs*. Il serait à souhaiter que l'auteur n'eût pas entre-mêlé quelques vers d'inégale mesure au rythme des vers de quatre pieds , dont l'heureuse & rapide uniformité plaît beaucoup à l'oreille dans les sujets gracieux.

Lorsque la vieille pesante
Est enfin prête à nous saisir ,
Au moment où sa main tremblante
En nous touchant , a flétri le plaisir ,

Dans une erreur qui nous enchante
 On veut encor s'entretenir,
 On en parle, l'ame est contente,
 On jouit par le souvenir.
 Le souvenir nous récompense
 Des maux qu'amour nous fait souffrir;
 Il nous console dans l'absence;
 Il embellit par sa présence
 L'objet qui fait nous attendrir;
 C'est l'enfant chéri du plaisir,
 Et le père de l'espérance.

L'aigle & le moucheron, fable de M. Dorat, est à peu près la même pour l'idée & la morale, que celle de Bocalini sur les cigales. Mais il y a de très-jolis détails dans la narration.

Sur les hauteurs de l'Apennin
 Un vieux Aigle, oiseau vénérable,
 Goûtait un calme inaltérable,
 Et sans rivaux & sans voisin.
 A la source du jour il puisait la lumière;
 Il fixait d'un œil enflammé
 Les brillans fillons du tonnerre,
 Dans les nuages comprimé,
 Ou rêvait gravement dans son nid solitaire.
 Hélas! à quoi tient le bonheur!
 Un Moucheron naît & bourdonne,

112 MERCURE DE FRANCE.

Et son bourdonnement étourdit Monseigneur.

Il maudit la gênt moucheronne

Qui ne fait rien de rien & margue la grandeur.

Allant, venant, sifflant, l'écervelé s'en donne ;

Agé d'une minute, il est déjà barbon,

Il brave le qu'en dira-t on,

Et près de son altesse à tû-tête il fredonne :

Qui ne vit qu'un moment ne peut nuire à per-
sonne,

Et doit vivre du moins comme il lui semble bon.

Aussi fait-il ; il caracolle

Sur le bec du Roi des oiseaux,

Le pique à l'œil & gâiment le désole,

Puis orgueilleusement se perche sur son dos.

L'Aigle, au lieu de battre de l'aîle,

Fit de prendre son vol vers la voûte éternelle,

Se courrouce mal-à-propos ;

Il attaque l'insecte, il ose le poursuivre,

Ouvre sa large serre, &, perdant la raison ;

A toute sa rage il se livre

Pour étouffer un moucheron

Qui n'avoir plus que deux instans à vivre.

Mais la pièce la plus curieuse du vo-
lume, est un quatrain pour le portrait de
M. Fréron.

Du mauvais goût censeur inexorable ;

De l'imposture il dédaigne les cris,

Sa plume aux écrivains l'a rendu redoutable ,

Et son cœur cher à ses amis.

L'auteur de ces quatre vers ne s'est point nommé. Cet excès de modestie est fort extraordinaire. Assurément quand on a fait ce quatrain , il faut y mettre son nom.

Le Secrétaire des Muses , en retranchant ses notes , n'a pas poussé la docilité jusqu'à supprimer les *notices* de tous les ouvrages de poésies qui ont paru dans l'année. Il faut observer que ce mot de *notices* est très impropre. Une *notice* doit donner une idée succincte du plan & de l'exécution d'un ouvrage. Les prétendues *notices* de l'Almanach des Muses sont des arrêts définitifs énoncés du ton le plus tranchant , & qui se bornent à nous apprendre l'avis du rédacteur de l'Almanach sur le mérite des différens ouvrages qu'il cite , ce qui ne peut manquer d'être très-instructif & très important.

Il prétend que ces *notices* ont trouvé moins de censeurs que ses notes. Le fait est qu'on n'a pas fait beaucoup plus d'attention aux unes qu'aux autres , & qu'on s'est permis d'en rire également. Mais il ne faut pas s'attendre qu'elles soient sup-

primées. L'Auteur a déjà fait un assez grand effort en renonçant à ses notes. On veut absolument être quelque chose. Il a déjà sacrifié la moitié de son esprit. Il défendra l'autre jusqu'à la dernière extrémité.

Essai de Physique sur le système du monde, dédié à Mgr le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, &c. par P. B. Deshayes, docteur en médecine, médecin de la Maison du Roi en survivance ;

Inventio est ingenii ; indagatio , physica ; ordo , Mathefis.

brochure in-12. A Paris, chez F. Amb. Didot, aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins.

« Je travaillois sur la médecine, nous dit l'auteur dans son introduction : des pensées étrangères vinrent me traverser, » & suspendirent mon application. J'en » étois à la dissolution des corps lorsque » l'imagination me conduisit à la divisi- » bilité de la matière, au mouvement, » & de celui ci dans le système du monde. » Quoi qu'étonné de l'aberration de mes

» pensées, je ne voulois point cependant
 » les abandonner, & je pris plaisir à les
 » suivre. Comme je me suis autrefois
 » livré à la physique, je crus d'abord
 » devoir mes idées aux auteurs que j'avois
 » lus dans ce tems là : je les ai parcourus
 » pour m'en assurer ; n'y ayant rien trouvé
 » de ressemblant, j'en fais part au public. »

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur imagine la construction du monde. Dans la seconde, il donne des idées générales de physique, pour appuyer celles de la construction, & mener à la troisième partie, qui expose le système du monde, tel que l'auteur conçoit qu'il peut avoir lieu. Il avoue qu'il n'a point eu d'autre but, dans cet ouvrage, que de chercher la cause des mouvemens de la terre. S'il a fait quelques découvertes, c'a été en travaillant à la première ; & il y a été conduit par les raisonnemens suivans : 1^o. il n'y a point de mouvement sans corps : 2^o. il n'y a point de corps en mouvement sans cause : 3^o. il n'y a point de cause de mouvement sans principe : 4^o. il n'y a point de principe de cause du mouvement sans élasticité : 5^o. il n'y a point d'élasticité sans résistance & sans vuide : 6^o. il n'y a point

116 MERCURE DE FRANCE.

de résistance ni de vuide sans corps : 70.
les corps sont dans le vuide, & le vuide
parmi les corps. D'après ces principes
l'auteur pense que, d'une quantité de
vuide répandu & distribué dans l'atmos-
phère solaire, suffisant pour donner lieu
au choc des corps, & le choc à leur élas-
ticité, il résulte que le choc, l'élasticité
des corps & le vuide sont principes du
mouvement. « Tout le monde convient,
» dit l'auteur, que la terre est par-tout
» environnée d'air. L'expérience nous ap-
» prend qu'un corps ne se meut que par
» une cause physique interne ou externe,
» voisine ou éloignée, mais qui touche
» médiatement ou immédiatement. La
» cause des mouvemens de la terre ne
» faisant point partie de sa constitution
» propre, en est donc distinguée. L'air
» éprouve tant de modifications contra-
» dictoires dans ses qualités sensibles,
» que ses variations paroissent être aussi
» l'effet d'une cause indépendante de sa
» nature. Où trouver donc ces causes ?
» Dans le soleil. » Pour les faire connoître
& les rendre plus frappantes, l'auteur de
cet Essai a cru ne pouvoir mieux faire
que d'imaginer la construction du monde.
Par cette invention ou supposition, il a

démontré en quelque sorte la nature du soleil ; la stabilité de sa position ; l'impossibilité de dissipation de ses parties ; son analogie avec l'air ; son action intrinsèque & extrinsèque , générale & particulière ; le mouvement de la terre & des planètes ; la position , la perpétuité & la solidité des parties qui composent l'univers , &c.

Le système de l'auteur a droit de plaire par sa simplicité , la liaison & l'enchaînement de ses différentes parties , & par la facilité avec laquelle celui qui l'a adopté peut rendre raison des différens phénomènes de la nature. Si l'on demande par exemple à l'auteur la cause du flux & reflux de la mer , il dira : « Le feu fait
 » bouillir l'eau , c'est-à-dire que par degrés
 » l'eau frissonne , devient ondulante à sa
 » surface , & cherche à s'étendre ; mais,
 » arrêtée par des bornes , elle s'élève &
 » surmonte les bords du vase dans lequel
 » elle est contenue. Les effets de la chaleur ou du feu sont donc de la dilater ,
 » comme la fraîcheur ou diminution de
 » mouvement dans ses parties les rapproche
 » ou occasionne leur resserrement. Je regarde
 » de le soleil lancer ses rayons sur la surface
 » de des eaux depuis un tropique jusqu'à

118 MERCURE DE FRANCE.

» l'autre : la matière solaire, différem-
» ment du feu sous un pot ou sous l'éco-
» lipile, les pénètre par leur superficie,
» fait écartement à mesure qu'elle s'y
» introduit, & foule les eaux vers les
» poles & en tous sens. Ce grand phé-
» nomène, qui ne pourroit produire toute
» la force imaginable, peut être l'effet
» de la matière solaire qui attaque les
» eaux partie par partie. » On avouera
que cette explication est beaucoup plus
simple que celles qu'on nous a données
jusqu'à présent du même phénomène.
Mais comme cette explication, & plu-
sieurs autres contenues dans cet Essai,
choquent les principes reçus, & qu'elles
sont trop générales pour résoudre toutes
les difficultés qui se présentent, les phy-
siciens attendront vraisemblablement,
pour porter leur jugement, que l'auteur
de cet Essai ait développé son système &
en ait donné des preuves plus étendues,
plus multipliées. Nous pensons cependant
avec ce physicien que lorsque la démon-
stration est impraticable, & que les preuves
manquent à la conviction, l'imagination
peut venir au secours, & qu'elle a droit
d'exiger des réflexions avant que de se
voir condamner. Les arts & les sciences

auroient fait peu de chemin vers la vérité sans l'invention. L'invention n'est donc pas toujours à rejeter, sur-tout lorsque des connoissances certaines cessent de nous éclairer.

Recherches critiques & topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencemens connus jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier; par le sieur Jaillot, géographe ordinaire du Roi. A Paris, chez l'auteur, quai & à côté des grands Augustins; & chez Aug. Mart. Lottin aîné, imprimeur-libraire, rue St Jacques; in 8°.

Il a déjà paru cinq cahiers de ces recherches: celui que nous annonçons comprend le quartier du Palais royal, borné à l'orient par les rues Froi-manteau & des bons Enfans exclusivement; au septentrion, par la rue Neuve des Petits Champs aussi exclusivement; à l'occident, par les extrémités des fauxbourgs Saint-Honoré & du Roule inclusivement; & au midi, par les quais depuis le premier guichet du côté de la place de l'Ecole, aussi inclusivement: on compte dans ce quartier quarante six rues, quatre çels de-facs, trois places, deux palais,

120 MERCURE DE FRANCE.

un hôpital, un chapitre, trois églises paroissiales, deux couvens d'hommes, trois couvens & une communauté de filles.

Comme l'auteur cite soigneusement les sources où il a puisé & rectifié beaucoup d'erreurs qui se sont glissées dans les plans de Paris, on doit regarder son ouvrage comme un guide nécessaire à ceux qui veulent parcourir ces différens plans & prendre une connoissance exacte de la topographie de Paris. Ce cinquième cahier est précédé d'un plan très-étendu, très-détaillé & très-net où l'on a eu soin de marquer le plan de la nouvelle église de la Magdeleine, de la place de Louis XV, des Champs Elisées, du Colisée, &c.

Tablettes de la Loterie de l'École royale militaire, ou les comptes-faits, jusqu'à 25 nombres, des sept façons de s'y intéresser, & des lots qui y correspondent; avec une explication détaillée à laquelle on a joint la description & le tableau des tirages, & une table qui indique combien de fois & à quelle époque chacun des 90 nombres est sorti; divisées en sept parties, ensuite desquelles on a mis le tableau progressif

F E V R I E R. 1773. 121

sis des ambes & des ternes, & un exemple de décomposition; vol. in-12. petit format. Prix, 1 liv. 16 s. broché. A Paris, chez Quillau, imprimeur-libraire, rue du Fouare, & Desnos, libraire, rue St Jacques, au Globe & à la sphère.

Ces tablettes facilitent les calculs de ceux qui veulent risquer des mises à la loterie de l'École royale militaire. Elles présentent différentes combinaisons, & pour ne rien laisser à désirer, indiquent une méthode pour trouver, sans poser aucun chiffre, le prix d'un billet quelconque par extrait & ambe ou par ambe & terne.

On distribue aussi chez Desnos l'*Oniroscopie*, ou application des songes aux numéros de la loterie de l'École royale militaire; tirée de la cabale italienne & de la sympathie des nombres, ornée de jolies figures analogues au sujet, & de tablettes de papier composé, très-essentielles à cet ouvrage.

Almanach historique de Marseille, contenant les éphémérides, calculées sur son méridien & l'état raisonné de l'Eglise;

F

122 MERCURE DE FRANCE,

du gouvernement civil & militaire ; de la marine ; des tribunaux de justice ; de la municipalité ; des académies & des collèges, & de tout ce qui peut servir à donner une notice exacte de ce qui se trouve en cette ville ; avec les noms & les adresses des personnes constituées en dignités, & qui possèdent des charges, &c. augmenté de plusieurs articles nouveaux, pour l'an de grâce 1773.

Massilia famâ rerum gestarum & abundantia opum & virium gloria virente.

JUSTIN. lib, XLIII.

vol. in-16. de 312 pages. A Marseille, chez Jean Mossy, imprimeur & libraire au Parc,

Quoique cet almanach regarde particulièrement les Marseillois, cependant comme Marseille tient un des premiers rangs parmi les plus grandes villes du royaume, on pourra être curieux d'avoir quelques détails sur cette ville, non moins célèbre par l'étendue & la diversité de son commerce, que par son ancienneté, ses édifices, ses établissemens, & les hommes illustres qu'elle a produits.

Mandement & Instruction Pastorale de Monseigneur de Montazer, Archevêque & Comte de Lyon, portant condamnation d'un Libelle intitulé : Critique du Catéchisme du Diocèse de Lyon, en forme de dialogue, imprimé sans nom d'Auteur, & sans aucune désignation du lieu de l'impression. A Lyon, chez la Roche, & se trouve à Paris, chez la Veuve Hérissant, rue S. Jacques in-4°. 137 pages.

Les matières qui sont traitées dans cet excellent ouvrage, sont étrangères à l'objet de ce Journal. M. l'Archevêque de Lyon justifie l'enseignement de son Catéchisme sur l'obligation de rapporter à Dieu toutes nos actions, sur les vertus chrétiennes, sur la nécessité d'un commencement d'amour dans le sacrement de pénitence, sur la différence de deux alliances & des caractères qui les distinguent, sur la grace qui nous fait faire le bien, sur son efficacité, sa gratuité, sa nécessité, sur le sacrifice de la Messe, sur la fête de la Conception de la sainte Vierge, & enfin sur la définition des hérétiques.

Le savant & éloquent Prélat discute ces différens objets avec une vigueur &

une érudition qui terrassent son adversaire , & démontrent jusqu'à l'évidence l'orthodoxie de son Cathéchisme ; il saisit la méthode que Cicéron employoit si heureusement dans ses plaidoyers , & qu'on regarde avec raison comme la règle la plus importante du genre polémique , en réduisant le téméraire anonyme qu'il combat à ne pouvoir se défendre que par les plus grossières absurdités ; & il traite les questions les plus abstraites de la Théologie avec une clarté & une facilité qui supposent le génie le plus élevé & les connoissances les plus étendues. Cette Instruction Pastorale est déjà comptée parmi les plus beaux ouvrages qui soient sortis de la plume du Clergé de France ; & elle mérite d'autant plus d'y occuper une place distinguée , qu'elle peut opérer une grande & utile révolution dans les études théologiques. Nous y avons remarqué sur-tout un style plein , harmonieux , éloquent & rapide , un mélange heureux d'élégance & de force , de précision & d'abondance , d'élévation & de simplicité. Le génie de l'illustre Académicien éclate principalement dans la péroraison ; nous voudrions pouvoir la transcrire ici toute entière , mais nous nous contenterons

d'en extraire un morceau dont le grand Bossuet se seroit fait honneur.

« Toutes les vérités ne sont ni égale-
 » ment claires ni également importantes,
 » & elles ne nous imposent pas non plus
 » les mêmes obligations. Suivons la règle
 » que saint Augustin nous propose, si
 » nous ne voulons pécher ni par excès ni
 » par défaut. Sur tous les points claire-
 » ment enseignés dans l'écriture & dans
 » les monumens de la tradition, tels que
 » ceux dont nous venons de prendre la
 » défense, il ne sçauroit y avoir entre
 » nous trop de concert & d'uniformité :
 » *In necessariis unitas.* La moindre hésita-
 » tion seroit une foiblesse, le partage un
 » scandale, l'indifférence un crime. Ces
 » vérités n'ont rien perdu ni de leur prix ni
 » de leur certitude, depuis que des hommes
 » ignorans ou présomptueux ont osé les
 » contester. Quand même l'esprit de sé-
 » duction en auroit multiplié le nombre,
 » leur multitude ne devoit ni nous abat-
 » tre ni nous intimider. Ce seroit le cas
 » de remonter au moment qui précéda
 » les disputes, & en considérant avant
 » cette époque, la vérité gravée dans tous
 » les esprits & dans tous les cœurs, en-
 » seignée publiquement & universelle-

126 MERCURE DE FRANCE.

» ment , de concevoir pour elle un amour
 » sans bornes , un attachement ferme &
 » inébranlable , & de mesurer sur ces dis-
 » positions le zèle qu'on doit avoir pour
 » repousser la nouveauté. La différence
 » des tems peut bien lui ôter ce qu'elle
 » a de honteux devant les hommes , &
 » nous obliger même quelquefois de tolé-
 » rer ceux qui la soutiennent ; mais elle
 » ne sçauroit jamais ni en couvrir la dif-
 » formité aux yeux de Dieu , ni la justi-
 » fier à ceux de l'Eglise , ni lui assurer
 » une possession tranquille , ni lui donner
 » les droits qui n'appartiennent qu'à la
 » vérité. Il y a d'autres questions ou trop
 » profondes ou sur lesquelles l'écriture &
 » les saints Docteurs ne s'expliquent pas
 » d'une manière assez décisive pour réunir
 » tous les esprits ; & c'est à l'égard de ces
 » points obscurs qu'il est permis à chacun
 » d'abonder dans son sens , parce que la
 » doctrine de la foi & la règle des mœurs
 » sont en sûreté : *in dubiis libertas*.....
 » mais de toutes les obligations la plus
 » essentielle , celle qui s'étend à tous les
 » tems & à toutes les circonstances , est
 » de conserver inviolablement la charité :
 » *in omnibus charitas*. Tout zèle qui ne
 » coule point de cette source divine , de

» quelque nom qu'on le colore, ne peut-
 » être qu'une faillie de l'amour propre,
 » ou emportement humain. Or il est aisé
 » de reconnoître si c'est la charité qui
 » nous anime.

» *La charité*, dit l'Apôtre, *ne pense*
 » *point le mal* ; elle ne forme, elle n'a-
 » dopte point de soupçons vagues & in-
 » jurieux : elle n'est *ni téméraire ni précipi-
 » tée* ; elle apprend à douter, à se dé-
 » fier de sa sagesse, à réprimer une fierté
 » qui veut tout décider & tout soumettre
 » à ses pensées ; elle n'est ni contentieu-
 » se ni turbulente ; elle ne se passionne
 » point pour une vérité au préjudice des
 » autres vérités ; elle évite avec soin tou-
 » tes les disputes d'où l'on ne peut se pro-
 » mettre ni la gloire de Dieu ni le salut
 » de ses frères ; elle n'est ni jalouse ni
 » *envieuse* ; elle ne travaille point à obs-
 » curcir, à étouffer, à rendre suspect le
 » mérite d'autrui ; comme elle ne cher-
 » che dans le bien que le bien même ;
 » elle se rejouit également du bien qu'elle
 » fait & de celui que font les autres ;
 » elle a toujours devant les yeux ce pré-
 » cepte de S. Paul : *Qu'il n'y ait point de*
 » *schisme & de division dans le corps, mais*
 » *que tous les membres conspirent mutuel-*

» *lement à s'entr'aider les uns les autres ;*
 » elle ne voit dans cette multitude de
 » pasteurs & de fidèles répandus par-tout
 » l'univers, qu'une seule & même famille
 » où les biens & les maux sont communs,
 » où l'on partage les souffrances de ses
 » frères, le soin de leur pauvreté, la
 » crainte de leurs périls, l'inquiétude
 » de leurs combats, la reconnoissance de
 » leurs victoires, la douleur & l'humili-
 » liation de leurs chûtes, la joie de leur
 » retour.

» Voilà ce qu'est l'Eglise aux yeux de la
 » charité, voilà ce qu'elle a été pendant
 » plusieurs siècles, & ce qu'elle doit être
 » toujours dans le plan de son divin fon-
 » dateur. Si ce sont là vos idées & vos
 » dispositions, nous vous disons avec le
 » Sauveur du monde, que vous êtes dou-
 » blement heureux, parce que vous avez
 » *le cœur pur*, & que vous êtes *pacifi-*
 » *ques* ; & avec le Prophète que vous
 » serez bénis de Dieu, parce que vous
 » *avez fait une sainte alliante de l'amour*
 » *de la paix avec l'amour de la vérité* ».

L'ouvrage entier de M. l'Archevêque de
 Lyon est écrit avec la même supériorité ;
 & il faut le lire d'un bout à l'autre pour
 en connoître tout le mérite. Lorsque le

ſavant Prélat combat ſon adverſaire , il eſt preſſant & ferré ; mais quand il le laiſſe respirer un moment pour ſe livrer à divers épiſodes qui intéreſſent le culte ou la morale , il déploie toutes les richèſes de ſon imagination ; & le lecteur fatigué des queſtions de controverſe , ſe reſoſe avec plaiſir ſur ces brillans tableaux. Cicéron avoit remarqué cette différence qui règne entre l'éloquence & la dialectique ; il diſoit que l'une s'étend , & que l'autre ſe reſſerre. *Hæc latior, hæc contractior.* Zénon rendoit cette idée plus ſenſible encore , par une image ſublime , en comparant l'éloquence à la main qui s'ouvre pour étaler ſa beauté , & la dialectique au poing qui ſe ferme pour ramaffer ſa vigueur.

Etat aétuel de la Muſique du Roi & des trois ſpectacles de Paris ; chez Vente, Libraire , au bas de la montagne de ſainte Geneviève.

Cet Almanach eſt très - ſoigné pour l'impreſſion , & orné de gravures. On y trouve les détails les plus intéreſſans concernant la muſique de la Chapelle du Roi , & les ſpectacles de Paris. Il y a

F v

une notice des Musiciens qui ont travaillé à des motets pour la Messe du Roi.

Les Egarémens réparés, ou histoire de Miss Louise Mildmay. Traduction libre de l'Anglois, par Mademoiselle Matné de Morville. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. B. G. Musier fils, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, à S. Etienne. 1773.

Lottin le jeune, Libraire, rue saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, vient d'acquérir du fonds de M. Ganneau :

Histoire de Martinus Scriblerus (excellente plaisanterie du Docteur Swift) Vol. in-12.

Essai sur les Lanternes (autre plaisanterie servant de suite au chef-d'œuvre d'un inconnu, aux Manteaux, à l'Encyclopédie Perruquiere, & autres écrits de ce genre) historique, critique, philologique, politique moral, littéraire & galant; sur leur origine, leur forme, leur utilité, &c. avec quelques notes de l'Éditeur, & une table très-ample des matières; par une société de gens de Lettres, in-12.

Les Amusemens de l'amitié (c'est un

choix de Lettres) rendus utiles & intéressans : nouvelle édition augmentée, in-12.

Lettres sur l'Electricité, par le P. Beccaria ; traduites de l'Italien, in-12.

Essai sur le Sénat Romain, traduit de l'Anglois, de Chapmann, Principal du Collège de la Magdelaine de Cambryd-ge, vol. in-12.

Bibliothèque historique & critique du Poitou ; par M. Dreux Duradier, 5 vol. in-12.

Histoire générale du douzième siècle, contenant toutes les Monarchies de l'Europe, d'Asie, d'Afrique ; les Hérésies, les Conciles, les Papes, & les Savans. Par M. de Marigni, 5 vol. in-12.

La vie (édifiante) de dona Camille, Princesse des Ursus Borghese, par le P. de Courbeville, vol. in-12.

La Religieuse en solitude, nouvelle édition, par le même, vol. in 12.

La Différence du tems & de l'éternité, traduit de l'Espagnol, du P. Eusebe de Nuremberg, petit vol. in 12.

Etrennes à M. Clément, par un ami de M. de Voltaire, ou dénonciation de l'Ombre de Boileau, à l'Auteur des ob-

132 **MERCURE DE FRANCE.**

servations , avec une courte digression sur quelques écrits en vers contre M. de Voltaire , in 8° de 50 pages br. A Paris , chez Valade , Libraire , rue S. Jacques.

Les Loix de Minos ou Astérie , Tragedie en 5 actes , par M. de Voltaire. Prix 1 liv. 10 sols 1773. A Paris , chez Valade , Libraire , rue S. Jacques.

Cours d'Architecture ou Traité de la décoration , distribution & construction des bâtimens , contenant les leçons données en 1750 & les années suivantes , par J. F. Blondel , architecte dans son école des arts ; publié , de l'aveu de l'auteur , par M. R * * * ; tom. 3^e. & 4^e. avec figures rassemblées en un vol. A Paris , chez la V. Desaint , libraire , rue du Foin St Jacques ; avec approbation & privilège du Roi , 1772.

Nous donnerons , dans le prochain *Mercur* , un extrait détaillé de cet ouvrage utile & nécessaire aux jeunes gens qui se destinent à l'étude de l'architecture , & aux amateurs qui veulent diriger leur jugement & leurs connoissances d'après des principes sûrs & fondés sur une longue expérience.

*LETTRE sur la traduction du dyflique
de Didon.*

M. En lifant votre Mercure de ce mois, j'ai vu que vous attribuez à Martial l'Epigramme Latine *Infelix Dido*, &c. J'avois cru jufqu'à préfent qu'elle étoit d'Aufonne; mais craignant de m'être trompé, je viens de feuilleter Martial, fans pouvoir l'y trouver, ce qui me confirme dans la perfuafion où j'étois qu'il n'en eft point l'Auteur.

Après avoir cité, M. la traduction fi connue de cette Epigramme, *Pauvre Didon, où t'a réduite*, &c. qui péche effectivement contre les principes de la Grammaire, vous y donnez comme de vous une traduction en deux vers beaucoup meilleure; mais il y a plus ds trente ans que je la connois; elle fut faite pour lors par un M. Dauvis, qui avoit du talent pour la Poëfie. Je fais qu'il peut très-bien arriver, que, fans être plagiaires, deux Auteurs fe rencontrent dans une Traduction auffi courte, & je vous crois très-capable d'ouvrages de plus grande conféquence; auffi, M. en revendiquant cette Traduction pour M. Bauvis, j'ai cru vous faire plaifir de vous mettre en concurrence avec lui.

Je fuis, &c.

R É P O N S E.

Je ne connoiffois pas & je ne connois pas encore la Traduction de M. Bauvis; mais gloire lui foit rendue, puisqu'il m'a prévenu.

On m'a cité auffi plusieurs autorités pour dé-

fendre, ou pour rendre problématique la faute Grammaticale,

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort.

Il paroît en effet que l'usage tolère cette faute, car c'en est une suivant la loi de la Grammaire. LACOMBE.

*LETTRE de M. de St Lambert à l'Auteur
du Mercure.*

Je viens de lire, Monsieur, dans le livre des *Trois Siècles de la Littérature*, l'article qui est sous mon nom. L'auteur s'y permet d'étranges suppositions.

Il prétend que *mon crédit* a fait mettre M. Clément en prison, parce qu'il avoit pris la liberté de critiquer mes vers.

Voici l'histoire fidèle du petit démêlé qu'il y a eu entre M. Clément & moi, & dans lequel il n'est point question de vers,

J'appris, il y a deux ou trois ans, qu'il alloit paroître un livre dans lequel l'auteur s'étoit permis contre moi des personnalités qui n'étoient point du genre de la critique littéraire; je cherchai à me procurer un exemplaire de ce livre, & je vis qu'on ne m'avoit pas trompé. Je trouvai quelques traits qui tendoient à répandre des soupçons odieux sur mes opinions, mes sentimens & mes mœurs.

Je portai le livre chez M. de Sartine; je lui montrai les endroits dont j'avois à me plaindre,

& il eut la bonté de me promettre qu'ils seroient supprimés; on mit en effet quelques cartons au livre de M. Clément: je ne souhaitois rien de plus, & je ne pensai pas un moment à demander que le livre ne parût point.

J'avois oublié cette affaire & M. Clément, lorsque je reçus de lui une lettre très-outrageante; je l'envoyai à M. de Sartine, & je m'en rapportai à ce Magistrat respectable sur la réparation que j'étois en droit d'exiger.

M. de Sartine fit voir la lettre à M. le Duc de la Vrillière, & ce Ministre ordonna que M. Clément seroit mis en prison. Dès que je fus informé qu'il y étoit entré, je demandai qu'il en sortît.

Voilà, Monsieur, dans l'exacte vérité, l'histoire de ma conduite envers M. Clément.

M. le Duc de la Vrillière & M. de Sartine trouvent bon que je publie la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, & je vous prie de l'insérer dans le Mercure du mois prochain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a donné le Mardi 26 Janvier, la première représentation de *Castor & Pollux*, tragédie en cinq actes, dont le succès est af-

furé par la musique, & par la beauté du spectacle. Nous rendrons compte de cette reprise dans le Mercure prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON se dispose à donner incessamment sur ce Théâtre *Alcidonis*, Drame nouveau, en cinq actes, dans lequel on s'est attaché à peindre le contraste des mœurs de Sparte & d'Athènes.

Mlle de Raucourt continue son début, & reçoit les mêmes applaudissemens.

Elle a joué *Hermione* dans *Andromaque*, avec l'énergie & la passion de ce rôle sublime. Elle a été secondée par M. Molé, qui rend avec beaucoup d'ame le rôle de *Pyrrhus*; & par M. Lekain, dans *Oreste*, dont il exprime si fortement l'amour violent, & les fureurs. Mlle Saintval l'aînée a joué avec sensibilité le rôle intéressant d'Andromaque.

Mlle Saintval la Cadette doit reprendre incessamment son début, que la maladie avoit interrompu au milieu de ses succès.

*COMPLIMENT prononcé par M. Brisar,
en annonçant le début de Mlle. de Rau-
cour.*

Accueilli par vous dès long-tems avec indulgence, guidé par vos leçons, redevable ainsi à vous-mêmes de mes propres efforts, & loin de m'enorgueillir des suffrages dont vous m'avez quelquefois honoré, vous les rapportant comme un nouvel hommage, je n'ai compté que sur vos bontés, en vous présentant une jeune Eleve dont j'ai esperé que les talens naisans pourroient enrichir un jour ce Théâtre; je ne hasarderai point, Messieurs, de vous prévenir sur les qualités que j'ai cru reconnoître en elle: je respecte trop vos jugemens, pour oser les anticiper. La Nature m'a paru lui avoir donné des dispositions heureuses; l'exercice les développe, le goût ne les mûrit que sous vos yeux. Différens des autres maîtres devant qui l'Eleve se tait pour les entendre, c'est au contraire en nous écoutant que vous nous instruisez. Vous êtes le Public le plus éclairé. Que de motifs de crainte, Messieurs! Combien vous devez vous la peindre agitée en ce moment où je sollicite votre indul-

gence pour elle ! Combien dans l'incertitude de vos jugemens elle devance votre sévérité ! mais ses efforts joints à son extrême jeunesse, me laissent de votre part quelque espérance de faveur. Daignez, Messieurs, moins voir ce qu'elle est, que ce qu'elle peut devenir. Soutenue par vos encouragemens, elle vous devra ses progrès, ses succès peut-être ; elle n'est que mon élève, elle sera votre ouvrage.

A Monsieur BRISAR.

Tes coups d'essai, Brisar, annoncent un grand
être :

De Raucour, en huit mois, tu fis un nouvel
être.

Conserve-lui tes soins, double-les, si tu peux :

Et vous serez, je crois, sans exemple tous deux.

L'ouvrage commencé veut que tu le couronne,

Le Public t'en conjure & l'honneur te l'ordonne.



*A Mlle DE RAUCOUR , jouant le rôle
d'Idamé dans l'Orphelin de la Chine.*

JEUNE & brillante Melpomène
 Qui nous retraces sur la scène
 La sensible Gaussin , la sublime Clairon ;
 Tu possèdes le rare don
 D'étonner , d'attendrir les cœurs les moins sens-
 bles ;
 Que tous tes mouvemens sont tendres & terri-
 bles ;
 Que tes regards sont beaux ! que tes gestes sont
 vrais !
 Quel sentiment s'élève alors que tu parais.
 Non , ton talent n'est pas un talent ordinaire.
 On peut exprimer la colère ,
 On peut peindre aisément la terreur & l'effroi ;
 Mais où prends-tu ces entrailles de mère ?
 Eh ! je n'en connois point d'aussi tendre que toi.
*Par M. Fl. , capitaine au régiment
de la Reine - Dragon.*

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens n'ont rien donné de nouveau depuis la Comédie d'*Antoine Maffon* ou le *Bon Fils*, qu'ils continuent de représenter. On attend quelques débuts, & le retour de M^{de} Trial, dont l'absence s'est fait sentir aux amateurs de ce spectacle.

Extrait d'une Lettre de M. de Voltaire,
du 13 Novembre 1772.

Je me trouve d'accord avec M. * * *, dans son estime pour M. le Comte d'Hessenstein. J'admire Gustave III, & j'aime sur-tout passionément sa renonciation solennelle au pouvoir arbitraire. Je n'estime pas moins la conduite noble & les sentimens de M. le Comte d'Hessenstein. Le Roi de Suède lui a rendu justice, & la bonne compagnie de Paris la lui rendra. Pour moi je commence par la lui rendre très-hardiment.

LETTRE à M. Le V. sur l'éducation de son fils.

Depuis long-tems, Monsieur, j'avois entendu parler avec trop de surprise & d'admiration des vastes connoissances que possède votre fils, quoique dans l'âge le plus tendre, pour ne pas desirer avec empressement d'être à portée de les apprécier, en m'entretenant avec lui. Le hasard m'ayant fourni cette occasion, j'en ai profité pour lui faire des questions sur l'Histoire, la Physique, l'Anatomie, la Géométrie, la Botanique, l'Astronomie & les Mathématiques. La solidité des réponses qu'il me fit sur toutes ces matières, la solidité avec laquelle il leva les doutes que je lui proposai, me ravirent, je vous assure, au point de me rendre enthousiaste : mais en même tems je fus distrait par d'autres idées, auxquelles donna lieu le coup-d'œil rapide que je jetai sur la structure de son corps. Considérant la longueur de ses cheveux, & l'expression des muscles de son visage, je n'eus pas de peine à comprendre que l'agacement & l'irritation qu'on avoit fait aux fibres du cerveau, avoient déterminé un abord successif des sucs nourriciers vers la tête ; mais s'il est de la dernière importance que ces sucs se distribuent également dans toutes les parties pour leur développement, comme tous les Physiologistes en conviennent, n'est-il pas évident que si le contraire arrive, l'économie animale en sera dérangée à la longue ? Or, vous devez vous attendre à ces vicissitudes, Monsieur, si vous ne discontinuez, au moins pour quelques années, les

peines que vous vous donnez , pour faire passer à votre fils les connoissances que vous réunissez. C'est un soin mal-entendu que d'appliquer l'esprit à des choses abstraites , dès qu'il commence à paroître ; on use ainsi l'entendement avant qu'il soit formé ; on dessèche les fibres du cerveau , qui n'est encore qu'ébranché ; on met ces fibres dans un état de tension qui les gêne ; on les empêche par-là de se développer & de se fortifier. La Nature qui ne devoit être occupée qu'à cet ouvrage , en est détournée par la perte des esprits animaux qu'on lui fait faire : il suit de-là que les enfans sont foibles & délicats pendant toute leur vie ; ils ne jouissent pas toujours d'ailleurs pendant long-tems des connoissances qu'on s'est efforcé de leur inculquer dans la jeunesse ; j'en ai vu plusieurs , qui , après avoir fait l'étonnement des gens d'esprit dans leur bas âge , étoient devenus stupides & hébétés par la suite. Pendant l'enfance , il faut laisser en quelque façon sommeiller l'ame : sa veille ne peut que préjudicier au développement du corps. Il faut laisser la nature se donner toute entière à la fortifier , & attendre que les ressorts du cerveau soient achevés , & en état de résister , pour les appliquer. Tels sont , M. les principes que la connoissance du Mécanisme des fonctions du corps humain m'a toujours suggérés comme incontestables. Je souhaite qu'ils vous paroissent aussi évidens qu'à moi , & que vous en fassiez l'application. C'est le desir d'éclairer ceux qui , animés du même zèle que vous , M. pour l'éducation de leurs enfans , tombent dans les mêmes inconvéniens , qui m'a engagé à rendre cette lettre publique. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de considération , &c.

G. T. D. D. Médecin de la Faculté de Paris.

A C A D É M I E S .

I.

Prix de Médecine.

LA Faculté, chargée de la distribution d'un prix fondé par le sieur Cuvilliers de Champoyaux, Médecin de Meffe en Poitou, avoit proposé, pour l'année 1771, la question suivante : *Savoir s'il est possible de prévoir les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir ?*

La Compagnie a trouvé, dans plusieurs des Mémoires qui lui ont été adressés, des vues sages, des réflexions utiles, & des recherches précieuses; ce qui lui fait espérer que cet établissement deviendra de plus en plus avantageux au progrès de l'Art, & au bien de l'Humanité,

Le prix a été adjugé au Mémoire qui porte pour devise cette sentence, *Spes incerta futuri*. L'auteur de ce Mémoire est M. Lebrun, Docteur en Médecine à Meaux en Brie. S'il est flatteur pour un Médecin de voir son travail couronné, dans une occasion aussi brillante, il ne

444 MERCURE DE FRANCE.

l'est pas moins pour les citoyens qui peuvent recueillir le fruit de ses talens.

La Faculté n'ayant qu'un prix à distribuer, a cru devoir donner publiquement des éloges à l'ouvrage qui porte la devise suivante.

Cùm quisque nostrùm ita vivit, ut se ad voluptatum illecebras natum non existimet, tunc brutorum more, non negligit quid ante pedes sit, quid à tergo, quid denique sequens dies sit allatura; sed prudenter temporum antecessiones animadvertit, & futuris, quoad potest, presentia anectit.
Baillou, Avis au Lecteur, placé à la tête du *Livre des Epidémies*.

On a donc adjugé l'*Accessit* à ce Mémoire, dont l'auteur a demandé par une lettre anonyme, que son nom ne fût point rendu public.

Comme les maladies épidémiques sont le fléau le plus redoutable, celui qui, pour l'ordinaire, enlève un plus grand nombre de citoyens, la Faculté, toujours occupée du soin de leur conservation, pour augmenter les lumières, & multiplier les secours contre un mal si funeste, propose pour sujet du prix qui sera proclamé en 1774, la question suivante : savoir, *Si la peste est une maladie particulière, que*
en

en est le caractère, quels sont les moyens de la traiter, & de la prévenir?

Toutes personnes, tant étrangères qu'indigènes, seront admises à concourir, à l'exception des Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, & même des Bacheliers de ladite Faculté. On observera les conditions suivantes :

1°. Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin indifféremment : il faudra les envoyer avant le 1 du mois de Juillet de l'année 1774, passé lequel tems ils ne seront point reçus; ils seront adressés, par la poste, à M. le Doyen, francs de port, ou lui seront remis par une personne tierce.

2°. Les Auteurs éviteront de se faire connoître, & pour cela ils auront soin de ne point se nommer : ils écriront la devise qu'ils mettront à la tête de leur ouvrage; leurs noms & surnoms, leur qualités & leur adresse précise, sur une feuille séparée, attachée au Mémoire, qui sera pliée & cachetée; à défaut de ces conditions, les ouvrages seront rejetés.

3°. De tous les cachets, on ne leverra que ceux des auteurs dont les mémoires auront remporté le prix & l'accessit :

G

les autres seront brûlés , à moins que la Faculté n'ait une permission expresse des Auteurs d'en user autrement.

4°. Pour éviter les méprises , M. le Doyen ne remettra le prix qu'à l'Auteur même de l'ouvrage couronné, ou à quelqu'un chargé par lui d'une procuration en forme , & se fera représenter une double copie de l'ouvrage. La valeur de ce prix , qui est de deux cens livres, sera remise en espèces , ou en une bourse de cent jettons d'argent , portant l'empreinte du Doyen en charge.

5°. La proclamation s'en fera le jour du Discours public prononcé pour la rentrée des Ecoles de 1774 , après quoi on rendra compte des différens mémoires qui auront été présentés , & particulièrement de celui qui aura remporté le prix.

I I.

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie , pour l'année 1774.

L'Académie Royale de Chirurgie propose de nouveau , pour le prix de l'année 1774 , le sujet suivant :

Exposer les inconvéniens qui résultent

*de l'abus des Onguens & des Emplâtres ;
& de quelle réforme la Pratique vulgaire
est susceptible , à cet égard , dans le Trai-
tement des Ulcères.*

On desire que ceux qui traiteront cette matière importante , s'étayent de l'observation & de l'expérience , en suivant l'histoire de l'Art dans les variations de la pratique en différens tems & en différens lieux. Les avantages & les inconvéniens , tant absolus que relatifs , de ces sortes de médicamens , ne doivent pas être moins envisagés par les causes que par les effets , si l'on veut sçavoir , par principes , quel a été leur usage abusif , & le réformer judicieusement. Des connoissances précises sur le procédé de la nature dans les cas les plus simples , & sur les obstacles qu'y oppose chaque espèce d'ulcère , montreront comment les Onguens & les Emplâtres peuvent la favoriser ou lui nuire. Il n'est pas question de les proscrire , mais d'en faire voir l'abus , & d'en fixer l'usage dans une pratique raisonnée.

Le prix sera triple : on pourra ne recevoir qu'une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres , fondée par M. de la Peyronie , & cent pistoles en argent.

148 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, qualités & demeure; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait mérité le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, on les lui fera remettre entre les mains.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris; sans quoi leurs mémoires ne seront pas admis au concours.

La médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier Décembre 1773, inclusivement; &

l'Académie, à son assemblée publique de 1774, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, une médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens étrangers ou Régnicoles, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; Elle adjudgera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1773.

Le même jour, elle distribuera cinq médailles de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens Régnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1773, un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

I I I.

Prix de l'Université de Paris.

L'Université de Paris distribuera cette année le prix d'éloquence latine, fondé par Jean Baptiste Coignard, qu'elle avoit réservé & dont le sujet étoit *Laudatio Gersonii, Universitatis olim Cancellarii.*

Elle propose pour le prix de cette année le sujet suivant : *Non MAGIS Deo quàm Regibus, infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.*

I V.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 16 Août 1772.

M. MARET, Secrétaire de l'Académie, a ouvert la séance par la proclamation du prix.

Il a fait observer que pour connoître les véritables moyens d'obtenir l'estime de ses Contemporains & de la postérité, il faut interroger l'histoire ; mais que souvent notre foiblesse nous fait mal interpréter ses leçons : qu'ainsi le plus sûr est de tirer de la masse des faits que rassemble l'histoire, ceux qui sont capables de nous rendre ces moyens plus sensibles.

« Il est des hommes, a-t-il dit, dont
 » les vertus & les talens font saillir davantage les traits. Leur vie forme dans
 » le grand tableau de l'histoire des espèces
 » de groupes pour les rapprocher de
 » nous, & nous mettre à portée d'en

» mieux saisir toutes les parties; c'est ren-
» dre à la société un service essentiel.

» L'antiquité dut un pareil service à
» Plutarque. Cet Historien Philosophe a
» été imité de nos jours par Castre d'Au-
» vrigni, & par l'abbé Perrault, son con-
» tinuateur.

» Les mêmes vues philosophiques ont
» engagé l'Académie Françoisé à donner
» pour sujets de ses prix les éloges des
» Grands Hommes dont la France peut
» s'enorgueillir. Cette illustre Compagnie
» a senti que c'étoit appeler les vertus de
» nos ancêtres au secours des mœurs ex-
» pirantes (a); pouvoit-elle prendre un
» parti plus honorable pour les lettres?

» Les Académies de Bordeaux & de
» Rouen, & celle dont j'ai l'honneur
» d'être aujourd'hui l'organe, frappées de
» l'utilité & de l'importance d'un aussi
» beau projet, se sont empressées de
» l'imiter.

» Si les ames sont nécessairement émues
» & portées aux plus grands efforts par
» la peinture animée des sages, quels
» effets n'a-t on pas lieu d'attendre des

(a) Expression de l'auteur du discours qui a eu
le premier *accessit* du prix proposé à l'éloge du
Chevalier Bayard.

» portraits des François illustres , sur-tout
 » de ceux qui ont en naissant respiré le
 » même air que nous , qui ont puisé l'é-
 » ducation dans les mêmes sources , &
 » qui , pour se rendre célèbres , ont eu
 » les mêmes obstacles à surmonter ? L'a-
 » mour-propre n'a plus alors aucun sub-
 » terfuge ; la gloire des grands Hommes ,
 » lorsqu'on la partage en quelque sorte ,
 » impose l'obligation de mériter l'hon-
 » neur de leur appartenir .

» Aussi les Compagnies Littéraires qui
 » se sont fait un devoir de suivre l'exem-
 » ple de l'Académie Française , mais qui
 » sont concentrées dans des sphères plus
 » étroites , se sont-elles bornées à choisir
 » parmi leurs concitoyens des modèles à
 » proposer à leurs concitoyens .

» Naïf & profond Montagne , sublime
 » Corneille , vous avez reçu , dans les
 » villes qui vous ont vu naître , la palme
 » due à vos talens . La patrie de Bossuet
 » va poser aujourd'hui sur le front de ce
 » grand homme un laurier que ses con-
 » citoyens lui décernèrent , & que la pos-
 » térité n'en arrachera jamais .

» A la voix de l'Académie , une foule
 » d'Orateurs de toutes les parties de la
 » France sont descendus dans la lice que
 » cette Compagnie a ouverte . On a vu

» même un habitant des Pirenées, ve-
 » nit disputer le prix proposé aux meil-
 » leurs panégyristes de Bossuet. Et si tous
 » n'ont pas fourni avec succès la carrière
 » dans laquelle ils sont entrés, leurs ef-
 » forts font l'éloge de leurs cœurs & ce-
 » lui de notre siècle.

» Quatre des discours envoyés au con-
 » cours ont plus particulièrement fixé
 » l'attention de l'Académie; mais elle n'a
 » cru devoir en distinguer que deux par ses
 » suffrages. L'un de ces discours porte
 » pour Epigraphe : *O pietas ! o prisca*
 » *fides !*

» L'exorde en est beau; le plan très-
 » ingénieux. Une imagination brillante
 » répand sur la plupart des détails de ce
 » discours, un coloris qui flatte; mais à
 » côté de plusieurs morceaux d'une grande
 » beauté, on trouve des tirades écrites
 » d'un style peu convenable au sujet,
 » & le goût n'a pas toujours présidé au
 » choix des images que prodigue l'Orateur.

L'autre discours que l'Académie a honoré de ses suffrages, & auquel cette Compagnie a adjugé le prix, a pour Epigraphe un passage du discours fait par la Bruyere, lors de sa réception à l'Académie Française.

Orateur, Historien, Théologien, Philosophe d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, parlant d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise, que n'est-il point ? nommez une vertu qui ne soit pas la sienne.

« C'est ainsi, a dit M. Muret, que le
 » Philosophe de nos jours, qui connut
 » le mieux les hommes, peignoit notre
 » illustre compatriote; & le discours que
 » l'Académie a couronné est le dévelop-
 » pement le plus heureux de ce beau por-
 » trait.

» L'auteur de ce discours est M. Tal-
 » bert, Chanoine de l'Eglise de Besan-
 » çon, Membre de l'Académie de la
 » même ville, déjà couronné par diffé-
 » rentes Sociétés Littéraires. C'est pour
 » la seconde fois que cet Orateur l'est
 » dans celle-ci. Il remporta en 1754 le
 » prix qui avoit pour sujet la source de
 » l'inégalité des conditions parmi les
 » hommes ».

M. Muret a lu ensuite l'extrait du dis-
 cours couronné qu'on ne donnera point
 ici, vu que cet ouvrage est actuellement
 sous presse, & paroîtra incessamment.

Mais comme dans le tems même où
 se tenoit la séance, l'on s'assembloit dans
 une Eglise voisine, où la ville alloit faire

chanter un *Te Deum* en action de graces de la naissance de Monseigneur le Duc d'Anguien, M. Maret a saisi cette occasion pour faire connoître l'impression que cet événement a faite sur l'Académie.

Nos Compatriotes, a-t-il dit, vont se rassembler pour le célébrer; cette Compagnie partage les sentimens qui les animent. Mais elle a encore un motif bien puissant pour envisager cet événement comme un des plus heureux.

« Savoir défendre l'État contre les entre-
 » prises téméraires de ses ennemis,
 » aimer les Bourguignons avec tendresse,
 » ne sont pas les seules qualités qui don-
 » nent aux Condés des droits à notre
 » amour respectueux. Tous ont aimé &
 » cultivé les lettres. Si la naissance de
 » Monseigneur le Duc d'Anguien assure
 » aux races futures le bonheur dont la
 » génération présente jouit sous le gou-
 » vernement de S. A. S. Monseigneur le
 » Prince de Condé, elle donne lieu à
 » l'Académie d'espérer qu'elle pourra
 » cultiver à perpétuité les sciences & les
 » lettres, sous la protection de son auguste
 » Maison ».

La lecture de l'extrait du discours cor-
 ronné a été suivie de celle d'un mémoire

sur la peine de mort , par M. Gueneau
de Montbelliard.

L'auteur dans le début de son mémoire déclare « que personne ne respecte
» plus que lui les loix établies , qu'il en
» regarde l'observation comme un devoir
» indispensable & sacré , lors même qu'il
» croit en appercevoir les inconvéniens ,
» & que s'il ose soumettre à son examen
» les loix pénales , ce n'est que relative-
» ment à un état qui n'auroit point encore
» de Code criminel , ou qui songeroit à
» réformer le sien. J'ajouté , continue
» M. Gueneau , que je ne me flatte point
» d'avoir rien dit dans ce Mémoire qui
» n'ait été dit ou pensé par ceux qui ont
» réfléchi sur le même sujet ; mais il est
» des vérités qu'il ne faut point se lasser
» de présenter aux hommes , qu'il faut
» au contraire non seulement leur répé-
» ter , mais leur peindre sous toutes les
» formes possibles ; dans tous les points
» de vue imaginables & que l'on doit ,
» pour ainsi dire , semer sans cesse &
» par-tout jusqu'à ce qu'elles tombent
» enfin dans un sol favorable où elles
» puissent germer , se développer & pro-
» duire d'heureux fruits ».

Après cette espèce d'Exorde , M. Gué-

nean pose un principe incontestable pour base de tous les raisonnemens : le droit qu'a la Société de réprimer tout infracteur des loix , dérive , dit cet Académicien , de celui qu'a tout particulier d'assurer son existence. Mais ce droit doit être limité , & toute punition qui iroit au-delà de ce qu'exige l'intérêt public , seroit un acte de violence & une véritable injustice , par cela même qu'elle ne seroit pas nécessaire.

Il réduit , par ce moyen , la question à examiner « quels sont , relativement à » l'intérêt du corps Social , les effets de » différentes peines infligées par la loi , » soit les peines de mort , soit les peines » plus douces qu'on pourroit y substituer ».

L'indignation qu'excite le crime , & la vengeance de l'injure faite aux loix , ne lui paroissent pas des motifs suffisans pour infliger une peine légale. « Le véritable & légitime objet de cette peine » est , premièrement , d'ôter aux coupables les moyens de commettre un second crime ; secondement , de retenir » par la terreur de la peine ceux qui » pourroient être tentés de l'imiter ; troisièmement , de réparer autant qu'il est

» possible le dommage causé par leurs
» crimes ».

M. Guéneau prouve qu'il n'est pas nécessaire de recourir à la peine de mort, s'il est possible, par un autre moyen, d'empêcher le coupable de se rendre une seconde fois criminel; si cette peine est insuffisante pour inspirer la terreur que l'on desire, & qu'on puisse la faire naître réellement par des peines plus durables; enfin si la mort d'un coupable ne réparant point le dommage causé à la société, on peut trouver dans la vie de ce coupable, mise à profit, un avantage qui compense, en quelque sorte, le tort que son crime a fait au corps social.

Chacun de ces articles est rempli de détails concluants. Des faits authentiques tirés de l'histoire des différens siècles & de différentes nations, des raisonnemens qui annoncent une connoissance intime du cœur de l'homme, conduisent l'Auteur à son but. Il prévoit & résout toutes les objections qu'on pourroit faire contre son système; il fait sentir que la dureté des loix qui condamnent à la mort, nécessite les plus grands crimes, & souvent y enhardit par l'espérance de l'impunité, & que ces loix privent de l'avantage

inestimable de pouvoir réparer l'injustice qu'on auroit commise en punissant un innocent.

« Les Juges les plus éclairés & les plus
 » intègres sont des hommes , & par con-
 » séquent sujets à l'erreur. Il est des mo-
 » mens malheureux où les preuves les
 » plus plausibles , & des circonstances
 » singulières se réunissent contre l'innocence & rendent sa condamnation inévitable. Et si l'innocent a été condamné à mort , si son sang a rougi le glaive de la justice fait pour le défendre ; Juges infortunés , quel sera votre désespoir , lorsqu'une lumière affreuse viendra vous dessiller les yeux sur une funeste méprise , & combien l'impossibilité de la réparer , n'ajoutera t-elle pas à votre désolation ? mais au contraire , si une loi moins rigoureuse & plus sage vous a permis de laisser vivre cet innocent condamné , avec quel empressement n'irez vous pas le redemander à l'asyle du crime , faire tomber de ses mains des fers injurieux , baiser , mouiller de vos larmes les marques douloureuses qu'ils y auront imprimées , l'enlever en triomphe , jouir du bonheur de réhabiliter , non sa mémoire ,

» mais sa personne , & lui prodiguant
 » tous les dédommagemens , toutes les
 » satisfactions qui lui sont dues , prouver
 » à tous les hommes que lorsque vous
 » punissez , c'est pour obéir à la nécessité
 » de l'inflexible devoir ; mais que lors-
 » que vous rendez justice à l'innocence ,
 » vous ne faites que suivre les mouve-
 » mens généreux d'une ame juste , sen-
 » sible & bienfaisante. C'est par ces ré-
 » flexions qui respirent l'humanité , que
 » finit le Mémoire de M. Gueneau.

La séance a été terminée par M. Ma-
 ret, Secrétaire, qui a lu un Mémoire sur
 la population de la Bourgogne.

Parmi les tableaux que M. Expilli a
 donnés de la population de différens
 Royaumes & de différentes Provinces,
 il en est un qui a pour objet la Bour-
 gogne. Plusieurs opérations faites sur des
 dénombremens exacts des habitans de
 différens pays, avoient persuadé cet Au-
 teur qu'il pouvoit arriver à la connois-
 sance de la population réelle de la Bour-
 gogne & des pays adjacents, tels que la
 Bresse, le Bugey, &c. en multipliant
 l'année commune des naissances par 25,
 ou par $25 \frac{1}{2}$; & comme un relevé des
 Registres de baptême lui avoit donné

pour cette année commune la somme de 39610. 5. il trouvoit que le nombre des habitans devoit être ou 990, 262, ou 101. 0, 079. Mais aucun dénombrement complet n'autorisoit le calcul de M. Expilly, & cet Académicien avoit prié l'Académie de chercher à l'apprécier par ce moyen.

La difficulté de se procurer ce dénombrement avoit engagé la Compagnie à distribuer des lettres circulaires à un grand nombre de Curés, dans la persuasion que leurs réponses pourroient fournir des détails suffisans pour tenir lieu de ce dénombrement. Quarante-huit de ces lettres ont produit l'effet que l'Académie en attendoit, & c'est d'après les éclaircissemens qu'on en a tirés, sur 52 Villages, & une petite Ville, que M. Maret a trouvé que M. Expilly s'étoit peu écarté de la vérité, & qu'en multipliant le nombre des naissances, année commune, par 25, 1. on auroit probablement le nombre des habitans. Qu'ainsi il étoit à présumer que ce nombre dans la Bourgogne & les Provinces adjacentes étoit de 994223.

M. Expilly, par le travail qu'il avoit fait sur le relevé des registres, avoit re-

162 MERCURE DE FRANCE.

connu qu'il naît plus de mâles que de femelles, & dans le rapport de 13, 12. mais cependant que le nombre des premiers est moins grand que celui des secondes, & comme 10, 11.

Ces lettres circulaires avoient aussi pour objet d'obtenir des détails capables d'éclairer sur la réalité de ces faits, & elles ont prouvé qu'il naissoit en Bourgogne $\frac{1}{2}$ de mâles plus que de femelles, & qu'il existoit $\frac{1}{4}$ de celles-ci plus que de ceux-là.

Une autre remarque de M. Expilly, que les réponses circulaires ont encore justifiée, est que la disproportion défavorable au sexe masculin s'établit dès la seconde année. Mais cet Académicien donne pour constant que cette disproportion se soutient dans tous les âges, & M. Maret a trouvé que de 10 à 15 elle étoit à l'avantage des mâles. Quiconque réfléchit à la révolution qui s'opère chez les femelles à cette époque, saisit aisément la cause de ce changement. Mais pourquoi meurt-il avant cet âge beaucoup plus de mâles que de femelles? est-ce à l'éducation qu'il faut s'en prendre? M. Expilli demandoit que l'Académie voulût bien s'occuper de ce problème. Cette

F E V R I E R. 1773. 163

Compagnie, qui sent toute l'importance de sa solution, a d'abord travaillé à constater le fait sur lequel il est appuyé. Et comme il paroît par le travail de M. Mallet que ce fait est réel, cet Académicien, en terminant son Mémoire, a annoncé qu'il alloit s'occuper de la solution du problème indiqué; mais en même-tems comme l'observation seule peut donner les lumières nécessaires pour le résoudre, il a invité tous ceux qui prennent intérêt au bonheur de la Société, à lui faire part de ce qu'ils auront observé de relatif à cet objet,

LETTRE retrouvée de Henri IV, Roi de France, ou Réponse faite dans Amiens le 22 Août 1594, par Henri IV aux Députés de la Ville de Beauvais, dont aucun historien n'a encore fait mention.

MM. Puisqu'il a plu à Dieu, m'appeler en cette dignité royale que je tiens aujourd'hui, & m'établir en icelle, son lieutenant pour régir & gouverner son peuple François, je veux en tout & par tout l'imiter; & comme il n'est pas Dieu

164 MERCURE DE FRANCE.

de vengeance, & oublie les offenses à lui faites par nous autres, en se réconciliant à lui, aussi veux-je, mes amis, oublier tout ce qui a été fait par vous, & autres mes sujets, fait à l'encontre de moi, combien qu'ils m'ayent tous offensé, que de vouloir attenter à ma propre personne, & s'allier des Princes étrangers, & ruiner moi & mon état; vous remettant tout ce qui pourroit avoir été dit à l'encontre de moi & de mon état, sans que jamais, il me souviennne de vos délits passés, & prie Dieu de vous pardonner, comme moi je vous pardonne, & de ne me jamais aider, si jamais je m'en souviens autrement, & que j'en prenne vengeance générale ou particulière. Je vous prie, mes amis, considérez ma douceur & clémence qui ouvre ses bras pour vous recevoir, comme mes sujets & serviteurs. Reconnoissez votre Roi légitime & non bâtard que Dieu vous a donné, afin qu'il vous gouverne avec telle douceur, qu'à jamais, Dieu soit béni & loué, que vous & nous ne retombions en ces misères passées, où il est journellement blasphémé, & sa crainte mise sous pieds, son honneur offensé par les violemens, brûlemens & autres cruau-

F E V R I E R. 1773. 165

tés & méchancetés, lesquelles la guerre a amenées. Et si elle duroit encore long-tems, vous verriez le pauvre peuple François en telle ignorance, qu'il perdrait du tout la connoissance de Dieu, & la mémoire de le servir & l'honorer, au lieu qu'autrefois on a vu de tous tems, les François passer les autres nations, soit en vertu, soit en armes, par les bonnes instructions que mes ancêtres, rois de France, leur ont fait donner; j'établirai de si bons précepteurs à toute la jeunesse François, que l'honneur en volera jusqu'aux confins de l'Inde. Je n'ai d'autre desir que votre grandeur, & pouvez vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir, & vous faire fleurir sous mon règne. J'ai vu ce matin les articles de votre traité, lesquels j'ai signés, & vous prie de les recevoir, selon ma volonté déclarée en marge de chacun d'iceux, sans vous arrêter, que je n'ai limité qu'à trois lieues à l'entour de vous, où j'ai défendu l'exercice de la Religion prétendue réformée, & que vous ne deviez vous formaliser, eu égard que vous savez bien que j'ai à faire à beaucoup de personnes, & qu'il faut que je contente un chacun. Mais vous pouvez vous assurer, & vous

promets par mon Dieu, qu'avant qu'il soit deux ans, moyennant sa grace, vous verrez tous ceux de mes royaumes, sous une seule Eglise catholique, apostolique & romaine; & que je sçaurai bien manier les Huguenots, dont j'ai été 22 ans chef, avec telle douceur, que je les réduirai tous au giron de la vraie Eglise, remerçant mon Dieu de m'en avoir donné la connoissance, & vous tous devez le remercier, & prier, de vous donner la grace d'effectuer ce que dessus : si d'un plein saut avec les armes, je voulois abattre la religion, ce seroit remettre mes états en plus grands troubles. J'ai en mon royaume de Béarn, deux Provinces joignant l'une à l'autre, séparées d'une forte rivière en l'une desquelles, ne s'est jamais fait pendant mon règne aucune prêche, & dans l'autre ne s'y est jamais dit aucune messe, sans que pour cela, les habitans de l'une & de l'autre, ne se fussent jamais fait tort d'un sol à l'autre. Et si ai telle justice en mes armées que j'ai menées, que jamais mes soldats n'ont pillé un homme, & les peuples passent en telle sûreté qu'ils ont porté leur argent à la main; & quand j'aurai tout réduit, vous verrez mes deux royaumes

F E V R I E R. 1773. 167

vivre en toute concorde ; la justice si bien réglée qu'on ne fera durer les procès éternellement. En mon Pays de Bearn, j'ai si bien réglé les juges, que les plus longs procès ne durent que trois mois au plus, & ne sont si hardis de prendre épices qu'à la plus juste raison possible, ce qui est chose bien agréable au peuple. Et quand mon état sera paisible, ce sera la première chose où je mettrai la main, connoissant bien que le plus grand soulagement en tems de paix, est la justice bien établie sur vous. Quant au scrupule que vous dites que notre Saint Père le Pape ne m'a donné l'absolution, je voudrois que vous fussiez certains de tout ce qui s'est passé entre sa Sainteté & moi, & ceux qui sont auprès de moi, & ceux que j'ai envoyés auprès de lui, je m'assure que vous vous mettriez hors de doute. Vous pouvez assurer que j'ai part en ses prières & bénédictions, tel qu'il appartient à son fils aîné, comme je suis ; & si mon état étoit bien assuré, & que j'eusse le moyen d'aller vers lui, pour le sauver des menaces du Roi d'Espagne, (j'en ai bonne envie) & vous connoîtrez qu'il n'a tenu, & ne tient à lui, ainsi qu'il l'a fait entendre au Cardinal de Gondy. Si Dieu

168 MERCURE DE FRANCE.

me prête vie dix ans , vous verrez comme je sçais bien soutenir l'Eglise , & planter la Sainteté à Rome avec mon épée , & non à la façon de l'Espagnol qui le met avec de l'argent. J'accuse mes Prédécesseurs d'une grande lâcheté , d'avoir laissé perdre ce beau titre , d'être le pillier du chef de l'Eglise , & la première nomination qu'ils avoient anciennement du Saint-Père à Rome. Mais j'ai bonne envie de le recouvrer , & de ne rien laisser perdre de votre autorité françoise. Depuis mon avènement à la couronne , l'Espagnol a sçu dépêcher deux Papes en quinze jours qui n'étoient point de son appétit : pourquoi n'auroit-il pu en cette hardiesse vers la Sainteté , puisqu'il a commis telle exécration méchanceté en sa femme , (fille de France) sous prétexte de quelque jalousie ? L'on vous a fait entendre que je faisois venir des Turcs ; j'ai toujours eu la crainte de Dieu devant les yeux ; si j'avois mandé des infidèles , je vous le confesserois , & si je n'avois la crainte de Dieu , par la haine que j'ai de l'Espagnol , attendu le mal qu'il m'a fait , je prendrois une armée de Diables pour le défaire. Au regard des bénéfices de votre Diocèse , croyez que je n'en donnerois pas

pas à mignons, baladins, & autres de qui la Cour de mon frère étoit bâtie, mais à gens qui en seront dignes, & mettrai telle réformation, que soit Evêque ou quelque Prélat que ce soit, fera la charge de la vacarion en résidence actuelle, pour vous instruire en l'amour & crainte de Dieu; & vous puis assurer que je n'aurai jamais mignons, & n'aurez la peine de venir vous plaindre de telles gens. Pour l'exemption de tailles, que vous me demandez, & que je ne vous charge point à l'avenir d'impôts, subsides, emprunts & autres levées, je ne suis point Roi pour ruiner mon peuple. Vous serez remis & maintenus en tous vos anciens privilèges, vous qui affectionnez de servir vers moi, & votre roi, & vous promets que je ne ferai autre levée, ni emprunt; car vous ruiner, est ma ruine même; mais s'il advient que je sois pressé de mes ennemis, je recourerai à vous, & me jetterai en vos bras. Vous demandez que n'ayez aucun Gouverneur, ni garnison, & qu'il ne soit bâti en votre ville & fauxbourg, château, citadelle ou forteresse. Je vous promets, que vous n'aurez autre gouverneur que votre Capitaine, selon que vous avez eu de

H

tous tems , & n'aurez autre garnison que celle que vous voudrez vous mêmes , & ne veux autre château , citadelle ou forteresse que le cœur de vous autres , lesquels étant bien remis à mon service , j'estime qu'il sera impossible à mes ennemis de l'ébranler ; mais , amis , je suis marri qu'il faut qu'il vous soit reproché , que vous avez mis ma ville de Beauvais entre les mains de l'Espagnol , mon capital ennemi. Ne deviez vous pas connoître qu'il faut qu'il soit chassé de France ? Et cette belle couronne de préférence que vous avez perdue , il faut que d'autres l'ayent gagnée sur vous , qui de tous tems avez été renommés d'être si fidèles à vos rois : je déplore pour vous ce reproche , & suis marri , si vous n'avez emporté cette gloire. Toutes fois , je vous prie de la regagner par bons services ; ayez souvenance de ma clémence & miséricorde , & que je n'aye occasion de vous hair. Mes amis , acceptez ce que je vous offre , car je sçais bien reconnoître les bons & les méchans. Ceux qui m'ont essayé , vous le témoigneront. Je suis bon roi , & ne me laisse commander par mes sujets , comme mes prédécesseurs , ains leur commande , & veux qu'ils m'obéis-

sent; le feu roi craignoit les siens, & en avoit peur, moi je ne les crains ni redoute, & n'ai peur d'eux ni de mes ennemis, & c'est la maladie dont j'ai été guéri dès l'origine. L'on vous a fait entendre qu'ès villes qui se sont rendues sous mon obéissance, j'ai chassé tous les habitans, & ruiné tous leurs moyens. Tant s'en faut : je n'ai mis autre personne dehors que celle que les habitans m'ont importuné de faire, faisant entendre en leur présence, que s'il demeuroient, ils seroient toujours en trouble & sédition; toutes fois ce n'a été que pour trois mois; après lesquels passés, ils pourront retourner avec leurs femmes & leurs biens, & les ai pris en ma sauve-garde. La preuve en est entr'autres dans la ville de Mantes. Lorsque j'entrai à Paris, vous savez que je pardonnois à tous les sujets, & leur permis de demeurer, s'ils le vouloient, ou de se retirer ès lieux de mon obéissance. Je tenois ce coutelier qui avoit fait le couteau pour me tuer, lequel le reconnut, & m'avoua que c'est qu'il n'avoit pas eu occasion de s'en servir. Toutes fois ayant plutôt la clémence devant mes yeux, que la rigueur & justice, je lui pardonnai, pareillement aux autres qui confessèrent

172 MERCURE DE FRANCE.

tous les faits, & leur remis à tous, sous la fidélité qu'ils me jurèrent, & n'a été tenu un petit, que Boucher, prédicateur que l'argent Espagnol pouffoit; vous me demandez que je ne fasse sortir personne de Beauvais: je vous le promets, & pardonne à ccux qui m'ont offensé, & si Gaudin (il avoit été Maire de Beauvais) veut me connoître pour son roi, je le reconnoîtrai pour mon serviteur, & sous sa fidélité, je l'embrasserai, & recevrai en ma protection,

A R T S.

G R A V U R E S,

I.

Vues de Suisse, par M. Aberli.

Si les tableaux d'histoire & les portraits intéressent plus que les sujets d'imagination & les têtes de fantaisie, il semble aussi qu'un paysage dessiné d'après quelque endroit connu & remarquable par lui-même, dont le site est d'ailleurs bien choisi, doit attacher davantage qu'un paysage de pure invention. Le Sr Aberli,

F E V R I E R. 1773. 173

Peintre Suisse, établi à Berne depuis vingt-cinq ou trente ans, né avec un talent décidé pour le paysage, a étudié avec soin la belle nature, & la variété dont la Suisse offre le spectacle aux yeux d'un artiste éclairé. Il n'est peut être aucun pays qui présente un si grand nombre de contrastes & d'oppositions pittoresques de tout ce que la nature a d'effrayant & d'agréable, de sombre & de riant. On ne pouvoit imaginer un projet plus heureux que celui de donner au public une suite de vues & de sites intéressans, dessinés, d'après nature, dans un goût aussi neuf. Il y a long-tems que les Anglois & les Allemands connoissent les ouvrages du sieur Aberli, & les enlèvent avec empressement. Nous les jugeons dignes d'être connus en France. Ces vues ont été dessinées sur les lieux par l'auteur, gravées sous ses yeux, & enluminées par lui même, avec un soin qui réunit l'agrément du coloris avec la précision du burin.

Première vue. La Ville de Berne du côté du nord. La riviere de l'*Aar* baigne les pieds de la colline sur laquelle cette Ville est située, & en fait une presqu'île. Dans le lointain on découvre au midi une partie de la chaîne de hautes mon-

H iij

tagnes, connues sous le nom de *Gletschet*, ou glaciers, & qui se présentent ici en amphithéâtre. Leur prodigieuse hauteur trompe sur leur distance, qui est de 20 lieues environ depuis leur pied jusqu'à la Ville de Berne. Ce paysage est long de 13 pouces, haut de huit.

Deuxième vue. La ville de Berne sous un autre aspect, qui n'en présente qu'une petite partie. On voit la rivière de l'Aar qui baigne les pieds de la ville au midi. Même grandeur.

Troisième vue. Le château de Nidau, à l'embouchure de la Ticle, petite rivière par laquelle le lac de Biemme se dégorge, & qui va se réunir à l'Aar à une lieue de là. Ce paysage riant & varié présente le singulier spectacle de quatre souverainetés, réunies sous ce point de vue, celle de Berne, de l'Evêque de Basse, Seigneur de Biemme, de la Comté de Neufchatel & du Canton de Fribourg, dont on découvre une partie. Du milieu des eaux on voit sortir une petite isle, située dans la partie supérieure du lac, & qu'on découvre à peine dans ce paysage. La situation en est charmante, & la nature l'a rendue digne d'être comparée aux isles boromées. Elle nous rappelle les chagrins

du célèbre Rousseau, qui, chassé de son asyle dans les montagnes de Neufchâtel, se refugia en ce lieu, où il cherchoit en vain le repos & la tolérance. Singulière destinée, qui après lui avoir fait courir des vallons & des isles écartées, finit par lui faire enfin trouver ce repos tant désiré, où? à Paris!

Ce tableau n'a que 2 pouces de long sur 7 $\frac{1}{2}$ de large.

Quatrième vue. Une partie de la ville & du lac de Thoun. On voit la rivière de l'*Aar*, qui après avoir pris naissance dans un glacier ou glacière, voisine des sources du Rhône, traverse les lacs de Brienz & celui de Thoun, baigne les murs de cette ville, & continuant sa course rapide, conduit les barques en deux heures de tems à la ville de Berne, par un espace de 7 lieues. Le tableau des montagnes commence ici à se rapprocher considérablement. Même grandeur que le précédent.

Cinquième vue. Le village & le lac de Brienz. Nous approchons toujours davantage des grandes montagnes, dont les sommets sont couverts d'une glace perpétuelle. Dans le lointain on découvre l'entrée du vallon *hasle*, traversé dans

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

toute sa longueur par la rivière de l'Aar.
Largeur 13 pouces, hauteur 8.

Sixième vue. Une partie du pays de Hasle. Le devant du tableau présente une haute montagne, qui fait la séparation de ce vallon d'avec celui du *Grindelwald* où sont les glacières que les voyageurs vont voir ordinairement. Derrière cette montagne on découvre les sommets de quelques *gletschers*, qui méritent d'être vus, & qui le sont de peu de voyageurs. Ceux qui ont la curiosité de passer cette montagne, jouissent ordinairement dans les beaux jours d'été, d'un spectacle dont il est difficile d'exprimer la majesté. Vers le milieu du jour, quand le soleil donne ses rayons sur les glaces, qui se présentent à une lieue de distance vis-à-vis du voyageur, la chaleur venant à fondre une partie des glaçons mêlés de neige durcie, en détache des masses énormes, qui se précipitant de rocher en rocher, & faisant des bonds prodigieux, forment enfin une cascade que la réflexion des rayons du soleil fait paroître semblable à un ruisseau de métal en fonte. Ce spectacle est annoncé quelques instans à l'avance, & suivi d'un roulement semblable à celui d'un tonnerre, qui font que les échos

F E V R I E R. 1773. 177.

des environs répètent & augmentent de tout côté. Le voyageur étonné s'arrête, admire & pense en lui-même que ce spectacle est bien au-dessus du plus beau feu d'artifice & de la plus brillante machine d'opéra. Même grandeur.

Septième vue. Une partie des glaciers du Grindelwald. Ce pays est déjà connu par ses estampes qui accompagnent la description des glaciers de M. Grounes, ouvrage savant, traduit par M. de Keralio, & dont les desseins sont en partie de M. Aberli. Hauteur 10 pouces 10 lignes, largeur 8 $\frac{1}{2}$.

Huitième vue. Les glaciers du Lauterbrunen avec la cascade appelée *Staubbach*, ou ruisseau en poussière. C'est ici que l'art du Peintre est en défaut. Comment rendre l'eau réduite en poussière à peine visible, qui va se réunir en écumant sur la plaine, & former de nouveau un torrent rapide? Même grandeur.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureux crayon de M. Aberli, qui par un artifice agréable a su multiplier des paysages intéressans pour tous les amateurs, non seulement de la peinture, mais aussi ceux de l'histoire naturelle?

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Il continue cette suite, & va nous donner des vues des environs du lac de Genève.

I I.

Les Paysans du Mordyck, estampe d'environ douze pouces de hauteur & de 16 de largeur, gravée, de même grandeur que le tableau original de Brauer par Maleuvre, & se vend chez lui 2 liv. 8 sols, rue des Mathutins, au coin de celle des Maçons.

I I I.

La Bergère prévoyante, estampe d'environ dix-sept pouces de hauteur, gravée par M. Aliamet, d'après un tableau de M. Boucher.

C'est une Bergère qui enchaîne avec des fleurs son Berger endormi ; sujet d'une composition galante, & supérieurement gravé. A Paris, chez Aliamet, Graveur du Roi, & de L. M. Impériale & Royale, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

I V .

Les Baisers, deux sujets en pendant, & gravés en médaillon, par M. Marchand, d'après deux pastels de M. Fragonard, Peintre du Roi.

Ces deux estampes sont gravées avec beaucoup de talent par le jeune artiste, qui débute dans la gravure. Ils se vendent chez lui, rue Grenier S. Lazare, maison d'un Marchand de Tabac.

V .

Portrait de Michel de Montagne, Auteur des Essais de Morale, gravé en médaillon, par Ficquet, d'après le tableau de Dumoustier, peint en 1558.

Ce portrait, de la grandeur de celui de Molière, gravé également par Ficquet, est d'un burin précieux, comme toutes les autres gravures du même artiste. La bordure très-élégante a été dessinée & gravée par M. Choffard. Ce portrait se trouve chez tous les Marchands d'estampes, & chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; prix 3 liv. On publie, aux mêmes adresses, les portraits

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.
de Lafontaine, Voltaire, Descartes, J.
B. Rousseau, Corneille, Molière, Cré-
billon, tous gravés par le même artiste.

M U S I Q U E.

I.

III SINFONIE a piu stromenti, composte dal Sig^r. Carlo Ditters, compositor di Musica à la Corte di Vienna, Opéra XII; nuovamente stampata a spese di Gr. B. Venier; prix 7 liv. 4 s. Le parti d'Obboe & corni da caccia sono *ad libitum*. A Paris chez Vernier, Editeur de plusieurs ouvrages de musique, rue S. Thomas du Louvre, vis à vis le Château-d'Eau; & aux adresses ordinaires. A Lyon aux adresses de Musique.

I I.

IV. *Sonates pour le clavecin, ou le forte piano*, première sonate en quatuor, la deuxième en trio, la troisième en symphonie, la quatrième sans accompagnement; dédiées à M. le Comte de la Billardrie d'Angiviler, par M. Tapray, Maître de clavecin, Organiste de l'École

FEVRIER. 1773. 181
Royale Militaire; Tome IV, prix 7 liv.
4 sols. A Paris chez l'Auteur, rue Gît-le-
Cœur, la première porte cochère à droite
par le quai, & aux adresses ordinaires.
A Lyon chez Casteau, place de la Co-
médie.

I I I.

L'Harmonie, Ariette à voix seule &
symphonie, dédiée à Madame du Cluzel,
Intendante de Tours, & composée par
M. Joubert l'aîné, maître de violon &
de guitarre. A Tours 1 liv. 16 s. avec les
parties séparées. A Paris chez M. Moria
& Mademoiselle Vendôme, Editeur,
rue & vis-à-vis la Comédie Française;
& aux adresses ordinaires de musique.

I V.

La Muse Lyrique Italienne avec les
paroles Françaises, ou choix d'ariettes &
airs Italiens des plus habiles compo-
siteurs avec une basse chifrée & un accom-
pagnement de violon. Le prix de l'abon-
nement, port franc par la poste en pro-
vince, 24 liv. A Paris 18 liv. chez La-
combe, Libraire, rue Christine, & Jo-
liver, marchand de musique, rue Fran-
çoise près la Comédie Italienne.

*LETTRE de M. le Chevalier Gluck ,
sur la Musique.*

M.

On auroit de justes reproches à me faire , & je m'en ferois moi-même de très-graves , si , après avoir lu la lettre écrite d'ici , à un des directeurs de l'Académie royale de musique , que vous avez insérée dans le Mercure d'Octobre dernier , & dont l'Iphigénie opéra est l'objet ; si , dis-je , après avoir témoigné ma reconnoissance à l'auteur de cette lettre , des louanges qu'il lui a plu de me prodiguer , je ne m'empressois pas de déclarer que son amitié & une prévention trop favorable , sans doute , l'ont entraîné , & que je suis bien loin de me flatter de mériter les éloges qu'il me donne. Je me ferois un reproche encore plus sensible si je consentois à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative : c'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite ; & si ma musique a eu quelque éclat , je crois devoir reconnoître que c'est à lui que j'en suis redevable , puisque c'est lui qui m'a mis à portée de développer les ressources de mon art. Cet auteur , plein de génie & de talent , a suivi une route peu connue des Italiens dans ses poëmes d'Orphée , d'Alceste & de Pâris. Ces ouvrages sont remplis de ces situations heureuses , de ces traits terribles & pathétiques qui fournissent au compositeur le moyen d'exprimer de grandes passions , & de créer une

musique énergique & touchante. Quelque talent qu'ait le compositeur, il ne fera jamais que de la musique médiocre, si le poëte n'excite pas en lui cet enthousiasme, sans lequel les productions de tous les arts sont foibles & languissantes; l'imitation de la nature est le but reconnu qu'ils doivent tous se proposer. C'est celui auquel je tâche d'atteindre : toujours simple & naturel, autant qu'il m'est possible, ma musique ne tend qu'à la plus grande expression & au renforcement de la déclamation de la poësie. C'est la raison pour laquelle je n'emploie point *les trilles, les passages ni les cadences* que prodiguent les Italiens. Leur langue, qui s'y prête avec facilité, n'a donc à cet égard aucun avantage pour moi; elle en a sans doute beaucoup d'autres : mais, né en Allemagne; quel qu'étude que j'aie pu faire de la langue italienne, ainsi que de la langue françoise, je ne crois pas qu'il me soit permis d'apprécier les nuances délicates qui peuvent faire donner la préférence à l'une des deux, & je pense que tout étranger doit s'abstenir de juger entr'elles; mais ce que je crois qu'il m'est permis de dire, c'est que celle qui me conviendra toujours le mieux, sera celle où le poëte me fournira le plus de moyens variés d'exprimer les passions : c'est l'avantage que j'ai cru trouver dans les paroles de l'opéra d'Iphigénie, dont la poësie m'a paru avoir toute l'énergie propre à m'inspirer de la bonne musique. Quoique je n'aie jamais été dans le cas d'offrir mes ouvrages à aucun théâtre, je ne peux savoir mauvais gré à l'auteur de la lettre à un des Directeurs, d'avoir proposé mon Iphigénie à votre Académie de musique. J'avoue que je l'aurois prnduite avec plaisir à Paris, parce que par son

effet & avec l'aide du fameux M. Rousseau de Genève, que je me proposois de consulter, nous aurions peut-être ensemble, en cherchant une mélodie noble, sensible & naturelle, avec une déclamation exacte selon la prosodie de chaque langue & le caractère de chaque peuple, pût fixer le moyen que j'envisage de produire une musique propre à toutes les Nations, & de faire disparaître la ridicule distinction des musiques nationales. L'étude que j'ai faite des ouvrages de ce grand homme sur la musique, la lettre entr'autres dans laquelle il fait l'analyse du monologue de l'Armide de Lully, prouvent la sublimité de ses connoissances & la sûreté de son goût, & m'ont pénétré d'admiration. Il m'en est demeuré la persuasion intime que s'il avoit voulu donner son application à l'exercice de cet art, il auroit pu réaliser les effets prodigieux que l'antiquité attribue à la musique. Je suis charmé de trouver ici l'occasion de lui rendre publiquement ce tribut d'éloges que je crois qu'il mérite.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain *Mercure*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Chevalier GLUCK.



*ACTE DE COURAGE
& D'HUMANITÉ.*

LE 12 Novembre dernier, sur les deux heures après-midi, le nommé Claude Cestin, marinier de la ville de Beaucaire, conduisoit sa charrête, attelée d'un cheval, sur le quai de ladite ville. Il y avoit dans sa voiture deux de ses enfans mâles assis sur une poignée de foin, âgés de six à neuf ans.

Le cheval n'obéissant point à sa voix, il y courut parce qu'il s'approchoit trop du Rhône. Il eut peur; recula; & malgré les efforts qu'il faisoit pour le retenir, il fut obligé de l'abandonner. La charrête tomba de huit pieds de haut dans la rivière avec les deux enfans. Les roues & l'essieu s'en séparèrent & furent au fond. Il y a à cet endroit plus de trente pieds d'eau. L'aîné des deux resta cramponné à la charrette, qui, dégagée de ses roues, de son essieu, & soutenue par les efforts du cheval qui nageoit, revint sur l'eau: l'autre fut emporté par le courant.

Le père, qui voyoit ses deux enfans se

noyer sans oser ni pouvoir leur donner de secours , jetoit de hauts cris ; le monde s'amasse , on fait des vœux inutiles à la vue d'un si grand malheur : deux enfans qui se noyent sous les yeux de leur père & de quatre cens personnes sans qu'il paroisse possible de les sauver.

En effet, ils étoient perdus sans le secours de deux hommes généreux , hardis , téméraires , qui , au péril de leurs vies , osent entreprendre de les sauver.

Les nommés Guillaume & Charles Vidal , frères , de vingt - quatre & de trente ans , mariniers de ladite ville , se jettent tout habillés ; on connoît la rapidité du Rhône , ils n'auroient pas eu le temps de quitter leurs vêtemens , ils se précipitent de huit pieds de haut du quai dans le Rhône.

L'ainé nage au plus jeune des enfans à plus de trente pas du bord ; il flottoit entre deux eaux , le Rhône l'eminenoit ; il le saisit d'une main , le prend sous son bras , nage de l'autre & le porte à terre à plus de deux cens pas plus bas : la hauteur du quai & le courant ne lui permettant pas d'aborder plus haut.

L'autre nage à la charrette soutenue par le cheval , qui , en nageant , luttoit contre

la rapidité de l'eau, le retient, encourage l'enfant qui étoit dedans de ne la pas quitter. Un quart-d'heure après arrive un bateau qui les conduit à terre.

Un voisin, M. . . . rempli de sentimens d'humanité, les reçoit chez-lui, leur fait donner du feu, du linge, des vêtemens, tout ce que leur état d'épuisement demandoit. Ils avoient resté long-tems dans l'eau ; quelques minutes de plus, le plus jeune des enfans étoit mort : quand il en sortit, le plus jeune étoit noir comme du charbon, & sans connoissance.

Quatre à cinq cens personnes qui se désoloient d'abord de voir deux enfans se noyer sans aucune apparence de secours, furent saisies de joie de la hardiesse incroyable & presque sans exemple de ces deux jeunes hommes, qui, au péril de leurs vies, les avoient sauvés. Un événement si heureux changea les larmes de douleur en larmes de joie.

ACTE DE BIENFAISANCE.

UN trait de bienfaisance, accompagné de tout ce que la vertu peut y mettre de

douceur, de prudence & de grandeur, est toujours une instruction qui ne sauroit être trop présentée. Ce fait est extrait des affiches de Bordeaux.

Un jeune homme est dernièrement arrêté dans une petite rue auprès d'une place marchande: on lui demande la bourse ou la vie. Un cœur courageux & sensible distingue bien la voix du malheureux que la misère entraîne au crime, de celle du scélérat que la méchanceté y porte. Le jeune homme sent qu'il a un infortuné à sauver: Que demandes-tu, misérable, que demandes-tu? dit-il d'un ton imposant à son agresseur: — Rien, Monsieur, lui répond une voix sanglotante, je ne vous demande rien. — Qui es-tu? Que fais-tu? — Je suis un pauvre garçon cordonnier, hors d'état de nourrir ma femme & quatre enfans; je ne fais... — Mais dis-tu vrai! (il sentoit bien que ce malheureux disoit vrai:) Où demeures-tu? — Dans une telle rue, chez un boulanger. — Voyons, allons. Ils vont: le cordonnier, subjugué par un ascendant impérieux, mène le jeune homme à sa demeure, comme il l'auroit conduit jusqu'au fond d'un cachot. On arrive chez le boulanger; il n'y avoit qu'une femme dans la boutique: — Madame, connoissez-vous cet homme? —

Oui, Monsieur: c'est un garçon cordonnier qui demeure au cinquième, & qui a bien de la peine à soutenir sa nombreuse famille. — Comment le laissez vous manquer de pain? — Monsieur, nous sommes des jeunes gens nouvellement établis; nous ne pouvons pas faire de grosses avances, & mon mari ne veut pas que je fasse à cet homme plus de vingt quatre sous de crédit. — Donnez lui deux pains: — Prends ces pains, & montons chez toi. — Le cordonnier obéit, aussi agité que quand il alloit commettre un crime, mais d'un trouble bien différent. Ils entrent; la femme & les enfans se jettent sur la subsistance qui leur est offerte. Le jeune homme en a trop vu, il sort & laisse deux louis à la boulangère, avec ordre de fournir du pain à cette famille selon ses besoins. Quelques jours après il revient voir les enfans auxquels il a donné une seconde vie, & dit à leur père de le suivre. Il conduit son pauvre client dans une boutique montée & bien assortie de ses meubles, des outils & des matières nécessaires pour exercer sa profession. — Serois-tu content & honnête homme si cette boutique étoit à toi? — Ah Monsieur! Mais hélas! . . .

— Quoi? — Je n'ai pas la maîtrise, &

elle coûte. — Mène-moi chez les Jurés-Syndics. — La maîtrise est achetée & le cordonnier installé dans sa boutique.

L'auteur d'un si beau trait de bienfaisance est un jeune homme d'environ vingt-sept ans. On compte que l'établissement de cet artisan lui a coûté trois à quatre mille livres. Il ne s'est point fait connoître, & l'on a fait d'inutiles recherches pour le découvrir.

La Politique a beaucoup applaudi à la révolution de Suède qui a mis le pouvoir d'un Monarque bienfaisant à la place de l'anarchie d'un Sénat despote. La Poésie a dû aussi célébrer ce grand événement, & les Ministres qui y ont contribué avec tant de bonheur pour le Souverain, pour le Gouvernement & pour le Peuple. Nous nous empressons par ce motif de publier cette *Épître à la Poésie, avec un Envoi à Monsieur le Duc d'Aiguillon.*

FILLE du Ciel, auguste Poésie,
 Tu dois chanter les Dieux & les Héros,
 Et les hauts faits & les nobles travaux ;
 Le Créateur de ta mâle harmonie
 Brûlant des feux de la Divinité,

A la vertu consacra ton génie ,
 Et tes accords à la félicité.
 D'un Pôle à l'autre on adora tes charmes ,
 Avant le règne & des arts & des loix ,
 Le premier vœu s'exprima par ta voix.
 Du sein des jeux , de celui des alarmes ,
 Dans les combats , les fêtes , les banquets ,
 Le citoyen des champs ou des forêts
 Chantoit l'amour , la nature & les armes
 En style agreste , énergique , ingénu ,
 Et de nos jours trop souvent méconnu.
 Bientôt le tems enrichit ton langage ,
 Et le plaisir vint embellir tes sons ;
 L'esprit alors en étendit l'usage ,
 Et quelquefois abusa de tes dons.
 Mais, quand le crime eut produit l'esclavage ,
 L'homme avili fit ramper ses talens ,
 Chanta ses fers & flatta ses tyrans.
 Je ne veux point calomnier ta gloire ,
 Ni t'imputer la honte des mortels ;
 Plus d'un génie , au temple de mémoire ,
 Est digne encor de parer tes autels ,
 Chéri de toi , céleste Poésie ,
 De l'Univers il sera le flambeau.
 Sur ses talens tu verses l'ambrosie ,
 Qui les dérobe à la nuit du tombeau ,
 Qu'avec transport m'élevant sur tes traces ,
 J'irois au trône où luit la vérité !

192 MERCURE DE FRANCE.

De ses rayons, sous le voile des graces,
J'adoucirois l'effrayante clarté ;
Je chanterois l'amour de la patrie,
L'honneur Gaulois, les trésors de la paix,
Et l'amitié qui fait chérir la vie
Et l'équité qui prévient les forfaits.
Je couvrirois de palmes le génie
Dont les travaux ont servi les humains ;
Et vous aussi, Ministres, Souverains,
Vous, du bonheur qui possédez les sources,
Si l'indigent partagea vos ressources,
Si le pouvoir déposé dans vos mains,
Du laboureur protégéa l'appanage,
Sa liberté, sa cabane, son sang,
Du monde entier vous méritez l'hommage.
Je placerois dans votre auguste rang
Ce jeune Roi que la gloire environne,
Qui sut venger les droits de sa couronne
Sans avilir ses rebelles Sujets ;
Il écrasa du poids du diadème,
De noirs complots, de criminels projets,
Et reconquit l'Autorité Suprême
Pour la soumettre à l'empire des loix.
J'entends gronder sous ses pas le tonnerre,
Je vois briller la majesté des Rois,
Déjà Belloue & le dieu de la guerre
Ont arboré ses drapeaux triomphans :
La terreur vole & frappe les tyrans.

A ses côtés la piété sincère ,
 De ses enfans lui montre le retour.
 Ils sont soumis , & le tendre Monarque
 Les a revus dans les bras de l'amour.
 Fermons, dit-il, le ciseau de la Parque :
 Le repentir a brisé tous les cœurs.
 Reparoissez , flatteuse Confiance ,
 Doux sentiment ; & vous, séchez vos pleurs.
 O mes Sujets ! cimentons l'alliance
 Qui doit remplir le plus cher de mes vœux.
 Voyez le Fils des Vazas , des Gustaves ,
 Assis au rang que tenoient ses ayeux ;
 Ce n'étoit point à des troupeaux d'esclaves
 Qu'ils commandoient ; je regnerai comme eux.
 Non , mes amis , vous n'avez point d'entraves ;
 Auprès de moi siégeront à jamais
 La liberté , l'abondance & la paix.
 Rassemblez-vous, Etats de mes provinces ,
 Réglez vos droits , bornez ceux de vos Princes ,
 Conciliez au pouvoir souverain
 Vos intérêts , la justice & ma gloire ,
 De ce traité consacrez la mémoire ,
 Et que l'Amour le grave sur l'airain.
 A ce discours , à ce port magnanime ,
 Les cris de joie éclatent dans les airs ,
 Chacun bénit le Héros qu'il estime :
 On redoutoit , on veut porter ses fers ;
 Mais c'est l'amour aujourd'hui qui les donne.

194 MERCURE DE FRANCE.

Liens charmans , tissus d'or & de fleurs ,
 Peuple chéri , goûtez-en les douceurs ;
 Et toi Déesse , à qui la Gloire ordonne
 D'éterniser les succès éclatans ,
 Inspire une ame & forte & vigoureuse ,
 Un esprit fier qui trace dans ses chants ,
 Le grand tableau de cette époque heureuse.
 Peins-lui d'abord mon Héros destiné
 A soutenir un jour le diadème ,
 Se pénétrant de la vertu qu'il aime ,
 Sous les leçons d'un Père couronné ;
 Marchant ensuite , ainsi que Pitagore ,
 A la sagesse en de nouveaux climats ;
 Et la Largesse accompagnait ses pas :
 Au cœur du Prince elle avoit fait éclore ,
 Avant le tems , & mûrir de ses mains ,
 Ces fruits si doux qu'au bel âge de Flore
 Ne voit jamais le commun des humains ;
 Qu'avec plaisir il contemple la France ,
 Ses champs féconds , ses superbes chemins
 Tracés , plantés par la magnificence ,
 Riches abords de cette ville immense
 Qui dans ses murs rassemblant tous les goûts ,
 Et les trésors & les arts des deux Mondes ,
 De l'Univers semble le rendez-vous !
 Telle jadis dans ces plaines fécondes ,
 Près du Pirée où régnoit sur les ondes ,
 Un Peuple fier , indépendant , jaloux ,

On vit Minerve & la superbe Athènes,
Des Nations captiver les regards.
Paris a sçu, par de plus douces chaînes,
Fixer l'Olympe en ses vastes remparts.
A chaque pas le voyageur admire,
Et des palais & des chars éclatans :
La volupté, les graces, les talens,
Tout du bonheur lui présente l'empire ;
Et l'habitant l'invite à partager
Le doux parfum du plaisir qu'il inspire ;
Mais le repos y paroît étranger :
Un bruit, pareil au fracas du tonnerre,
Agite l'air & le jour & la nuit ;
Moins vivement, l'éclair qui brille & fuit
Etonne l'œil ou fait trembler la terre.
Le sage, seul insensible à ce bruit,
De la nature observateur tranquile,
N'interrompt point le cours de ses travaux,
Brave les cris, les cabales, les sots,
Et n'est ému que du soin d'être utile.
Tel un vaisseau, qui vogue sur les mers,
Brise les flots agités par Eole,
Et d'un pas sûr, guidé par la boussole,
Malgré le choc & des feux & des airs,
Va de sa course enrichir l'Univers.
Aux yeux du Prince enfin je vois paraître
D'autres tableaux, des esprits plus profonds,
Des cœurs moins vrais, moins aisés à connaître ;

196 MERCURE DE FRANCE.

Et la sagesse , à la Cour d'un bon maître ,
 Va lui donner les plus grandes leçons.
 Elle habitoit au cœur de ce génie ,
 Ministre fait pour soutenir les lys ,
 Qui triompha sous les yeux de Louis ,
 Et de la haine & de la calomnie.
 On le crut né pour servir les amours ,
 Graces ; noblesse , esprit , doux badinage ,
 Il avoit tout au printemps de ses jours ;
 Il eut encor la valeur en partage ,
 Un cœur sublime & fier dans les combats :
 Il commandait , & vainquit à Saint-Cast.
 L'envie , outrée aux cris de la victoire ,
 Sur les lauriers fit siffler ses serpens ;
 Pour écraser ces insectes rampans ,
 Un mot suffit au grand homme ; sa gloire.
 Louis la voit & l'expose au grand jour :
 Traitez , dit-il , avec l'Europe entière ,
 Ses intérêts & celui de ma Cour ;
 Que l'Etranger , frappé de la lumière ,
 Se félicite avec vous de mon choix ,
 Et que l'envie expirant à ma voix ,
 Vos ennemis rentrent dans la poussière.
 Louis se tut , & l'honneur applaudit.
 Jeune héros , le voilà votre guide ,
 Marchez , voguez couvert de son égide ,
 Et profitez du moment qui s'enfuit.
 Le jour s'avance où le deuil & les larmes

Vous placeront au rang que vous craignez,
 J'entends la voix qui vous dira : regnez ;
 Mais le démon qui préside aux alarmes,
 Déjà s'apprête à vous envelopper.
 L'enfer sourit à ses complots sinistres,
 Dans le silence, & pour mieux vous tromper,
 Je vois agir ses ténébreux Ministres ;
 Prenez ici des mains de l'amitié,
 Le télescope & l'œil de la sagesse ;
 Le Peuple illustre, à vos soins confié,
 De tous les tems aux lys est allié.
 A son bonheur la France s'intéresse,
 Louis vous aime & vous offre un appui,
 Que votre nom sera grand dans l'histoire !
 Et cependant préparez aujourd'hui
 L'heureux destin que vous promet la gloire.
 Examinez les forces, les ressorts
 Qui font mouvoir & durer cet empire,
 Le doux concert & du Chef & du Corps,
 La liberté, la valeur qu'elle inspire.
 Prince, voilà ses remparts les plus forts ;
 Plus d'un volcan y causa des ravages,
 Les fiers Autans soulèvent les orages,
 L'éclat du Ciel doit en être obscurci ;
 Le jour renaît plus pur, plus éclairci,
 Quand le soleil a vaincu les nuages.
 Que de trésors dans l'ame des Sujets !
 L'amour fonda le pouvoir des Capets,
 Et cet amour antique, inviolable,

198 MERCURE DE FRANCE.

Assis au trône , & plus fort que la loi,
Tient dans dans sa main la chaîne inébranlable
Qui lie ensemble & le Peuple & son Roi.

E N V O I

à Monsieur le Duc d'Aiguillon.

Vous qui tenez la balance
Où Louis pese les droits
De l'Europe & de la France ;
D'où me vient la confiance
De vous adresser ma voix ?
Tandis même qu'au Parnasse
Mon nom végète inconnu,
J'aime l'hommage ingénu
Qui cause ici mon audace.
Je fais qu'aux yeux du censeur
Une lyre sans valeur
Ne doit jamais trouver grace ;
Mais le grand homme, indulgent
Pour la Muse qu'il inspire,
Daigne accorder un sourire
Au tribut du sentiment.



A N E C D O T E S.

I.

FRANÇOIS I^r, Duc de Bretagne, tomba malade en 1450. Près de mourir, il se tourna du côté de ses officiers, & leur dit: « Mes amis, que l'état où je suis vous » serve d'exemple; j'étois votre Prince, » & maintenant je ne suis plus rien. »

I I.

Alexandre le Grand, après la prise de Thèbes, revint en Macédoine & voulut connoître l'état des affaires de ses amis; Perdicas, l'un d'eux, à la vue des largesses considérables que faisoit Alexandre, lui demanda : *Seigneur, que réservez-vous donc pour vous ? . . . l'espérance*, repartit le Prince; *Eh! bien*, reprit Perdicas, la même espérance doit nous suffire; il refusa généreusement les présens dont le Roi l'avoit comblé, & les autres favoris suivirent cet exemple.

I I I.

M. de la Fare étoit amoureux de M^{de} de la Sablière, il y avoit long-tems ; un jour il alla la voir, & en l'approchant, il lui dit, mon Dieu ! Madame, qu'avez-vous dans l'œil ? Ah ! la Fare, répondit-elle, vous ne m'aimez plus, j'en suis sûre ; j'ai eu toute ma vie ce défaut, & vous ne le voyez que d'aujourd'hui.

I V.

L'illusion est un effet nécessaire des passions dont la force se mesure presque toujours sur le degré d'aveuglement où elles nous plongent. C'est ce qu'avoit très-bien senti je ne sais quelle femme, qui surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il étoit témoin. Quoi ! lui dit-il, vous poussez à ce point l'impudence ? . . . Ah ! perfide, s'écria-t-elle, je le vois, tu ne m'aimes plus, tu crois plus ce que tu vois que ce que je te dis.



A V I S.

I.

Pensions:

MILLE RAFFY, qui s'est pendant long-tems ; dans des maisons publiques & respectables, consacrée à l'éducation de la jeunesse, a élevé depuis peu à Pantin, banlieue de Paris, une pension de jeunes demoiselles, où elle s'applique à faire valoir, en leur faveur, les talens & l'expérience qu'elle a été jusqu'ici à portée d'acquérir. Indépendamment de la lecture, des leçons de calcul & d'écriture qu'elle donne à ses élèves, la géographie, l'histoire, &c. tout ce qui compose enfin une éducation solide & honnête, y compris le travail des mains, est dans le cas d'y être enseigné. Elle se prête, avec plaisir, aux arrangemens les plus commodes pour les peres & meres de famille, ayant pour but principalement d'être utile au Public & de mériter sa confiance.

Il y a aussi à Pantin, ce qui pourroit être gracieux pour bien du monde, une pension de jeunes Messieurs, avec différens Maîtres, tenue, depuis quelque tems, par M. Audet, maître ès-arts en l'Université de Paris, ancien professeur de belles-lettres & membre de l'académie de Châlons-sur-Marne.

On peut s'adresser, pour celle de Mlle Raffy, sur le lieu, à elle-même ; & pour celle de M. Audet, ou à lui même sur les lieux, ou à Paris, à M.

202 MERCURE DE FRANCE.

Marye, Procureur au Châtelet, rue Saint André-des Arcs.

I I.

Eau de Cologne.

Excellente eau de Cologne, de la meilleure composition, de l'odeur la plus agréable & de l'usage le plus salutaire pour les maux de tête, pour les mauvaises digestions, pour l'estomac, pour les évanouissemens, &c. Prix 30 s. la bouteille, chez M. Borgnis Desbordes, rue du Temple, proche celle des Gravilliers, maison du sieur Martin.

I I I.

Préparation antimoniale de Jacquet.

Cette préparation, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, est un des meilleurs fondans qu'on puisse employer en médecine.

Elle est souveraine dans toutes les maladies qui proviennent de l'épaississement de la lymphe, comme scrophules, lait répandu, maladies de la peau, & particulièrement les dartres, qui se trouvant repercutées, occasionnent les plus grands ravages; la cruelle maladie des nègres, vulgairement appelée *pian*, ne résiste pas à son efficacité, & c'est d'après les cures les mieux constatées qu'elle a été envoyée dans les îles pour le compte du Roi, & que MM. les Directeurs de la Compagnie des Indes en ont fait passer dans leurs établissemens.

On trouve ce remède chez le sieur Jaquet, ancien Chirurgien de Mgr le Prince de Wittemberg, rue de Vaugirard, vis-à-vis l'ancienne académie de la Guérinière.

I V.

Spécifique contre les fièvres.

Le sieur Feuillade, Maître en Chirurgie, ayant par ses recherches trouvé un spécifique pour les fièvres intermittentes, qu'il employe avec succès depuis plus de vingt ans, eut ordre de se rendre à Paris pour en constater les effets par des expériences réitérées pendant six mois; en conséquence le Ministre, toujours zélé pour le bien de l'humanité, nomma M. de Lom de Lassigne, Médecin du Roi & de Mgr le Comte de Provence, pour être témoin des effets dudit remède, lequel, après avoir examiné plusieurs fois les malades guéris sous ses yeux avant, pendant & après l'opération dudit remède, a rendu un témoignage authentique de sa bonté, d'après ce témoignage, ainsi que de ceux de beaucoup d'autres, sa Majesté a bien voulu accorder audit sieur Feuillade des lettres patentes pour qu'il lui soit permis d'établir dans son Royaume des bureaux généraux pour la distribution du susdit remède, & des bureaux particuliers pour que les campagnes les plus isolées puissent profiter de ce secours. L'ordonnance dudit remède sera délivrée avec la manière de s'en servir; & pour que le remède ne soit point altéré, il sera cacheté, signé & paraphé par le sieur Feuillade. On peut s'adresser avec confiance aux bureaux généraux qui sont établis à Lyon, Mar-

seille, Bourdeaux, Strasbourg, Vienne & Paris. Ceux qui voudront s'adresser au sieur Feuillade, il demeure rue Guénégaud, chez M. Franque, Architecte du Roi. Il a établi un petit bureau, pour la commodité du Public, chez le sieur Navau, portier des Tuilleries, au bout du pont-royal. Ledit remède est incorruptible & peut se transporter partout.

V.

Pommade pour le teint.

Le sieur Duval, Marchand Parfumeur, au Verd-Pré, rue Saint-Denis, vis-à-vis le Sépulchre, successeur du sieur Levauché pere, a perfectionné une pommade dont il lui doit la découverte, & de laquelle il n'a tiré aucune utilité, faute d'assiduité.

Il nomme cette pommade du Verd-Pré pour le teint. Sa propriété est de conserver, malgré l'usage du rouge & du blanc, le teint dans cette fraîcheur naturelle qui fait l'ambition des deux sexes; d'adoucir la peau, & de faire tenir un rouge surperfin de sa composition, qu'il nomme surperfin parfait, & qui lui est analogue.

Les dames qui se seront servi de cette pommade n'ont point à craindre que la propriété dessiccative du blanc, occasionne des rides à la peau. Elles peuvent abandonner le rouge & le blanc, quand elles le jugeront convenable, & elles peuvent être assurées que, si elles se sont servi de cette pommade, leur teint ne sera pas plus altéré, que si elles n'eussent jamais fait usage de ces couleurs.

F E V R I E R. 1773. 205

Les pots de cette pommade, dite du Verd-Pré pour le teint, porte son nom, sa demeure, & sont cachetés de son chiffre, & se vendent . . . 3 l.

Et les pots de rouge superfin se vendent . . . 6 l.

Ils seront cachetés de même.

Quoique cette pommade ne rache point le linge, il vend, pour la commodité des Dames qui désireront s'en servir, un papier propre pour s'essuyer.

Le Sr Duval a l'honneur de prévenir le beau sexe, que pour empêcher toute contrefaçon, il débitera seul & chez lui, ladite pommade du Verd-Pré pour le teint, & son rouge pour le teint, de sorte que les personnes qui désireront s'en pourvoir, sont priées de s'adresser directement à lui, en affranchissant toutefois leurs lettres.

V I.

Parfums, Savons, &c. à l'hôtel des Américains, rue St Honoré, entre la rue des Poulies & le cul de sac de l'Oratoire.

Le Sieur Dardelié, Marchand Epicier-Distillateur, gendre & successeur du célèbre Lafaveur de Montpellier, nouvellement établi à Paris, à l'Hôtel des Américains, rue St Honoré, entre la rue des Poulies & le cul-de-sac de l'Oratoire, tient Magasin de toutes sortes d'Eaux de senteur, de Parfums très-agréables, de Syrops très-salutaires, & de toute espèce de Liqueurs très-fines & propres à traiter les goûts les plus délicats, de Savonnettes de différentes odeurs, de Pomades de toute espèce,

206 MERCURE DE FRANCE.

de Pomâdes pour adoucir la peau & entretenir le teint, telle, entre autres, celle de limaçon, dont il est l'inventeur; des Essences savonneuses, de toute espèce de Savons, de corps de Poudre, & Poudres à poudrer. Il débite aussi deux nouvelles quintessences savonneuses, l'une pour les blanchissages quelconques, & l'autre pour la barbe.

La première de ces deux espèces de quintessences a la propriété de blanchir très-promptement, soit dans l'eau froide, soit dans l'eau chaude; elle est très-utile pour les Teinturiers, Dégraisseurs de draps & autres étoffes, ainsi que pour les blanchisseuses de dentelles, qui ont reconnu comme lui, que les sels y sont plus actifs que dans les autres Savons.

Cette quintessence est encore propre à tous les particuliers qui desireroient faire leur petit blanchissage dans leur maison. Le savonneux en est doux & moëlleux, & l'effet en est admirable, pourvu qu'on employe de l'eau de rivière. Le prix modique auquel le Sieur Dardelié a fixé cette quintessence, & les essais qui en ont été faits, doivent, sans doute, engager le Public à en vérifier les avantages. Les épreuves ne seront pas coûteuses; il ose se flatter qu'elles lui obtiendront la préférence sur tous les autres Savons.

La seconde espèce est parfumée à différentes odeurs; elle est faite avec toutes les précautions de l'art; elle est excellente pour dégraisser la peau & pour faire la barbe; elle est enfin très-propre pour les bains de propreté: une demie taupette est suffisante.

Le Sieur Dardelié fabrique encore un Savon doux, exempt de toutes odeurs, & très-propre

pour les savonnages ; on s'en sert de la même manière que du Savon noir. Le savonnage en est plus parfait, & le linge ne conserve pas la mauvaise odeur que laissent ordinairement les Savons noirs & verts.

Il compose aussi une graisse économique très-onctueuse, propre pour les roues de carrosses, &c, exempte d'inconvéniens : il garantit qu'elle ne rachera aucune voiture ; l'eau seule redonnera aux parties qui en seront atteintes toute leur couleur.

Le Sieur Dardelié vendra à juste prix, en gros & en détail, & fera des envois aux Marchands qui s'adresseront à lui.

V I I.

Poudre d'Ailhaud.

M. de Mestre du Rival, chargé de l'entrepôt général des Poudres d'Ailhaud, rue des Prêtres-St Germain-l'Auxerrois, à Paris, donne avis à MM. ses Correspondans & autres personnes qui auront à lui écrire ou à lui parler, que le 15 du mois d'Avril de cette année 1773, sa nouvelle demeure sera au coin de la rue & place du Chevalier de Guet, près la Port-Paris. A Paris.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Sour (Tyr) le 31 Octobre 1772.

LES troupes Ottomanes n'ont point encore formé le siège de Seyde. Elles n'ont pas passé le fleuve d'Amour, & se tiennent à quatre lieues de distance de cette Place. Deli Kallie Pacha a fait une incursion sur les terres des Mutualis, d'où il a été repoussé. On pense dans ce pays que ces différens Généraux ne se sont mis en campagne que pour avoir un prétexte de s'approprier les sommes énormes que le Grand Seigneur leur a envoyées pour cette expédition, & que cette armée se dissipera comme les précédentes. Ils ont reçu cinq mille bourses, c'est-à-dire, 7, 500, 000 liv.

De Vienne, le 6 Janvier 1773.

Il est mort, l'année dernière, dans cette Ville & ses Fauxbourgs, 12, 102 personnes, dont 3598 hommes, 2783 femmes ou filles, 3025 enfans mâles, 2696 filles. Il est né 7225 enfans. Le nombre des morts est plus considérable que l'année précédente de 1215, & il surpasse celui des naissances de 4877.

De Hambourg, le 30 Décembre 1772.

On commence à craindre que le Traité conclu, en 1767, entre la Russie & le Dannemarck, qu'on suppose avoir été relatif au Holstein Ducal, ne soit point ratifié par le Grand Duc de Russie. Suivant l'opinion publique, ce Traité devoit détruire en-

fin les difficultés & les contestations qui subsistent depuis plus d'un siècle entre les deux branches de la Maison de Holstein.

De Dantzick, le 26 Décembre 1772.

Les troupes réparties dans la Nouvelle-Prusse vont être renforcées par deux Régimens d'Infanterie, deux de Dragons & un de Houslards, tirés de la Marche Electorale. Celles de la division de la Poméranie sont prêtes à entrer en campagne, & vont passer en revue devant le Prince de Bèvern, Général & Inspecteur de cette division.

Des Frontières de la Hongrie, le 27 Décembre.

1772.

Toutes les lettres reçues de la Turquie confirment la nouvelle de la révolte de la Crimée. On a remarqué que le Kan actuel l'exécutoit, dans le tems même que le Kalga Sultan, retiré à Petersbourg, y négocioit le Traité concernant la cession de Kaigs & de Genikalé à la Russie, & l'indépendance absolue de cette Presqu'Isle relativement à la Porte.

De Copenhague, le 29 Décembre 1772.

Le Danemarck & la Suede s'étant donné réciproquement les assurances les plus positives du desir mutuel de vivre ensemble dans la plus parfaite intelligence, on est ici entièrement rassuré sur les bruits de guerre qu'on avoit répandus précédemment, & qui sont totalement dissipés. Le Lieutenant Hauch, qui étoit allé complimenter, de la part de Sa Majesté, le Roi de Suede à son passage sur les frontières de la Norwege, est de retour depuis quelques jours. Il a été très-bien

210 MERCURE DE FRANCE.

accueilli de Sa Majesté Suédoise, qui lui a fait présent d'une tabatière avec son portrait enrichi de diamans.

De la Haye, le 5 Janvier 1773.

Le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam a publié un Règlement, dont l'objet est de préserver ses chantiers & ses magasins des entreprises des ennemis de la Marine de la nation. On n'y laissera plus entrer les étrangers & les gens inconnus qu'avec des précautions.

De Londres, le 2 Janvier 1773.

Le Capitaine Taylor, commandant *La Reine-Marie*, arrivé de Ténériffe, a rapporté que des Corsaires Algériens se sont emparés de sept bâtimens Portugais, & que les Commerçans Anglois, auxquels ils ont occasionné de grosses pertes, ne sont tranquilles sur leur commerce que depuis l'arrivée de deux vaisseaux de leur Nation, qui croisent actuellement dans ces parages.

On assure que notre Ministère a fait demander à notre Dey d'Alger la restitution de quelques vaisseaux anglois pris par les corsaires de cette Puissance.

De Paris, le 18 Janvier 1773.

On mande de Calais que, la semaine dernière, le bateau Lamaneur (bateau de pilotes côtiers) destiné au transport de la malle aux lettres, a eu le malheur de périr avec sept passagers & l'équipage, sans qu'on ait pu leur donner aucun secours.

La nuit du 25 au 26 du mois dernier, à onze heures & demie, on ressentit à Prades, Viguerie de

Conflans dans le Roussillon , une secousse de tremblement de terre qui dura environ deux secondes & ne produisit aucun dommage. Elle avoit été précédée d'un bruit sourd qui paroissoit venir du côté de l'Occident.

Le 10 du mois dernier , les Etats de Bretagne ont accordé une gratification annuelle de 300 liv. en faveur de Jean Causeur , né au village de Ploumouguer , diocèse de Léon , en Basse - Bretagne , âgé de plus de cent trente-un ans.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi vient d'accorder au Duc de Bourbon les grandes entrées.

Le Roi a accordé , sur la représentation du Duc d'Orléans , la survivance du Marquis de Barbançon , & l'adjonction au service de la charge de premier Veneur de ce Prince , au Vicomte de la Tour-Dupin , & la charge de Gentilhomme de la Chambre , vacante par la démission de ce dernier , au Marquis de Barbançon.

Le Comte de Puysegur , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Bourbon , vient d'obtenir les entrées de la chambre de Sa Majesté.

P R É S E N T A T I O N S.

La Comtesse Charlotte de Polignac , Dame pour accompagner la Duchesse de Bourbon , & la Marquise de Rigaud de Vaudreuil , ont eu l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale , la première , par la Comtesse de Poli-

212 MERCURE DE FRANCE.

grac ; la seconde, par la Comtesse de Noailles, Dame d'honneur de Madame la Dauphine.

M A R I A G E S.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, signa, le 10 Janvier, le Contrat de mariage du Comte de Bombelles avec Demoiselle Gaudion de la Vanerie.

Le Roi, ainsi que la Famille Royale, signa, le 17 Janvier, le Contrat de mariage du Prince d'Artemberg avec Demoiselle de Lauragnais ; & celui du Comte de Damas-Crux, Brigadier des Armées de Sa Majesté, Colonel du Régiment de Limosin, Infanterie, & Menin de Monseigneur le Dauphin, avec Demoiselle de Talard.

M O R T S.

Brigitte Bengtdotter est morte le 18 Octobre 1772, dans la paroisse de Skara, en Suede, à l'âge de cent neuf ans. Quatorze jours avant sa mort, elle erroit dans les bois en demandant l'aumône. Sa mère est morte à l'âge de cent dix ans, & son frère à celui de cent neuf.

Claude-Marie de Feillens, Marquis de Feillens, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Syndic de la Noblesse de Bresse, est mort à Paris, le 5 Décembre, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Il ne laisse qu'une fille.

Le Comte de Narbonne Pelet est mort le premier Janvier, en Languedoc, dans la quatre-vingt-treizième année de son âge.

Le 7 Janvier , mourut au Havre-de-Grace , à l'âge de soixante - onze ans , Jean - Jacques du Portal , Lieutenant - Général des Armées du Roi , Directeur des Fortifications de la Haute & Moyenne Normandie , ci - devant Directeur général de celles des Colonies Françoises de l'Amérique.

Pierre - Paul Puget , petit - fils du célèbre Peintre & Sculpteur de ce nom , est mort à Marseille , dans la quatre-vingt-quatorzième année de son âge.

Marie - Anne de Jacques de la Borde , épouse du Marquis de la Galissoniere , est morte à Paris , le 11 Janvier , dans la soixante - unième année de son âge.

Adelaïde - Catherine - Renée de Berulle , épouse d'Alexandre - Conrard Bochart , Marquis de Champigny , est morte le 14 Janvier , dans la vingt - quatrième année de son âge.

Jacques Noguez , Maître en Chirurgie , est mort le 30 Décembre dernier , dans la ville de Sauveterre , en Béarn , à l'âge de cent neuf ans. Il avoit toujours joui d'une bonne santé , qu'il n'avoit point ménagée. Le jour de sa mort , il avoit été à la Messe , avoit dîné avec appétit , & s'étoit occupé l'après - midi à des ouvrages rustiques.

Custelle - Therèse de la Roche - Courbon , veuve de Louis - Charles , Comte de la Mothe - Houdancourt , Maréchal de France , Grand d'Espagne de la première classe , Chevalier des Ordres du Roi , Chevalier d'honneur de la Reine , Gouverneur des Ville , Châteaux & Forts de Gravelines , est morte à Paris le 11 Janvier.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Le Jeu du Reversis,	<i>ibid.</i>
Hylas, ou la présomption punie,	12
Épître à Milord, Comte de Warwick,	39
Imitation de l'Élegie de Tibulle,	40
Lettre sur la critique des ouvrages & des auteurs,	43
Les Colombes de Vénus,	53
Ode à Lidie,	59
Explication des Enigmes & Logogryphes,	60
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES,	63
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	66
Les Bibliothèque de la Croix du Maine & de du Verdier,	<i>ibid.</i>
Histoire abrégée des Philosophes & des Femmes célèbres, par M. de Bury,	73
Analyse des Conciles généraux & particuliers,	75
Elémens du Droit, ou traduction du premier livre du Digeste,	77
Histoire naturelle de Pline,	79
Compozizioni Théâtrali moderne, tradotte da Elisabeth Caminer, tom. 1 & 2, Venezia, 1772,	87
Lettre d'Elle & de Lui,	88
Discours sur les Mœurs, prononcé au parlement de Grenoble en 1769, par M. Servan, ancien avocat de ce parlement,	93
Almanach des Muses,	103

Essai de physique sur le Systême du Monde, par M. P. B. Deshoïes,	114
Recherches critriques & topographiques sur la ville de Paris, par le sieur Jaillot,	119
Tablettes de la Loterie de l'Ecole royale militaire,	120
Almanach historique de Marseille,	121
Mandement & Instruction pastorale de Mon- seigneur de Montazet, Archevêque & Comte de Lyon, portant condamnation sur un libelle intitulé: <i>Critique du Caté- chisme du diocèse de Lyon,</i>	123
Etat actuel de la musique du Roi & des trois Spectacle de Paris,	129
Lettre sur la traduction du Distique de Didon,	133
Réponse à la lettre ci-dessus,	<i>ibid.</i>
Lettre de M. de St Lambert à l'auteur du Mercure,	134
SPECTACLES, Opéra,	135
Comédie françoise,	136
Compliment prononcé par M. Brisart, en annonçant le début de Mlle de Raucour,	137
A M. Brisart,	138
A Mlle de Raucour, jouant le rôle d' <i>Idamé</i> dans l'Orphelin de la Chine,	139
Comédie italienne,	140
Extrait d'une lettre de M. de Voltaire, du 13 Novembre 1772,	<i>ibid.</i>
Lettre à M. le V. sur l'éducation de son fils,	141
ACADÉMIES,	143
Prix de Médecine,	<i>ibid.</i>
—De Chirurgie,	146
—De l'Université de Paris,	149
Extrait de la séance publique de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, &c.	150

216 MERCURE DE FRANCE.

Lettre retrouvée de Henri IV , ou Réponse faite dans Amiens le 22 Août 1594 par Henri IV aux Députés de la Ville de Beau- vais ,	163
ARTS , Gravures ,	171
Musique ,	180
Lettre de M. le Chevalier Gluck , sur la musique ,	182
Acte de courage & d'humanité ,	185
— De bienfaisance ,	187
Épître à la Poésie avec un envoi à M. le Duc d'Aiguillon ,	190
Anecdotes ,	199
AVIS ,	201
Nouvelles politiques ,	208
Nominations ,	211
Présentations ,	<i>ibid.</i>
Mariages , Morts ,	212

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le volume du Mercure du mois de Février 1773 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Janvier 1772.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.